

Le centre historique de Rezé, c'est-à-dire le bourg, va connaître très bientôt de profonds bouleversements avec la disparition d'un certain nombre de bâtiments, qui pour la plupart, datent de la seconde moitié du 19^e siècle, et leur remplacement par des immeubles, en principe plus adaptés aux modes de vie contemporains. Dans notre bulletin n°83, vous trouverez donc, en premier, un article faisant brièvement l'histoire des lieux, les étapes de sa transformation, et un autre consacré à Ratiat qui, avant de devenir une cité gallo-romaine, était probablement un village gaulois.

Avec les fouilles faites à la Blanche, dans les Champs-Saint-Martin, la découverte d'une basilique des débuts du 6^e siècle témoigne du fait que la cité, même si elle avait connu un certain marasme après la chute de Rome, d'une part, l'essor de Nantes, d'autre part, avait toujours une existence au très haut Moyen Âge.

Nous traitons des temps féodaux à suivre avec la seigneurie des Pallets, dont le château se situait au bourg, celui des vicomtes de Rezé, suzerains, étant construit à Pont-Rousseau, en situation de défense avancée de la ville ducale. Les seigneurs des Pallets étaient liés à l'abbaye de Villeneuve et lui avaient cédé un fief au cœur du bourg devenu la ferme Rontard, du nom de leurs derniers propriétaires, le Petit Villeneuve pour le cadastre.

À ces articles de Michel Kervarec, succède une étude de Yann Vince, qui reste au Moyen Âge en s'éloignant du bourg pour se diriger vers le Châtelier et la Marterrie, secteur de landes où semble s'être déroulée la bataille de Rezé de 1154 entre clans rivaux pour le trône ducal. Cet épisode devait être une étape vers le passage de la Bretagne sous la coupe des Plantagenêts, rois d'Angleterre.

Nous passons ensuite, chronologiquement, aux guerres de religions, dans la seconde moitié du 16^e siècle, avec un article de Yann Vince consacré au seigneur des Naudières, très impliqué dans le conflit dans le camp catholique.

La découverte d'un charnier datant du 16^e siècle lors des fouilles dans les Champs-Saint-Martin, à proximité immédiate de la basilique du 6^e siècle, nous incite à établir un lien avec cette sombre période, ce dont nous parle Michel Kervarec.

Avec l'année 2018, notre association devait terminer, du moins en principe, son devoir de mémoire à l'occasion du 100^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Elle va tâcher de réunir en un seul ouvrage l'ensemble de ses travaux sur la question. Dans ce numéro, Isidore Impinna aborde l'histoire scandaleuse d'une sorte de train « fantôme », un train de marchandises transportant les mineurs italiens du bassin de Lorraine et leurs familles, « évacués » du front et trimbalés à travers la France, sans nourriture ni soin, pour venir échouer à Nantes, plus précisément aux Couëts, le temps de se refaire une santé.

Isidore Impinna passe ensuite à la Seconde Guerre mondiale et a un fait un travail de recherche fructueux pour connaître l'itinéraire du cheminot résistant rezéen Victor Fortin (et non Fortun) fusillé à Saint-Jacques-de-la-Lande près de Rennes. Dans ce numéro, il nous présente le résultat de ses recherches.

Dans le numéro n°74, il avait abordé la première tentative nantaise d'annexer la commune de Rezé en 1905. Aujourd'hui, il nous parle de la seconde tentative en 1946 et de son échec. Il complète son article par un état des lieux succinct de notre ville en 1947 à partir d'une étude nantaise pour l'annexion.

Nous terminons ce bulletin avec un thème plus général, l'histoire des costumes traditionnels dont la coiffe fut le dernier témoin, ceci sous la plume de Michel Kervarec.

L'ami de Rezé 83

sommaire

- Michel Kervarec* **1** Le mot du président
- Michel Kervarec* **5** Le bourg de Rezé dans l'histoire
- Michel Kervarec* **11** Ratiatie et les Pictons
- Yann Vince* **15** La bataille de Rezé (1154)
Un épisode de la guerre de succession de Bretagne
- Michel Kervarec* **25** De la seigneurie des Pallets à Villeneuve
Les temps des féodaux
- Yann Vince* **35** Le seigneur des Naudières
dans la Ligue en Bretagne
Un épisode des guerres de religion à Rezé (1589-1598)
- Michel Kervarec* **45** Le charnier des Champs-Saint-Martin
- Isidore Impinna* **49** Les évacués italiens en 1914 à Nantes
- Isidore Impinna* **57** Un résistant rezéen, Victor Fortin
- Isidore Impinna* **61** 1946 : la deuxième tentative nantaise
d'annexion de Rezé
- Isidore Impinna* **73** La commune de Rezé en 1947
- Michel Kervarec* **79** Les costumes populaires d'autrefois
- Les Amis de Rezé* **86** Rezé la Républicaine
- Les Amis de Rezé* **87** Rejoindre les Amis de Rezé

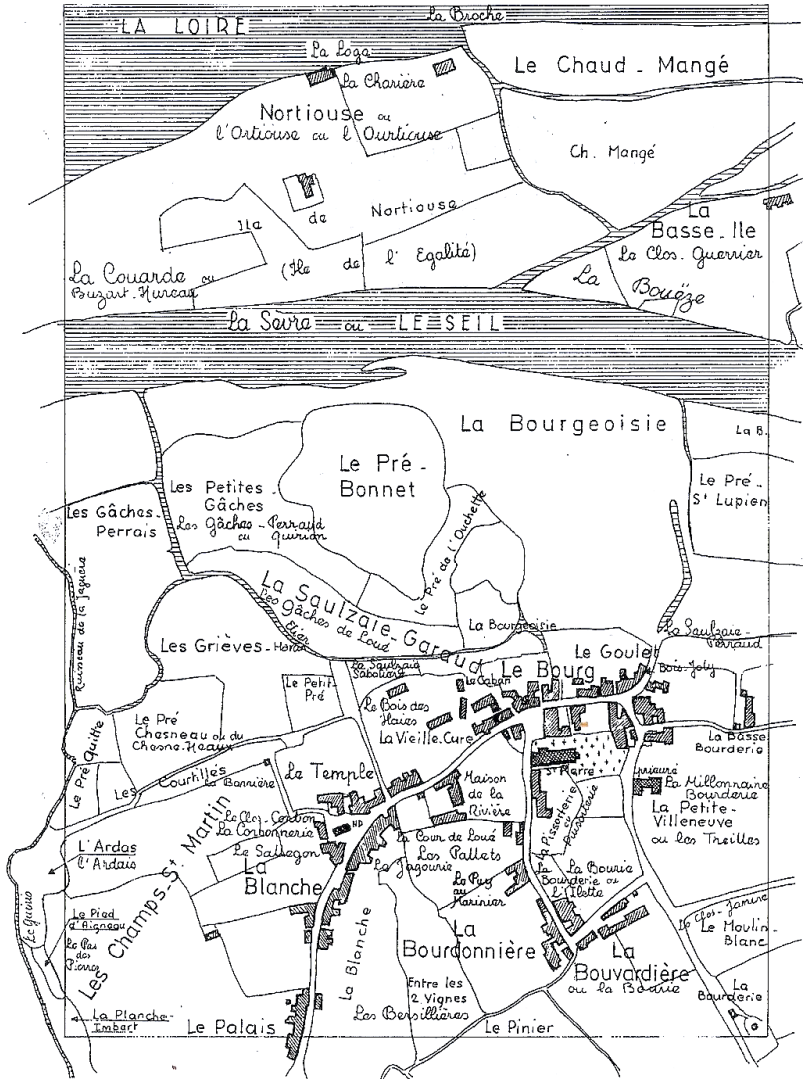
Le bourg de Rezé dans l'histoire

Nous assistons, aujourd'hui, à un bouleversement urbanistique du centre historique de Rezé, le bourg. Ce n'est pas le premier et nul ne sait ce qu'il en sera demain.

C'était le centre d'une paroisse primitive. Or, les paroisses sont presque toujours nées sur des sites déjà occupés à l'époque gauloise : villages fortifiés ou lieux de culte païen à christianiser.

Ratiat n'est pas né dans un espace vierge de construction et, par ailleurs, je présente une hypothèse pour ce nom, souvenir d'un probable fort. Qu'en fut-il à l'époque de la romanisation ? Nous ne le savons pas. Mais, lors de la construction de l'actuelle mairie, on eut la surprise de découvrir une douve avec du matériel médiéval sur le site. Il s'agit probablement du château des Pallets, seigneurie vassale de la vicomté de Rezé, cette dernière centrée à Pont-Rousseau, son château devant se trouver en position de défense avancée de la ville ducale.

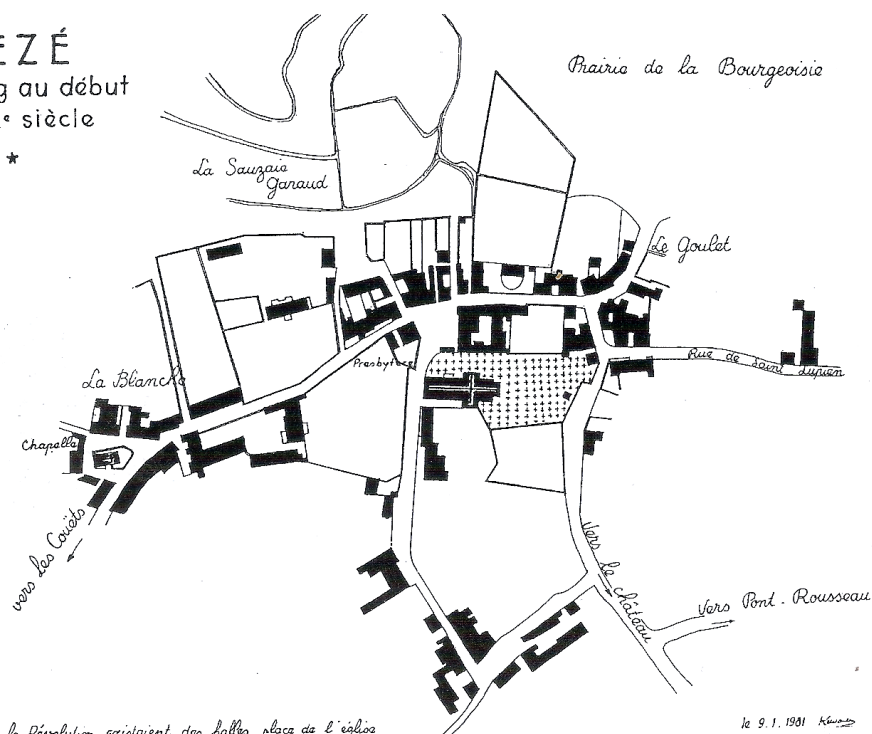
La présence de ce fort avec douve au bourg, en ce lieu précis, pose un problème quant à l'implantation de l'église primitive. Est-il impossible que la basilique des Champs-Saint-Martin ait survécu jusqu'au Moyen Âge ? En tout cas, on sait que l'église actuelle se trouve à la place de celle qui fut construite à la fin du



Le bourg de Rezé et le Seil (dessin Michel Kervarec)

14^e siècle et rasée au 19^e siècle, mais elle était orientée est-ouest comme c'était la règle autrefois et on n'a pas trouvé de soubassements antérieurs au 14^e siècle lors de sa démolition.

REZÉ
le bourg au début
du XIX^e siècle



Nota : Avant la Révolution existaient des halles, place de l'église

Le bourg de Rezé au début du 19^e siècle (dessin M. Kervarec)

La guerre de succession au trône ducal de Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort a duré de 1341 à 1365, voire même un peu au-delà, et fut absolument terrible pour la province. Les abords de Nantes, entre autres, subirent des pertes considérables tant matérielles qu'humaines. À Rezé, l'église, les chapelles et tous les châteaux disparurent et on se doute qu'il ne devait plus rester grand-chose des habitations villageoises ou autres. La population se trouva réduite à quelques centaines d'habitants.

Le vicomte de Rezé et tous ses vassaux s'étaient engagés dans le parti de Blois, le vaincu, et n'eurent pas le droit de reconstruire de forteresses. Au bourg, l'espace des Pallets se trouvait désormais libre, les seigneurs ne conservant à proximité qu'une maison noble sans aucun caractère militaire.

La coutume de Bretagne exigeait que la justice soit rendue dans les bourgs. Les différents seigneurs de Rezé firent donc construire des maisons en rapport. Au nord et à l'est de la nouvelle église s'étendait le cimetière. On y voyait une chapelle dédiée à saint Sympho-

rien construite sur une base gallo-romaine, mais nous en ignorons tout. Au-delà du cimetière était la place avec des halles relevant de la seigneurie des Pallets. Un carcan avec sa chaîne s'y voyaient attachés à un poteau, à l'usage des condamnés des Pallets et de la vicomté. Ces dispositions devaient rester en place sous l'Ancien Régime à l'exception des justices lesquelles allaient tomber sous le pouvoir royal ou être regroupées lors de la transformation de la vicomté en comté au 17^e siècle.

En marge du bourg, les chapelles de Saint-Lupien et de Notre-Dame de la Blanche avaient aussi été reconstruites, la seconde sur une base gallo-romaine. À Saint-Lupien, on en avait profité pour agrandir l'édifice.

La Révolution n'entraîna pas de destruction massive au bourg, comme ce fut le cas à Pont-Rousseau ou dans les villages du sud de la commune. On vendit les biens de l'Église et des émigrés mais sans dommage matériel sur le long terme. Le cadastre napoléonien ne fut achevé que vers 1825 et il nous montre que, si la trame du bourg est toujours reconnais-

sable, elle n'en a pas moins subi d'importantes transformations dès le 19^e siècle, les premières à l'initiative de la municipalité de Pierre Giraud (1830-1844).

Le bourg s'était construit autour de la voie antique suivant la Loire sur les coteaux. Elle arrivait du Port-au-Blé ou de Pont-Rousseau par l'actuelle rue Georges Boutin et suivait le tracé des rues Jean Louis, Louis Morandea, Maurice Monnier, du nord de la place Saint-Pierre et de la petite rue des Glycines pour y rejoindre le village de la Blanche. Une voie venait du sud par l'actuelle rue Théodore Brossaud. Des voies menaient à Saint-Lupien, aux prés de la Bourgeoisie par le Goulet, à un étier et au Seil par l'actuelle rue des Roquios et à la Bourdonnière par l'actuelle rue Camille Jouis. Au nord de la Bouvardière passait un chemin, l'actuelle rue L. Macé.

La décision de la municipalité Giraud de déplacer le cimetière à l'emplacement actuel fut longue à trouver son application, ce qui se comprend aisément. Les travaux ne se termineront qu'en 1857 sous la municipalité de Philémon Chenantais (1840-1864). Les anciennes sépultures et autres déblais allèrent servir à mettre hors d'eau certaines terres voisines du Seil.

Philémon Chenantais était un homme de loi, mais il avait un frère architecte et c'est à lui que fut confiée la mission de construire une nouvelle église orientée nord sud, l'ancienne église étant jugée trop petite et son clocher trop fragile. On dit qu'il vacillait au rythme des cloches. On conçut donc une église de style néo-gothique très en vogue à l'époque, celle du Second Empire.

Tous ces travaux allaient permettre de créer une nouvelle voie à travers le site de l'ancien cimetière, passant en haut de la place et se continuant vers le village de la Blanche, ce pourquoi on avait aussi dû empiéter largement sur les terrains de la cure. L'actuelle rue Georges Grille trouvait son profil.

Dès les débuts de la Seconde République on avait envisagé de désenclaver les îles par la construction de deux ponts sur le Seil avec levées en continuité, entre, d'une part, les Couëts et Trentemoult, d'autre part, le bourg et Norkiouse. C'était un très lourd projet et lui aussi ne devait connaître son aboutissement que sous le Second Empire.

Le pont situé au droit du bourg, en pierre, construit par l'entreprise Perrucheau, fut inauguré le 5 mars 1857. Le pont entre Trentemoult et les Couëts, métallique, construit par l'entreprise Voruz, fut inauguré le 14 août 1859. Les plans, conservés aux Ar-



Le pont entre Trentemoult et le bourg de Rezé



Le pont entre Trentemoult et les Couëts

chives départementales et que j'ai pu consulter, sont d'une qualité exceptionnelle, sur toile rehaussés à l'aquarelle. Il fallut encore du temps pour ériger les levées menant aux ponts, à travers les prairies, mais tout sera réglé sous le Second Empire. Pour financer ces constructions, les Trentemousins avaient accepté de vendre les communs qui recouvraient les îles auparavant, mais ils allaient avoir longtemps l'impression de s'être fait avoir. Un péage allait être mis sur les ponts qui allait durer jusqu'à la fin du siècle ou environ (pendant 38 ans).

Les premières municipalités de la III^e République allaient toutes s'investir sur la question scolaire en priorité. Celle de Félix Chauvelon (1875-1876) fut très courte mais elle eut le temps de programmer la construction d'une école de filles et celle d'un nouveau bâtiment pour les garçons au bourg, ce qui sera réalisé par ses successeurs : Julien Albert et Raphaël Lancelot.

En 1875, la ligne de chemin de fer allant de Pont-Rousseau à Pornic fut inaugurée (le pont

sur la Loire allait être construit à suivre). Une pétition demandant un arrêt à Mauperthuis avait circulé au bourg, mais elle resta sans effet. Par contre, s'il y eut effet, c'est sur le Seil. Dans son marché, la compagnie de chemins de fer devait un pont sur le Seil, ce qu'elle ne fit pas. A la place, elle construisit une levée bloquant définitivement les eaux de la Sèvre et rejetant celles-ci vers le débouché actuel. La municipalité engagea des recours contre la compagnie, mais ils n'aboutirent pas. Dès lors, n'étant plus alimenté en amont ou si peu (par le ruisseau de la Balinière) le Seil était voué à se combler rapidement. Ses crues, au contraire, allaient avoir du mal à s'évacuer.

Les élus (parce que maintenant nous sommes en république) avaient toujours en tête l'amélioration de l'enseignement. En 1877, la municipalité de Julien Albert (1876-1878), lui-même instituteur, allait voter la gratuité des écoles communales. Elle allait être appliquée par son successeur, le Trentemousin Raphaël Lancelot, capitaine au long cours (non sans opposition).



Pont de la Morinière. A.M. Rezé

Lancelot fut maire de 1878 à son décès en 1890. Sa municipalité décida de faire construire un pont sur la Sèvre, à la Morinière et de prolonger les quais de Trentemoult, mais c'est toujours l'école qui était placée au centre des préoccupations municipales. En 10 ans, quatre écoles primaires furent construites. C'est sous le dernier mandat de Lancelot que naquirent les régates de Trentemoult.

Georges Grignon-Dumoulin, qui prit la suite, négociant, habitait le Castel de la Tour, hérité de son père Achille. La municipalité restait républicaine. C'est elle qui allait faire construire la nouvelle mairie, aujourd'hui l'hôtel Grignon-Dumoulin. C'est aussi elle qui allait créer le port de Trentemoult « *le trou à Lisette* ».

Battu aux élections de 1896, le maire sortant laissa la place à Ernest Sauvestre, républicain radical, qui allait conserver le poste jusqu'en 1908. Jean-Baptiste Vigier prit la suite et devait rester maire jusqu'en 1929, soit plus de 20 ans de mandat, pendant les quatre ans de la guerre en particulier.

C'est vers la fin de son mandat, en 1927, que fut loti ce qui fut un ancien domaine de l'abbaye de Villeneuve, axé sur la nouvelle rue des Treilles, percée la même année mais qui ne tomba dans le domaine public qu'en 1962. En 1928 fut promulguée la loi Loucheur prônant la construction d'habitations à bon marché. Rezé fut très touché par cette campagne et nombre de ces habitations s'y voient encore entre le bourg et Pont-Rousseau, aux abords de la voie ferrée ainsi qu'entre Pont-Rousseau et la Morinière.

La République s'acheva à Rezé le 4 mars 1941 avec la révocation du maire Vignais et de toute la municipalité. Vichy nommait maire le Trentemousin Alexandre Le Lamer. Capitaine au long cours, il avait commandé le

bateau emmenant les bagnards à Cayenne et- disait-t-on à Rezé- il s'y croyait toujours. Le buste de Marianne disparut de la mairie.

Le 8 septembre 1944, Le Lamer fut chassé de la dite mairie où reprit place l'ancien maire Vignais et les élus de 1935. Le principal aménagement urbain de l'époque de reprise est sans doute l'ouverture de l'avenue de la Libération à Pont-Rousseau, Arthur Boutin étant maire. C'était un socialiste. Son successeur sera un homme de droite, Georges Bénézet élu en mars 1949. Sous son mandat allaient être construites la Maison Radieuse de Le Corbusier et la cité des Castors de la Balinière, plus le lotissement de la Houssais, etc.

Pour le bourg, l'année 1955 apporta de profonds changements. Outre la construction de la Maison Radieuse au sud, ce fut l'ouverture de la route nationale 23, dite de Pornic, au nord, en grande partie sur le lit de l'ancien Seil comblé définitivement.

Hors le bourg, la municipalité procéda à l'expropriation du château de Rezé, désormais voué à la démolition. Les Monti furent dépossédés en 1956. La municipalité Bénézet se maintint jusqu'en mars 1959. Lui succéda celle du socialiste Alexandre Plancher, laquelle, en ce qui concerne le château, continua la politique déjà engagée. En 1960, ce fut la démolition. Puis intervint l'urbanisation de l'ensemble. En 1964, le centre commercial était ouvert.



Vue aérienne du quartier du Château



Le centre patrimonial de Rezé, une église du 19^e, la Maison Radieuse du Corbusier et l'Hôtel de ville d'Alessandro Anselmi

Au bourg, il faut attendre un nouveau grand bouleversement en 1966 avec l'ouverture du boulevard Le Corbusier, lequel semble toujours avoir été là tant il est logique dans son lien entre la route des Couëts et celle qui mène du bourg à Pont-Rousseau. Mais les logiques médiévales n'étaient pas les nôtres.

Jacques Floch, maire élu en avril 1978, a tenu à ce que le nouvel hôtel de ville soit construit sur le site historique en englobant les annexes municipales qui s'y trouvaient déjà, au

lieu de les raser. En 1989, eut lieu l'inauguration. Technicien en béton armé de mon métier, j'avais travaillé sur l'étude, ce qui me donna droit à la médaille commémorative que j'ai conservée. On y lit les propos de l'architecte italien Alessandro Anselmi :

« Pour moi, un Hôtel de Ville représente l'espace de la collectivité. Il reste la symbolique de la Révolution Française. Une Mairie, c'est le centre du pouvoir du peuple. C'est l'image d'une grande conquête politique et civile ».

Ratiate et les Pictons

On voit souvent indiqué qu'en face le pays des *Namnètes*, sur la rive droite de la Loire, était celui des *Pictons* dont la capitale était Poitiers et dont dépendait *Ratiate*.

Mais ceci n'est vrai qu'à partir de 58 avant J-C. et la victoire de César sur les Vénètes et leurs alliés. Parmi ces derniers étaient les *Namnètes*, mais aussi des peuples vivant au sud de la Loire, parmi lesquels les *Lemovices armoricains* et les *Ambiliatres*. Les *Pictons* s'étaient alliés aux Romains et, en bon politique, César savait remercier ceux qui lui avaient apporté leur aide. C'est à cette occasion qu'ils étendirent leur pouvoir sur le territoire des vaincus qu'ils annexèrent purement et simplement.

Selon moi, l'annexion couvrait le pays des Mauges, Tiffauges et Herbauges : un territoire considérable. Selon mes recherches, Herbauges incluait *Ratiate* et était bordé au nord par la Loire, au sud par le golfe marin devenu le Marais poitevin, à l'ouest par l'océan, à l'est par la basse Sèvre et la Maine, rivières séparantes comme l'indiquent leurs noms.

Les Mauges s'étendaient sur le territoire actuel du nom mais, à l'ouest, le pays s'avancé jusqu'à la Sèvre. Selon moi, c'était vraisemblablement le pays des *Ambiliatres*. Entre Maine, Sèvre et Moine était un autre peuple à identifier. Le nom de Tiffauges provient de l'installation en ces lieux de *Taifali* par Rome. Il s'agit d'un peuple gothique dont les guerriers avaient été incorporés à l'armée romaine. En 1270 Tiffauges a *castellano Theoffagiarum*. Le nom gaulois a disparu.

J'ai déjà évoqué les *Lemovices armoricains* dans un article il y a quelques années. Ils portent le nom de Limoges — *Lemovices* vers 400 — leur

capitale primitive, qu'ils ont quittés on ne sait dans quelles conditions. La Limouzinière a *Lemovicina* en 1059, soit le petit Limoges, nom à rapporter à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu autrement dit *Deas* (676) ou *Arbatilico* (6^e siècle), soit le lieu consacré à la déité ou la basilique — *bathilico* — voué au culte de *Ar* ou *Er*, la supérieure. C'est Herbauges qui a donné son nom au pays, et c'était très probablement la capitale des *Lemovices armoricains*.

En traitant des *Namnètes* dans un article récent, j'ai écrit que c'était là un toponyme *Namnet*, un lieu sacré, et que tous les noms des peuples gaulois ont une origine toponymique. C'est aussi vrai pour les *Ambiliatres*, nom dont le premier composant est *amb*, *ambo*, ce qui se rapporte à une rive en gaulois. Ainsi Amboise, en rive de Loire, a *Ambatia* au 4^e siècle.

La Loire a *Liger* chez tous les auteurs latins, retranscription du nom gaulois. Cependant, l'historien de langue grecque Dion Cassius (2^e/3^e siècles) a *Ligros*, une variante donc. Je propose de décomposer *Liger* en *lli*, le courant d'eau en gallois, et *kaer*, muté *gaer*, ce qui signifie beau, superbe, fort en breton. Nous aurions le beau fleuve.

Pour le toponyme *Ambiliatre*, je propose de retenir Embreil, en Saint-Julien-de-Concelles, au confluent primitif de la Goulaine avec la Loire. Nous pourrions avoir *amb* (*illi ath re*). En irlandais, le mot *re* désigne un plateau et *ath* un gué, un passage d'eau. Le gallois *lli* désigne un courant de rivière et le gaulois *ambo*, la rive.

Dans les langues celtiques, la construction se fait à l'inverse du français. Nous aurions le plateau du gué près la rive du fleuve.

Là, à la sortie de Goulaine, aurait été le port de ce peuple gaulois, ce qui en faisait des Armoricaains, clients des Vénètes, lesquels contrôlaient les mers de l'ouest.

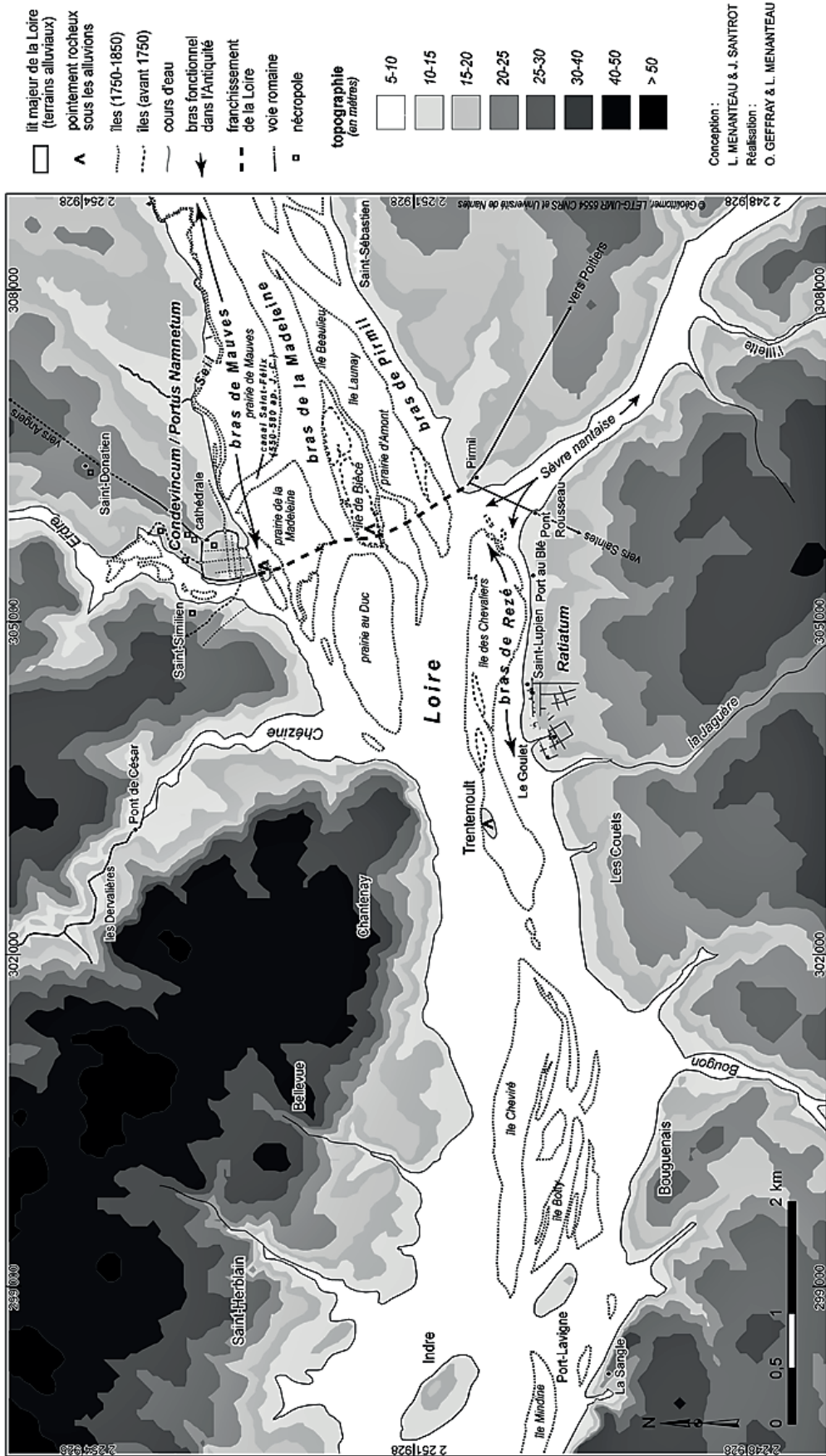
Notons que le mot *ath*, le gué en irlandais, se retrouve dans *Rathiate*. L'irlandais *rath* désigne un rempart en terre, une enceinte fortifiée en rapport. Le correspondant gaulois est connu et nous aurions le gué du fort, formation antique bien antérieure à la conquête romaine.

J'en terminerai avec les *Pictons*, c'est-à-dire les « Poitiers ». Les habitants étaient dits *Pictones* ou *Pictavi*, toujours dans des textes en langue latine.

La ville était dite *Limonum* au 1^{er} siècle avant J-C. Puis on trouve *Civitas Pictavorum*, vers l'an 100, et *Pictavis* en 400, 410. Ce qui est décrit là, c'est le site de la ville de Poitiers, sur une presqu'île escarpée au confluent de la Boivre avec le Clain. *Limon* se décompose en *lim on*, *on* étant la contraction de *abon*, la rivière (qui se prononce *avon* ou plutôt *aun*). Les gallois *llym* et *pig* (prononcé *pic*) ont le sens de pointe. *Limon* et *Picton* ont donc le même sens de pointe entre rivières (cf. l'ancien français *picot*). Dans le mot *abon* (*avon* en breton) *av* représente l'eau alors que le composant *on* lui donne son caractère sacré. *Pictav* est donc aussi la pointe entre rivières sauf que, dans ce cas, le caractère sacré n'apparaît pas. *Picton* est contracté de *Pictabon*.



Statère électrum frappé — 1^{er} siècle avant J.-C.



Condevincum et Ratiatum – Concept L. Menanteau et J. Sautrot – Réalisation G. Geffray et L. Menanteau

Sources : IGN (BD alti, cartes topographiques 1:25 000 & 1:5 000, photographies aériennes verticales 1923 & 1989) ; carte géologique XII-23 Nantes 1:50 000 ; cartes anciennes (A.M.N.) : Le Rouge (1766), Demolon & Gourville (1809), L. Amouroux (1849), Coumes (1863), Th. Veloppé (1887) ; L. Piraüt, 2004, Projection Lambert II étendu conique conforme.

La bataille de Rezé (1154)

Un épisode de la guerre de succession de Bretagne.

1154 : cette année-là se déroule à Rezé un événement qui aura des conséquences sur l'histoire de la Bretagne, voire qui préfigurera la première guerre de cent ans. Il s'agit d'un épisode d'une guerre de succession au trône ducal. En effet, tandis que le fils de la duchesse Berthe de Bretagne, le jeune Conan, réclame la succession de son grand-père Conan III, décédé six ans plus tôt, le comte de Nantes, Hoël, le propre fils spolié de cette succession, combat à Rezé les troupes de son beau-frère, Eudon de Porhoët (époux de Berthe). Cet événement se tient le 17 décembre 1154. La défaite d'Hoël puis du jeune Conan (fils d'un premier mariage de Berthe) aboutira quelques années plus tard à l'accession au duché de Bretagne des Plantagenêts, de l'importante maison d'Anjou qui règne sur l'Angleterre.

Cette époque féodale du Moyen Âge est assez peu connue, les sources d'archives faisant défaut. Les chroniqueurs du temps sont peu disert sur le sujet et il faudra attendre la fameuse Histoire de la Bretagne écrite par un conseiller de la duchesse Anne de Bretagne, Pierre Le Baud, pour nous raconter cette bataille, plus de trois siècles plus tard ! Rapprocher ce texte fondateur des travaux les plus divers publiés sur l'histoire de la Bretagne et celle du comté nantais se révèle particulièrement important pour comprendre les enjeux, les rôles de chacun des acteurs de cette histoire. Cela permet enfin de donner une suite aux investigations de notre ami Michel Kervarec qui publia, il y a une trentaine d'années, un article sur le sujet dans *l'Ami de Rezé*.

Pourquoi cette bataille ? Pourquoi se tint-elle à Rezé ? Qui était le seigneur de Rezé ? Quel rôle joua-t-il ? Autant de questions, qu'avant moi, mon ami Michel Kervarec se posa à l'époque où il écrivit *Terroir et Moyen Âge au pays nantais*. J'ai consulté pour cette nouvelle

étude les écrits de la plupart des chroniqueurs, historiens qui se sont attardés sur l'époque, la Bretagne, le Pays nantais, et particulièrement l'histoire du sud Loire.

D'abord, la liste (non exhaustive) des narrateurs, outre Pierre Le Baud : on peut citer au XVI^e siècle, d'Argentré ; au XVIII^e siècle Dom Lobineau et Dom Morice ; au XIX^e siècle, La Borderie, Touchard-Lafosse, Pitre Chevalier ; au XX^e siècle, Giraud-Mangin, Pocquet du Haut Jussé, Le Patourel, Hillion, Chalet, Chédeville et Tonnerre ; sans oublier bien sûr la monographie d'Arthur Vélasque (1909) et les travaux de Michel Kervarec.



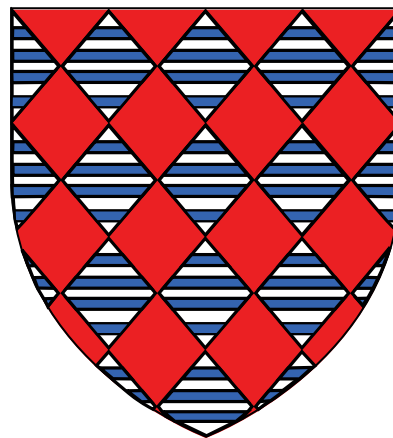
Hommage vassalique

Qu'était Rezé en 1154 ?

Le passé gallo-romain de la cité qui fut prospère au début de notre ère n'est qu'un lointain souvenir. La chute de l'Empire romain, les invasions successives (les Wisigoths d'abord qui créent un royaume au sud Loire puis les Normands) ont non seulement vaincu la prospérité de l'ancienne cité portuaire des Pictons, mais une bonne partie de la population a sans doute renoncé à y vivre, laissant place à une nécropole. Pourtant, dans une charte du roi Louis VI le Gros, en date de 1123, Rezé est encore qualifié de port ! Deux petites agglomérations y existent cependant : à Pont-Rousseau, à la confluence de la Loire avec la Sèvre, où un pont de bois — en 1132 un acte du duc Conan III en confie la gestion aux moines de Tiron — relie le faubourg à Pirmil et à Nantes et où il semble bien que le seigneur a établi sa résidence ; au bourg actuel (quartier hôtel de ville), situé à mi-chemin entre la première chapelle Saint-Lupien, établie à l'emplacement du tombeau de Lupien sur lequel des miracles sont attestés, et l'ancienne basilique paléochrétienne de Saint-Martin édifiée au VI^e siècle. Une première église a-t-elle vu le jour à cette date ? C'est vraisemblable. Une bulle du pape Alexandre III confirmera le 17 mai 1179, l'existence de l'église de Rezé pour les possessions de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes. Au sud, on trouve des landes défrichées au siècle précédent par des ermites prenant sur des quartiers de la grande forêt de Touffou qui couvre encore la partie sud-ouest de Rezé. Quant aux îles de Loire, elles ne sont vraisemblablement pas encore habitées, il faudra attendre le siècle suivant pour voir s'y installer des pêcheurs nantais chassés de la ville.

Par contre, la terre de Rezé a été érigée en seigneurie et son étendue semble couvrir plusieurs communes actuelles du sud Loire, entre le fleuve et le lac de Grandlieu. La date

de fondation de la seigneurie reste imprécise. Selon les lettres patentes signées par Louis XIV en 1672 créant le comté de Rezé au profit des Monti, la terre aurait été érigée en vicomté à la fin du X^e siècle, au profit d'un cadet des ducs de Bretagne. Il pourrait s'agir d'Haymon, oncle de Hoël II, duc de Bretagne et comte de Nantes et de Judicaël, évêque de Nantes, tous deux fils d'Hoël 1^{er} et petits-fils d'Alain Barbe Torte, le libérateur de Nantes, qui en a chassé les Normands. Il pourrait donc s'agir de l'époux d'une fille au prénom méconnu d'Alain Barbe Torte. Mais nous ne connaissons aucune descendance à ce Haymon, si ce n'est qu'il meurt prématurément à la bataille de Conquereuil en 992 ! Le sud Loire est alors occupé par Foulques Nerra, le puissant prince angevin, également maître du Poitou, celui-ci plaçant Judicaël à l'évêché. Or, il est attesté que Rezé dépend tout au long du XI^e siècle de l'évêché de Nantes. La charte de Louis VI le Gros, évoquée plus haut, stipule bien dans les régaires de l'évêché de Nantes le port de Rezé et la paroisse Saint-Pierre de Bouguenais. Le fait que la plupart des évêques sont choisis par les comtes de Rennes (Gautier II, Budic son fils, Guérech II fils d'Alain Canhiart et enfin Benoît de Cornouailles oncle d'Alain IV Fergent de Bretagne) peut-il expliquer l'absence de titulaire de la seigneurie dans cette période ?



Blason des seigneurs de Rezay d'après Pierre Le Baud (« dix pièces, losangé d'argent et de gueules, chaque losange d'argent chargé de quatre burelles d'azur »)

Le premier seigneur de Rezé dont l'histoire garde une trace est Rolland de Rezay qui apparaît en 1145, apposant sa signature au bas d'un acte de donation au bénéfice de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil. Il apparaît encore en 1149 aux côtés d'Hoël comte de Nantes lors d'un don pour la fille de ce dernier, Odeline, admise moniale aux Couëts. Rolland serait issu, selon les indications des lettres patentes du XVII^e siècle, on l'a vu plus haut, d'un cadet de la maison ducale. Il pourrait en effet, selon Michel Kervarec, être le fils d'Eudes ou Eudon, frère cadet d'Alain IV Fergent de Bretagne (décédé en 1119) et de Mathias comte de Nantes (décédé en 1103) ; Rolland de Rezé serait donc le propre cousin du duc Conan III qui, par son décès en 1148, provoqua une guerre de succession au duché de Bretagne, les deux enfants de Conan, Berthe et Hoël III, comte de Nantes, pouvant se prévaloir de leurs droits. La présence du paraphe de Rolland de Rezay figurant sur deux actes de donation en 1145 et 1149 auprès du comte Hoël de Nantes semble désigner ce dernier pour son suzerain.

Pourquoi cette bataille ?

Saisissons l'époque : en 1154, le roi de France, Louis VII le jeune, qui vient de faire un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, a épousé au printemps à Orléans la fille du roi Alphonse VII de Castille, Constance. Il avait obtenu deux ans plus tôt la répudiation de sa première épouse, la fameuse Aliénor d'Aquitaine, laquelle se remarie aussitôt avec Henri Plantagenêt. Ce dernier devient roi d'Angleterre sous le nom d'Henri II en octobre 1154, devenant par son mariage maître d'un empire s'étendant de l'Écosse aux Pyrénées, comprenant tout l'ouest de la France (Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Poitou, Aquitaine) à l'exception notable de la Bretagne. Le surlendemain de la bataille de Rezé, a lieu le couronnement du roi et de la reine d'Angleterre en l'abbaye de Westminster.

Enfin il ne faut pas omettre dans ce tableau, l'attention que portent les puissances occidentales à la Terre Sainte : en 1148-49 s'était tenue la seconde croisade, à l'appel du pape Eugène III et prêchée par Bernard de Clairvaux, pour reconquérir notamment Edesse, prise par les musulmans ; le roi de France s'était croisé et avec lui les principaux seigneurs du pays dont ceux de Bretagne — le duc Conan III avait été un soutien de Bernard de Clairvaux avant son décès — Il est donc possible que Rolland de Rezay ait été lui-même croisé, parmi les autres chevaliers bretons. La division des forces chrétiennes et l'échec du siège de Damas laissera un goût amer aux protagonistes et en premier lieu à son prédicateur qui s'en excusera devant le pape avant de mourir en 1153.



Conan III, Ermengarde et Saint-Bernard

Revenons-en donc à la Bretagne. Depuis six ans, le comte Eudon de Porhoët règne au nom de son épouse Berthe sur la Bretagne. Il faut dire qu'en 1148, le duc Conan III le Gros, également comte de Rennes (fils d'Alain Fergent de la dynastie de Cornouailles et d'Ermengarde d'Anjou) est en effet décédé laissant un fils, Hoël, qu'il a déclaré illégitime, parce que prétendument bâtard, peu avant sa disparition, et une fille, Berthe. Celle-ci (veuve d'Alain le Noir, comte de Cornouailles en Bretagne et de Richmond en Angleterre) hérite du duché sur lequel règnera en son nom son second époux, Eudon de Porhoët, laissant le comté de Nantes à Hoël.

De son premier mariage, Berthe avait eu un fils, Conan, qui n'a que huit ans lors du décès de son père en 1146, dix ans lors du décès de Conan III.

Rennes soutient Eudon tandis que Nantes soutient Hoël. Il semble que les premières années qui suivirent le décès de Conan III, la tutelle exercée par Eudon sur le jeune Conan, fils de son épouse Berthe, si elles ne furent pas exemptes de conflits, ne conduisirent pas à livrer vraiment bataille. En 1154, Conan atteint l'âge de 15 ou 16 ans. Aussi, le petit-fils de Conan III entend bien faire entendre ses propres droits au duché de Bretagne, droits qu'exerce de plus en plus fermement et durablement Eudon de Porhoët, son beau-père. Son oncle le comte de Nantes, Hoël, s'il avait accepté bon gré mal gré la succession de 1148 lui abandonnant Nantes en échange de la Bretagne, voit sans doute là l'occasion de régler quelques vieux comptes.

Le récit de Pierre Le Baud

Le premier à relater les faits est Pierre Le Baud (1458-1505), un ecclésiastique, ancien prédicateur de Marguerite de Foix, épouse du duc François II de Bretagne puis à la mort de celui-ci (1488) conseiller au aumônier d'Anne de Bretagne. Après une première Histoire des Bretons (1480) et répondant à une commande politique de la duchesse en 1496, il écrivit une « *chronique des roys et princes de Bretagne armoricane* ». C'est donc après le mariage avec le roi de France Charles VIII, que Le Baud avait défendu, qu'est réalisé ce travail où l'on sent la volonté de la jeune duchesse de démontrer l'ancienneté de son duché et la faculté qu'il avait de passer des alliances avec des puissances étrangères, françaises ou anglaises en l'occurrence. Le texte est achevé en 1505, peu avant la mort de son auteur. Mais il faudra attendre le XVII^e siècle avec l'édition d'Hozier, en 1638, pour que le document soit publié. Or, il semble, si l'on en croit La Borderie



Pierre Le Baud écrivant

(historien du XIX^e siècle) que la publication de D'Hozier comporte quelques différences avec le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France. Cela peut expliquer les interprétations successives des faits relatés par plusieurs historiens au cours des trois derniers siècles. Voici un extrait du texte publié par d'Hozier concernant la bataille de Rezé et ses suites :

« ... Pendant le temps dessus dit, c'est à scavoir depuis l'an 1148, qu'Eudon fut receu Duc de Bretagne après la mort [de] Conan Ermengard, père de Berthe sa femme, jusques à l'an 1154, maintint Eudon la guerre à l'encontre de Hoel comte de Nantes, et molesta par courses et batailles les Nantois qui la soustenoient contre luy, puis assembla en celuy du tout son exercite [volonté de passer à l'exécution] ; et pour plus contraindre lesdits Nantois à chasser et débouter ledit Hoel, entra en leur terre qu'il gasta, et en se faisant parvint au fleuve Loire près la Suc [la Sèvre] s'y logea en un lieu appelé Rezay. Et adonc Hoel qui estoit en la cité en issut la nuict de la feste Saint Lazare avec multitude de chevaliers, et vint par

navire [navire], l'assaillir. Si eut grand estrif [querelle, bataille] entre lesdits Eudon, Hoel et leurs gens au lieu dessus dit, où finalement Hoel laissa la plupart des desdits chevaliers occis, et entre autres Olivier fils de Péan, Engres, et Bourrigan. Mais il advint pendant cette guerre que la Duchesse Berthe femme dudit Eudon, par cause de laquelle il possédoit Bretagne, mourut en celuy an ; laquelle mort luy suscita nouvel adversaire ; car par le trespas d'elle leur fils Conan le jeune comte de Richemont lors noble jouvenceau en voulut avoir la seigneurie et requist ledit Eudon son père [beau-père] qu'il la luy vouloist rendre ; et pourtant qu'Eudon ce fust refusant s'éleva ledit Conan non pas contre le droit ne le licencie [sépare] des Loix à l'endroit d'iceluy Eudon son père (sic) et se pensa la loy oster [pensa de la loi se dispenser] par force pour laquelle chose faire, il assembla multitude de nobles jouvenceaux du pays qui s'adhérèrent à luy... »



Chevalier en armure

Ainsi Le Baud nous donne plusieurs indications : Eudon de Porhoët mène bataille depuis 1148 contre son beau-frère Hoël comte de Nantes pour intégrer le pays nantais à son domaine (« *molesta par courses et batailles* »). Il prend l'initiative de contourner Nantes en

1154 pour se « loger » à Rezé à la confluence de la Loire et de la Sèvre où Hoël viendra lui livrer bataille par navire — ce qui laisse entendre qu'au lieu de franchir le pont, il remonte la Sèvre — à l'issue de la nuit de la Saint-Lazare, soit le 17 décembre 1154. Qu'enfin c'est après cette bataille que le jeune Conan, héritier de sa mère Berthe décédée (deux ans plus tard, en 1156), leva une armée de jeunes nobles bretons qui adhéraient à sa cause pour s'opposer à Eudon !



Sceau de Hoël de Nantes

Les interprétations des historiens ouvrent le débat

Après Le Baud, c'est son propre petit-neveu, Bertrand d'Argentré qui, dans son histoire de Bretagne publiée en 1582 actualise le récit de son grand-oncle en fixant une nouvelle date, 1152, pour limiter dans la durée les incursions d'Eudon en pays nantais sans préciser la date de la bataille de Rezé : « *si dura la guerre pour ceste cause, et souvent fist Eudon courir le terroir de Nantes, piller et gaster le pays, jusques en l'an mil cent cinquante-deux, que lui mesme y alla en personne, accompagné de son armée, et se logea à Rezay auquel lieu Hoël le chargea avec quelque nombre d'hommes mais il fut contraint de se retirer et ses gens défaits...* »

Or, le récit des historiens évoluera au fil du temps. Ainsi, dom Lobineau (*La Vie des saints de Bretagne*, 1725) tenant pour un changement de résolution le fait qu'Eudon décide d'affronter Hoël en 1154 afin « *de faire une guerre plus rude qu'auparavant au comte de Nantes* ». Il poursuit son récit ainsi : « *Il assembla donc*

toutes ses troupes, marcha contre lui [Hoël] et passa la Loire le 16 décembre à Rezé, près de l'embouchure de la Sèvre, pour surprendre les Nantais qui ne l'attendaient que du côté nord. Hoël, averti de ce mouvement, prit des vassaux et vint la nuit même attaquer, mais il le fit avec courage et tua un grand nombre de braves gens au comte [...]. Les Nantais, de leur côté, n'attaquaient pas avec moins de vigueur et ils firent encore bonne figure après leur défaite que le comte Eudon, malgré tout son courage se contenta d'un accord ».

Clairement pour l'auteur du XVIII^e siècle, la guerre n'est effective qu'en 1154 avec l'expédition d'Eudon en sud Loire où Hoël, malgré sa défaite s'en sort honorablement, le comte Eudon se contentant d'un accord. Ce qui semble confirmé par contre, c'est le fait que l'alliance du jeune Conan avec son oncle le comte de Nantes ne paraît pas encore évidente. Un autre historien du XVIII^e siècle, dom Morice (*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1742), inverse quant à lui les faits plaçant la lutte de Conan préalable à la bataille qui oppose Eudon à Hoël. Sur ce point, dom Lobineau est plus proche du récit de Le Baud qui reste, il faut le rappeler, la seule source ancienne, plaçant formellement la bataille de Rezé comme préalable à la révolte du jeune Conan.

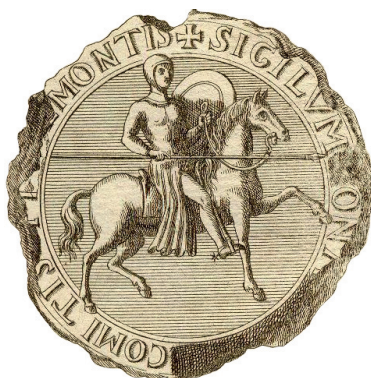
Un historien du XIX^e siècle, Touchard-Lafosse écrira (1851) quant à lui : « le duc Eudes [Eudon] prit alors les armes contre son beau-frère [Hoël] et le battit aux environs de Rezé... » puis, plus loin : « [Conan] débarque [alors] en Bretagne avec un corps de troupes mais trop faible ; Eudes l'obligea bientôt à rejoindre ses vassaux ». Arthur de la Borderie dans son *Histoire de la Bretagne* (1899) semble aller en ce sens quand il suggère que le duc Eudon a un appui dans le sud Loire : « tandis qu'Hoël était dans Nantes, attendant l'attaque de son ennemi du côté du nord, Eudon traverse la Loire s'emparant du port de Rezé pour s'en faire un point d'appui et atta-

quer de là Nantes par le sud. Mais Hoël le prévint et essaya même de le surprendre par une attaque nocturne ».

Enfin, en 1935 dans son *Histoire de Nantes*, Marcel Giraud-Mangin revient sur les événements, confirmant d'abord qu'Hoël se montre conciliant en s'appuyant sur les puissantes abbayes accroissant « le couvent des Bénédictines établi aux Couëts, près de Rezé [...], à l'occasion de l'entrée en religion de sa propre fille [1149] ; et un peu plus tard, de concert avec sa sœur Berthe, il donna la terre de Villeneuve, en la forêt de Touffou, à l'abbaye de Buzay [1153] ». Enfin Giraud-Mangin confirme s'agissant de la bataille de Rezé en 1154 : « cependant Eudon de Porhoët ayant à lutter à la fois contre son rival nantais et contre les grands seigneurs partisans de Conan IV, qui allait entrer dans sa 15^e année, lança ses troupes sur le comté. Selon les chroniques annaux et l'historien Le Baud, elles auraient traversé la Loire au-dessous de Nantes, occupé Rezé et infligé une défaite à Hoël, accouru avec ses chevaliers, ce qui laisserait supposer que certains seigneurs du pays de Rais (sic) auraient déserté la cause de leur suzerain ».

Outre le fait que Touchard-Lafosse comme Giraud-Mangin placent les deux conflits — entre Eudon et son beau-frère et entre Eudon et Conan — dans le même temps, alors qu'il y a deux années entre les deux événements, il introduit un potentiel débat sur le comportement des seigneurs du sud Loire, du pays de Retz en l'occurrence, alliés au comte de Nantes contre leur suzerain légitime, Eudon ! L'affirmation est péremptoire. À la décharge de l'auteur nantais, Pierre Le Baud donne une indication qui peut être troublante : Eudon vient « loger » à Rezé avec ses chevaliers pour contrer Hoël. N'y avait-il pas des alliés en sud Loire ? La question mérite sans doute d'être posée mais La Borderie va un peu vite en cette direction : « [...] Eudon traversait la Loire s'emparant du port de Rezé pour s'en faire un point d'appui et attaquer de là Nantes ». Les tra-

vaux de La Borderie sont cependant souvent remis en cause. L'alliance de Rezay avec Hoël est plus vraisemblable d'autant qu'Hoël avait été « averti » comme le suggère Dom Lobineau de l'incursion en sud Loire d'Eudon. Malheureusement aucun document ne permet d'apporter une réponse. Enfin, il ne faut pas écarter l'argumentaire soutenu par Michel Kervarec : le vicomte de Rezé est féal du comte de Nantes son suzerain et il peut donc être admis le fait que pour lui, la légitimité du jeune Conan l'emportait sur celle de son beau-père Eudon.



Sceau de Conan IV

La bataille de Rezé, prélude à la domination Plantagenêts sur la Bretagne

En tout cas, la défaite du comte de Nantes, Hoël, face à son beau-père, plaïda sans nul doute pour un rapprochement avec son neveu le jeune Conan IV. Ce dernier, conduit à se soumettre à son beau-père Eudon alors que sa mère Berthe est décédée, va adopter une attitude qui va peser sur le destin du duché de Bretagne. Mais revenons au récit de Pierre Le Baud relatant le conflit du jeune Conan avec son beau-père, mais sans le dater :

Évoquant plusieurs seigneurs bretons restés fidèles à Eudon par « *ancien lignage qui [lui] avaient juré fidélité* » précise qu'ils ne voulurent s'en départir et se « *tiennent avec luy*

pour le défendre [...] en cette intestine bataille qui fut très horrible et cruelle » poursuivant « *demeura le duc Eudon victorieux et s'enfuit Conan comte de Richemont son fils [beau-fils en réalité] vaincu. Ledit Conan passa en Angleterre parce qu'il n'osa demeurer en Bretagne par crainte de son père (sic) mais aussi pour requérir aide contre luy du roy Henry qui y residoit : duquel ainsi qu'il a esté dict devant et se estant prochain par lignage ; car celuy roy Henry et Berthe mère de Conan estoient enfants de deux sœurs filles du premier roy Henri [Henri I^{er} Beauclerc] tiers fils du roy Guillaume...* ». Mathilde d'Angleterre était en effet fille illégitime d'Henri Beauclerc et par son mariage avec Conan III de Bretagne, la mère de Berthe ; sa demi-sœur, Mathilde l'Emperesse, fille légitime d'Henri Beauclerc, par son mariage avec Geoffroy d'Anjou dit Plantagenêt est la propre mère d'Henri II d'Angleterre ; cet Henri Beauclerc était le 3^e fils de Guillaume le Conquérant.

Comme l'on voit la parenté entre Henri II et le jeune Conan IV était importante, ce dernier étant le fils de la propre cousine du roi d'Angleterre, le roi le plus puissant d'Europe, puisque son récent mariage avec Aliénor d'Aquitaine en fait le maître d'un territoire couvrant tout l'ouest du continent, de l'Écosse aux Pyrénées, à l'exception notable de la Bretagne !



Aliénor d'Aquitaine
(fresque murale chapelle Sainte Radegonde, Chinon, XIII^e siècle)

Pierre Le Baud poursuit son récit : « *Lequel Henry [Henri II] accueillit et conforta benigne-ment Conan qui se tint en sa comté de Richemont jusqu'au commencement de l'an suivant 1155...* » (il semble situer l'événement en 1154 plutôt qu'en 1156 !). L'historien conte ensuite la venue en Normandie d'Henri II accompagné de nombre de chevaliers parmi lesquels le jeune Conan en vue de conquérir la Bretagne. La suite s'avéra plus compliquée : en 1156 les Nantais chassent du comté Hoël pour lui substituer le propre frère du roi anglais, Geoffroy Plantagenêt (dixit J.A. Chalet dans *Les Belles heures du comté nantais*, 1980) tandis qu'Eudon, chassé du duché par les Anglais et rallié au roi de France est remplacé par le jeune Conan IV, qu'entre-temps Henri II d'Angleterre a confirmé à l'honneur du comté de Richmond, une possession bretonne en Yorkshire, remontant à l'époque du Conquérant (*La Bretagne féodale* d'A. Chédévillo et N.Y. Tonnerre, 1987). Le comté de Nantes est alors rattaché à l'Anjou dont Geoffroy est le prince. La mort de ce dernier à Nantes le 27 juillet 1158 précipita le rattachement de l'Anjou et du comté nantais à l'apanage du roi d'Angleterre.

Au nom du roi anglais, Conan prend possession de Nantes. On imagine bien que le roi d'Angleterre est à la manœuvre tout au long de ses années. Mariant le jeune duc Conan IV à une princesse celte, fille du roi des Scots (l'Écosse) qui lui donnera une fille, Constance (née vers 1161), il fiance celle-ci dès 1166 avec l'un de ses fils, Geoffroy, né en 1158 (frère de Richard Cœur de Lion et de Jean sans Terre). En contrepartie, Henri II, lassé des luttes intestines bretonnes, confie à son fils l'administration de la Bretagne dont Constance est la duchesse, son père vivant la plupart du temps en Angleterre. Les mariés ayant 5 et 8 ans, la Bretagne est donc directement administrée par l'Angleterre, ouvrant une concurrence majeure en Europe entre le roi Henri II d'Angleterre et le roi

Louis VII de France. Déjà, depuis 1159 la guerre est ouverte entre les deux puissances, le roi Plantagenêt ayant pris possession au nom de l'Anjou du Périgord, étendant encore ses possessions françaises ! Certains historiens y voient là le début de la première guerre de cent ans entre l'empire des Plantagenêts et le royaume capétien. Une période durant laquelle la Bretagne passa d'une domination à l'autre.

Quant au seigneur de Rezay Rolland, nul ne sait quel parti il prit, ni à quelle époque il disparaît ! Compte-t-il parmi les chevaliers, compagnons d'Hoël, tombés sur le champ de bataille de Rezé ? Ce que l'on sait par contre, c'est qu'en 1196 le sire de Rezay est Judicaël (fils de Rolland sans doute). Il figure avec son fils Guillaume dans un acte de l'abbaye de Geneston. Vraisemblablement fidèle au comte Hoël de Nantes, on l'a vu, Rolland de Rezay, ou son fils Judicaël, a ou ont-ils suivi le jeune Conan IV en 1156 ?

Nul ne le sait mais il semble que les seigneurs bretons suivront ultérieurement la duchesse Constance et son fils Arthur. Guillaume de Rezay sera l'un des témoins de la fondation de l'abbaye de Villeneuve (sur l'actuelle commune des Sorinières) en 1201. L'absence durant la seconde moitié du XII^e siècle d'un Rezay dans les chartes, actes et autres donations peut indiquer une absence du territoire et donc on peut imaginer un seigneur de Rezay (Judicaël ?) aux côtés de Conan IV en Angleterre. Le sire de Rezay n'a donc pas suivi Eudon de Porhoët dans ses luttes incessantes contre le roi anglais, ce qui le rend d'autant plus proche de la duchesse Constance et de son fils Arthur. L'assassinat de ce dernier par Jean Sans Terre (1203) créera les conditions d'un ralliement au roi de France, Philippe Auguste, des seigneurs bretons dont Rezay. Mais cela est une autre histoire et nous manquons d'éléments tangibles.

La localisation de la bataille de Rezé

Si les historiens s'accordent à dire qu'Eudon de Porhoët passe la Loire à Pont-Rousseau, à l'actuelle confluence de la Loire et de la Sèvre, personne n'avait indiqué jusqu'à Michel Kervarec la vraisemblable localisation de cette bataille qui marqua cette guerre de succession bretonne, laquelle devait déboucher sur la première guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre. Il faut pour cela se référer à la topographie rezéenne et à la toponymie. La cité médiévale s'est bâtie au nord de l'actuelle commune, de Pont-Rousseau jusqu'aux Saints Martin à l'ouest du vieux bourg. Tout au sud, la forêt de Touffou a été en partie essartée. Entre le village du Chêne-Creux et celui des Chapelles à Ragon s'étendent de grandes landes où des troupes armées pouvaient aisément se combattre, sur le versant oriental de la butte de Praud, point le plus élevé de Rezé, jusqu'aux rives de la Sèvre.



La forêt de Touffou (dessin de Michel Kervarec)

Or, sur ce site, la toponymie nous livre une abondance de noms très évocateurs qui, un temps, attirera l'attention de Michel Kervarec : le Châtelier, la Bataillerie, les Bertineries, les

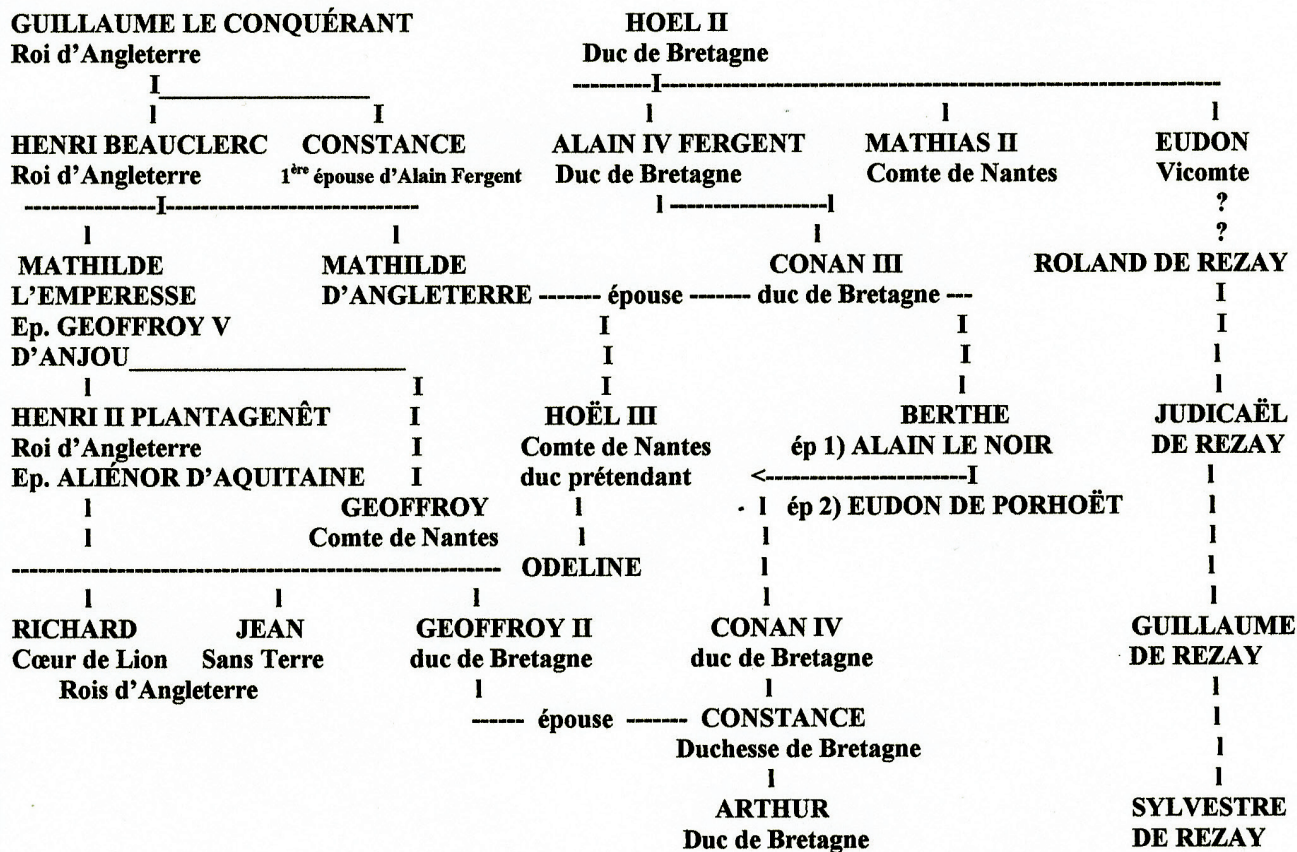
Brettes. Mais encore plus à l'est en allant vers la Sèvre, Michel Kervarec y voit plus sûrement avec la Blordière (du mot ancien « belouard » désignant un rempart fait de terre et de mardriers) la signification d'une présence de bastions, avec la Marterrie l'indication d'un champ des martyrs ou avec le clos de la Chevalerie (entre la Blordière et la Marterrie) une référence à peine voilée aux chevaliers qui combattirent en 1154. Une localisation qui paraît en outre tout à fait cohérente avec le récit de Pierre Le Baud indiquant l'attaque « par navire » (donc par la Sèvre) d'Hoël de Nantes contre Eudon de Porhoët « logé à Rezé ». Bien sûr tout cela est à prendre avec prudence mais constitue une contribution non négligeable à la recherche des lieux de l'affrontement des protagonistes bretons du combat. Cela nous indique en tout cas un espace assez large compris entre le tracé de l'ancien grand chemin du Bas Poitou (RN 137) et la Sèvre et plus sûrement au nord-est du Châtelier ou la topographie constitue un plateau en surplomb de la rivière, peut-être entre les Naudières et la Blordière. Près de 900 ans après les faits le débat n'est pas clos sur une bataille qui fit suffisamment de bruit pour que les historiens, on l'a vu, n'en épuisent jamais le sujet.

Bibliographie

- Histoire de Bretagne*, Bertrand d'Argentré, 1582 ;
Les Belles heures du comté nantais, J.-A. Chalet, 1980 ;
La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle, N.-Y. Tonnerre et A. Chédévile, 1987 ;
Histoire de la Bretagne ancienne et moderne, P. Chevalier, 1844 ;
Histoire de Nantes, M. Giraud-Mangin, 1935 ;
« La Bretagne et la rivalité Capétiens-Plantagenêts », Y. Hillion in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 92, n°2, 1985 ;
Terroir et Moyen Âge au pays nantais, M. Kervarec, 1999 ;
Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles), A. de la Borderie, 1888 ;
Chroniques des roys et princes de Bretagne armoricaine, P. Le Baud, 1505 ;
Henri II Plantagenêt et la Bretagne, J. Le Patourel, 1981 ;
La Vie des saints de Bretagne, Dom G.-A. Lobineau, 1725 ;
Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne, Dom H. Morice, 1742 ;
Les Plantagenêts et la Bretagne, B. Pocquet de Haut-Jussé, 1946 ;
Entre France et Angleterre : le duché de Bretagne : essai d'iconographie des ducs de Bretagne, M.-H. Santrot, 1988 ;
La Loire inférieure, G. Touchard-Lafosse, 1851 ;
Monographie sur l'histoire de Rezé, A. Vélasque, 1909.

ANNEXE

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SOMMAIRE DES PROTAGONISTES DE LA GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE 1148 - 1156



De la seigneurie des Pallets à Villeneuve

On ne sait précisément quand fut fondée la vicomté de Rezé, mais il est certain que le château en rapport n'était pas situé au bourg, centre paroissial, mais à Pont-Rousseau, ceci pour des raisons stratégiques évidentes. La fonction première des seigneurs était de protéger l'accès à la ville et au château de leurs suzerains, les ducs de Bretagne, leurs parents qui plus est.

Ceci dit, le bourg n'était pas dépourvu de défenses. Il y avait un château, dont on a reconnu une douve lors de la construction de l'actuelle mairie. Sans doute avait-il été confié à un cadet des vicomtes de Rezé, allié à une fille des seigneurs du Pallet d'où la seigneurie des Pallets s'étendant à Rezé et Vertou.

La similitude des prénoms d'une génération à l'autre est bien faite pour compliquer la tâche des historiens, ainsi de Hoël, mais je propose de considérer Hoël, qui régna sur le duché de 1066 à 1084, comme le fondateur de la vicomté, détachée de la châtellenie de Nantes. Hoël tenait le duché par son épouse Havoise, fille du duc Alain Canhiart. Ils étaient les parents du futur duc Alain Fergent, de deux autres fils et de deux filles. Je suppose que la vicomté fut créée pour Eudes, le plus jeune des fils, mais ceci reste très hypothétique. Alain Fergent régna de 1084 à 1115. Il avait cédé le comté de Nantes à son autre frère Mathias.

Nous avons la trace d'un château à Rezé dès cette époque. On sait seulement qu'il était fait d'un donjon carré et d'une « grande haie », c'est-à-dire d'une grande muraille.

Rolland de Rezé est cité pour la première fois en 1145 aux côtés du duc Conan III, fils

d'Alain Fergent. Il figure parmi les héritiers, ce qui montre une encore grande proximité familiale. Si je ne me trompe pas, ils étaient cousins germains. Tous deux étaient ensemble, cette année 1145, pour ratifier une donation faite par le duc aux moines de St Florent-le-Vieil.

En 1145, on les retrouve tous deux aux Couëts, pour entériner la prise de voile de Odeline, fille de Conan, et la transformation de la maison religieuse en abbaye au profit de celle-ci, ceci sous la dépendance de Saint-Sulpice.

Conan avait un fils Hoël qu'il renie comme bâtard sur son lit de mort, ce qui provoqua une désastreuse guerre de succession marquée par la bataille de Rezé en 1154. Nous ne savons pas ce qu'il advint de Rolland, mais c'est Judicaël qui lui succéda. Il apparaît en 1195 dans une charte de l'abbaye de Geneston, en lien avec Saint-Lupien, en tant que suzerain d'un seigneur dit Guillaume de la Poconnière qui cède des terres aux moines de Geneston à Saint-Lupien précisément.

En 1200, il est témoin pour la duchesse Constance, lors de la fondation de l'abbaye de Villeneuve, fille de Buzay. L'année suivante, accompagné de son fils Guillaume, il est à nouveau témoin- cette fois à Buzay-

pour Guy de Thouars, époux de Constance et futur duc-régent, ceci pour un échange entre ce dernier et l'abbaye.

Constance est décédée en 1201 et Judicaël peu après, semble-t-il. En 1205, c'est son fils Guillaume qui est aux côtés de Guy de Thouars pour entériner la fin des travaux à Villeneuve et l'entrée des moines dans leurs murs.

En 1210 et 1212, on le voit en conflit avec l'abbaye de Buzay à propos d'œillets de marais salants à Bouin. En 1215, il est à Villeneuve et fait un don en « aumône perpétuelle » aux moines du lieu de quinze lamproies à prendre sur l'écluse d'Estivelle.

Philippe-Auguste régnait alors en France et Richard Cœur-de-Lion en Angleterre. Après le décès de ce dernier en 1199, Arthur de Bretagne aurait dû accéder au trône d'Angleterre mais, Jean-sans-Terre, frère de Richard, ne l'entendait pas de cette oreille. En 1202, il avait fait enlever le jeune Arthur (16 ans) et l'avait fait assassiner dans sa prison. Après ce forfait, barons et évêques de Bretagne désignèrent Guy de Thouars, le second époux de Constance (mère d'Arthur), comme duc-régent en attendant la majorité d'Alix, leur fille.

Philippe-Auguste, lui, s'était emparé de la Normandie au détriment des Plantagenêts en 1204. Il avait des visées sur la Bretagne et c'est lui qui arrangea le mariage de la jeune Alix avec un Capétien, son cousin Pierre de Dreux, en 1213. Ainsi s'acheva la régence de Guy de Thouars au profit du nouveau venu, plus connu sous le nom de Pierre Mauclerc. Guillaume de Rezé n'est plus mentionné et c'est son fils Sylvestre qui apparaît en 1223 à Villeneuve où il est venu se décharger de l'aumône faite par son père sur l'écluse d'Estivelle. En contrepartie, il céda aux moines un pré situé au Chêne-Gala en Rezé dit désormais le Pré aux Moines ou pré de Villeneuve.

Sylvestre est encore cité en 1235 mais on note deux de ses proches, peut-être des frères : Guillaume et Sérís de Rezé. Ce dernier est dit seigneur de Briord, vidame de Rezé et des Pallets. La seigneurie des Pallets comme celle du Pallet, dont elle est pour partie issue, a changé de maître vers 1225. Elle a été rachetée par le duc-régent Pierre Mauclerc pour doter sa fille.

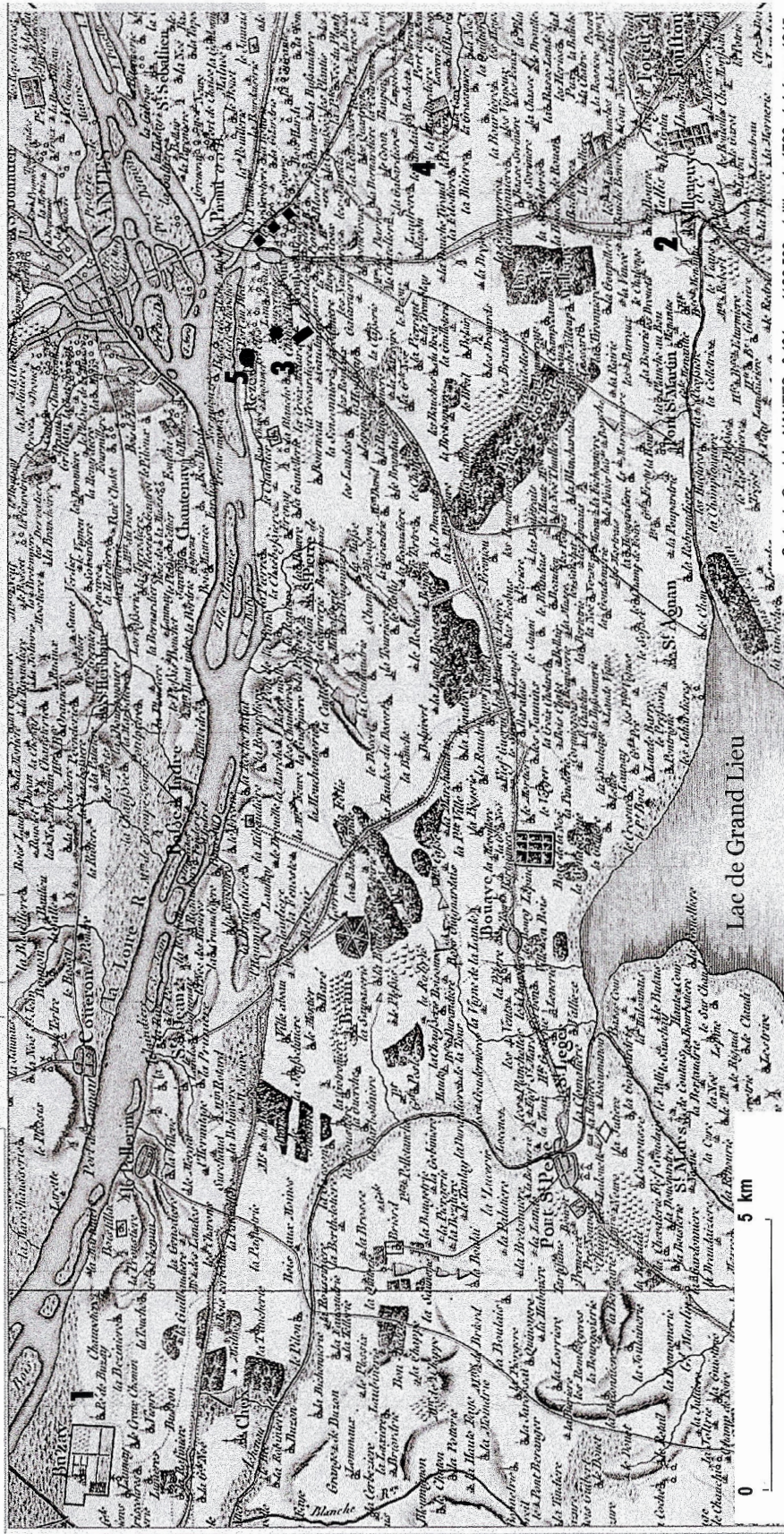
Ce dernier était une forte personnalité et un des grands féodaux les plus agités de son temps, toujours en veine d'étendre son pouvoir. À la mort de Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste, il avait fomenté un complot puis était entré en guerre contre la régente Blanche de Castille (1226) en complicité avec Thibaud de Champagne et Hugues de Lusignan. Ils furent défaits en 1229 et Pierre Mauclerc s'en alla rendre hommage à Henri III, roi d'Angleterre.

À Nantes, il se distingua plus « pacifiquement ». C'est lui qui décida d'agrandir la ville sur la rive droite de l'Erdre. Il se peut que l'expulsion des pêcheurs qui y vivaient soit à l'origine du peuplement de Trentemoult et la Haute-Ile. Ils compensèrent par la charge de monnayeurs qui leur fut octroyée.

En 1236, il unit ses deux enfants avec ceux de ses deux complices anti-royaux. L'aîné, Jean-futur Jean Ier- fut marié avec Blanche, fille de Thibaud de Champagne. La cadette, Yolande, fut mariée avec Hugues XI de Lusignan, dit le Brun, comte d'Angoulême.

Mauclerc se devait de doter largement ses enfants et c'est ainsi que Yolande de Dreux (ou de Bretagne) devint dame des Pallets et Hugues de Lusignan son seigneur.

Le berceau des Lusignan est en Poitou où ils possédaient une puissante forteresse, mais ils avaient agrandi considérablement leur domaine. Par les Croisades, ils fournirent un roi



Le vicomté de Rezé aux temps féodaux (illustration V. Brémont)

- 1 Abbaye cistercienne de Buzay fondée en 1135 par Bernard de Clairvaux sous la protection des comtes et ducs bretons
- 2 Abbaye cistercienne de Villeneuve, « fille » de Buzay, fondée en 1201. Y furent ensevelies la duchesse Constance de Bretagne, sa fille Alix et sa petite-fille Yolande au 13^e siècle
- 3 La Chalonière à Rezé, dans la mouvance des seigneurs des Palliers. Sera donnée par Louis XIV à Yves de Monti en 1672. Rezé devient un comté. Construction du château du 17^e siècle et de son allée ◆. Maupertuis juste au nord ◆ et les prairies de Sèvre ◆◆◆ relèvent de Villeneuve.

- 4 La Maillardière récupérée en fief sur la vicomté de Rezé par le sénéchal Briand Maillard en 1250
- 5 Le prieuré de St Lupien près du Port au Bled (port au blé) ● relève de l'abbaye de Geneston (O.S.A.) - ordre de Saint-Augustin, située à plus de 8 km au sud de Villeneuve.



Le château de Lusignan, détruit en 1575, propriété du duc de Berry, et le dragon ailé représentant la fée Mélusine. Peinture du mois de mars du Livres d'Heures commandé vers 1410 par le duc aux frères Paul, Jean et Herman de Limbourg, représentant une scène agricole. Peintre anonyme.

à Chypre et un roi à Jérusalem. La mère d'Hugues, Isabelle, comtesse d'Angoulême, eut une destinée qui témoigne des mœurs du temps. Fiancée à Hugues X de Lusignan, elle disparut le jour prévu pour le mariage, enlevée par Jean-sans-Terre qui en fit son épouse et elle en eut des enfants. C'est à la suite de cet enlèvement que Jean fut déchu de ses fiefs français (Maine, Normandie) par Philippe-Auguste. À sa mort en 1216, Isabelle regagna la France et retrouva Hugues X de Lusignan lequel, dispo-

nible, la prit pour épouse, cette fois pour de bon. Le seigneur des Pallets, était donc le demi-frère d'Henri III, roi d'Angleterre.

Le fief des Pallets s'étendait à Rezé et Vertou centré, dans le premier cas, sur le bourg, dans le second cas sur le village du Chêne, en bord de Sèvre, et la Noë (aujourd'hui la Noë Rocard). On pourrait croire que d'aussi grands seigneurs ne s'intéressaient guère à un fief aussi modeste. Ce serait une erreur et

Hugues entama même une action en justice contre les moines de Vertou, lesquels prélevaient un péage sur la Chaussée barrant la Sèvre. Sur la rive gauche, celle-ci aboutait un fief des Pallets et, de ce fait, Hugues prétendait ne rien payer. L'affaire se termina par un compromis.

Son beau-père, Pierre Mauclerc, était tout aussi procédurier, ce qui l'amena à une multiplicité de conflits, en particulier avec le clergé, qui l'excommunia, d'où son surnom — l'ennemi des clercs — Les menées extérieures furent contrées par le roi Louis IX, autrement dit saint Louis. Finalement, en 1237, la régence de Bretagne prit fin et son fils devint le duc Jean. Mauclerc s'en alla alors guerroyer sur mer contre les Anglais puis en Orient dans les Croisades. Il mourut en 1250. Le nouveau duc Jean I^{er} le Roux, Hugues de Lusignan et Sylvestre de Rezé étaient liés entre eux. Jean, comme son père, eut des démêlés avec le clergé et fut aussi excommunié mais — plus souple — il chercha des arrangements. En 1250, accompagné d'Hugues et Sylvestre, ses témoins, il se rendit à Lyon pour y rencontrer l'évêque de Porto, envoyé du pape, afin de faire lever l'excommunication, ce qui eut lieu.

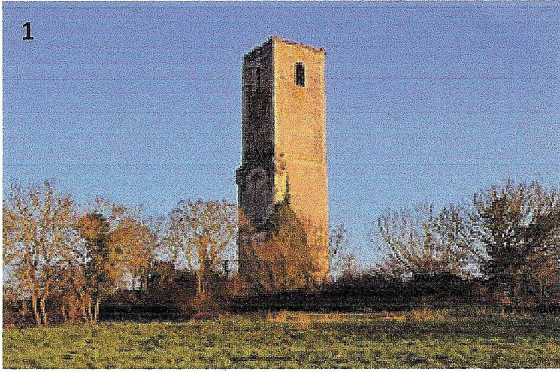
Briand Maillard était sénéchal (chef de la justice) pour Nantes, Rezé et Le Pallet (compris les Pallets). C'est à cette époque que, pour le remercier de ses bons services, le fief des Echelles en Rezé et Vertou, fut détaché des Pallets, en vassalité, au profit du sénéchal. Naquit la seigneurie de la Maillardière, dite au fief proche des Pallets et en arrière-fief de Rezé.

En 1271 naquit une autre seigneurie, détachée, elle, de la vicomté, le Chaffault de Bouguenais. Son premier seigneur se nommait Sylvestre de Rezé, probablement un cousin de l'autre Sylvestre de Rezé. Il devint Sylvestre du Chaffault.

Après la mort d'Hugues de Lusignan, la seigneurie des Pallets échut à son fils Guy d'Espeau, comte de la Marche, qui vendit à la famille Souvaing, seigneurs de Daon en Anjou. Yolande de Dreux (ou de Bretagne) mourut en 1272 en laissant un testament par lequel elle léguait une terre du bourg de Rezé à l'abbaye de Villeneuve où elle souhaitait être inhumée aux côtés de sa mère Alix. On y lit que : « *dame Yolande de Bretagne et messire Guy d'Espeau son fils avoient eu en la paroisse de Rezay plusieurs noblesses terres et juridictions qui estoient parties yssues de la richesse de la Compté de Nantes lesquels auroient donné et délaissé à la dicte abbaye et couvent de Villeneuve plusieurs terres devoirs et droictz...* »

C'est là une pièce tardive mais, par chance, il nous reste les copies de deux actes du 13^e siècle relatifs à cette seigneurie. Le premier (1273) concerne Villeneuve. On lit : « *A touz ceux qui cestes presentes lettres verront et orront, Gui de la Marche, chevalier seigneur de Perat, executeur pour le tou de testament de bone memoryre noble dame Yolant jadis comtesse de la Marche nostre chiere mere defuncte saluz en nostre signor comme la d(ite) Yolant jadis ma chiere mere et dame a est donné et lessié por Dieu et por le salu de s(on) ame a l'abbaye de Villeneuve de l'ordre de Citeaux en la diocèse de Nantes et as frères Dieu.*

Savent illuesques treize livres tourneis de rente durablement a tous jours mes(se) por son anniversaire sera chacun an en lad(ite) abaye, lesquelles treize livres de rente elle veust et ordone que fusent assises par ses executeurs en sa terre de Palaiz bien et léaument. Sachent touz que nos qui ne voloient pas amoindrir ne departir la dite terre de Palaiz les d(ites) treize livres de rente en non et par raison de la donoison et do les desus nommés et en non de l'execution desudi qui tenoient la terre a la dite Yolant assignames et assignons e baillons au diz frères de la dite abaye ou l'assentement et o la volonté de ans en telle maniere, c'est à savoir tous les quarz des vignes e les



Vestiges de l'abbaye de Buzay

cliché wikipedia

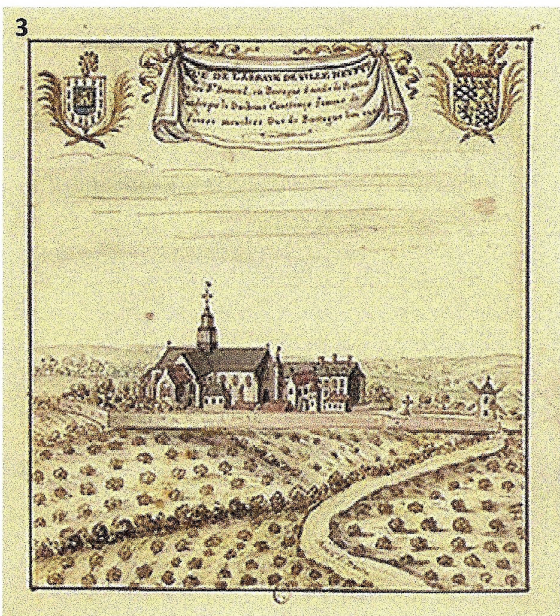
L'abbaye si dynamique aux siècles précédents était déclinante à la Révolution. Devenue bien national en 1792, et déjà bien délabrée, elle servit de base d'observation aux républicains entre Paimbœuf et Indret. Elle fut incendiée par les royalistes en février 1794. Il n'en reste plus qu'une tour en ruine.



Le prieuré de Saint Lupien à Rezé

cliché wikipedia

Cette dépendance de l'abbaye de la Madeleine à Geneston tombait en ruine depuis le 18^e siècle. Devenue bien national, ses deux bâtiments servirent de corps de ferme. Préservés de la destruction ils furent rachetés comme monuments historiques en 1983. Ils ont été restaurés : à gauche le bâtiment conventuel, à droite la chapelle du 15^e siècle. Ils s'intègrent dans la zone de fouilles archéologiques de Ratiatum et le centre d'exposition du Chronographe.



BnF - Gallica

L'abbaye de Villeneuve : gravure de Louis Boudan (?) 1695

Abbaye puissante qui accomplit de grands défrichements et des mises en culture autour du lac de Grand-Lieu comme le suggère la gravure idéalisée ci-dessus. Espace enclos entre le « chemin de Nantes » au premier plan et l'Ognon derrière le moulin.

Cette abbaye très aristocratique et féodale employait durement de nombreux tenanciers. Elle fut vendue comme bien national en 1792. Sa position stratégique fut mise à profit par le chef royaliste de Charette qui s'en servit comme position de repli après chaque attaque sur Nantes et Rezé. Ce qui vaudra à l'abbaye de Villeneuve d'être incendiée à son tour par la colonne républicaine du général Crouzat en février 1794.

¹ Louis Boudan dessinateur et graveur prolifique, spécialiste de l'art funéraire et de l'architecture du Moyen Âge, travaillant pour le collectionneur Roger de Gaignères, à la fin du règne de Louis XIV.



BnF - Gallica

Le tombeau d'Alix de Bretagne et de sa fille Yolande à l'Abbaye de Villeneuve

Gravure annotée en couleurs vers 1715 (Louis Boudan ?) calquée en 1861.

La sacristie de cette abbaye aristocratique et puissante accueillit nombre de tombeaux somptueux, en relief et en cuivre émaillé comme celui reproduit ci-dessus. Le cuivre fut récupéré à la Révolution et fondu pour des usages militaires.

Il ne reste plus rien des bâtiments d'origine.

terrages et deus toneaux de vin de rente e les vignes que la dite Yolant avoit ou vouloit avoir a un pressoir assis a Rezai, a avoir a tenir a posseir et a exploitier. Cestes choses davant dites a tote la dreiture et la seigneurie qui i appartient excepté la haute seigneurie au davant diz frères o a leur commandement perdurablement en paiz franchise e quitement e a en fere pleniement la volonte e en testemoine de ceste chose nous avons doné au davant diz frères cestes presentes lettres scellées en n(ot)re seau. Ce fut fet le meis de may l'an de grace mil dou cenx sessante e treze ».

Nous avons donc là l'acte de fondation du fief de Villeneuve en Rezay qui inclut une partie du Goulet, dans le bourg, et l'essentiel du village de Mauperthuis avec les terres en dépendant (pour une part seulement).

Guy de Lusignan apparaît sous différents noms suivant les chartes (d'Espeau, de la Marche, de Perat...). Il apparaît dans un acte de l'an 1290 intéressant la cession de propriété de la seigneurie des Pallets. Il semble que celle-ci ait été « engagée ». On lit : « *Sachent tous que nous Geffrei Souveing et Geffrei de la Chalonnrière, valleit, avons fait esmargier a Denis de Quahen, cleric, sus pierres Brient de Rezae et sus Osenne sa femme por une somme de peaine, c'est a savoir quatorze livres de principau deite por enteriner les lettres noustre chier seingnour monseignour Gui de la Marche de ses contraz dont il use en sa court du Palez e a Rezae ».*

Brient de Rezé est probablement un frère de Sylvestre II, qui a été armé chevalier quatre ans plus tôt. Le problème ici est que deux personnes semblent postuler pour la reprise des Pallets (et du Pallet). En réalité, seul Geoffroi Souvaing apparaît comme seigneur. Geoffroi Sanvoine (comme il est écrit dans une charte de 1298) est dit seigneur de la Chalonnrière, terre située dans la mouvance des Pallets. Au siècle suivant, les Souvaing tiennent les Pallets, mais il y a une contradiction. Un acte de la Chambre des Comptes,

datée de 1664, indique que René et Jean Aménard sont seigneurs en 1359 et 1381. Mais, Jean de Malestroit, qui a travaillé sur l'histoire de Vallet (où la seigneurie du Pallet était toute puissante), écrit que le Pallet est passé aux Aménard en 1416, par le mariage de Jeanne Souvaing avec Jacques Aménard, dernier de ce nom, décédé en 1481. Le registre de la Chambre des Comptes est vraisemblablement fautif, le 3 et le 4 pouvant être aisément confondus en écriture ancienne.

La fille de Jacques Aménard, Renée, a épousé Christophe II de Goulaine et, désormais, c'est cette maison qui tient le Pallet, alors que les Pallets, en Rezé et Vertou, passe sous la maison de Laval, par la fille de Jean Aménard. Un acte de 1535 indique que « *Jehan de Laval a les Paletz de sa femme par messire Jehan Aménard ».*

La seigneurie du Pallet s'étendait à le Pallet, Mouzillon, Gorges, Monnières, la Haye-Fouassière, la Chapelle-Heulin et Vallet. Celle des Pallets s'étendait à Rezé et Vertou. À Rezé, les terres s'étendaient du ruisseau de la Balinière au village du Landreau, de la rivière du Seil au village de la Galarnière. Dans les îles ainsi qu'autour des villages du Jaunais et de la Morinière, elle possédait quelques enclaves. Pendant tout le Moyen Âge, elle conserva la haute justice sur les terres de la Maillardière, de Villeneuve en Rezé et de la Chalonnrière, seigneuries vassales. La Maillardière obtint la haute justice au 16^e siècle. La Chalonnrière, au contraire, redevint un simple fief sous les Pallets. Le seul acte attestant que cette maison eut une juridiction date du 13^e siècle. On lit : « *A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, Geffroy Sanvoine chevalier e le saygnor de la Chaalonere saluz en notre seygnor. Sacent tous present e a venir que davant nous en droit present establi Guille Jarron pbre conteste et recognent avoir vendu et octroye az Religieus o l'abbe e ou couvent de Geneston trois quartiers de vigne. Fait et passé l'an 1298 ».*

Les terres en question sont dites la Grande-Marière et resteront propriété de Geneston jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La chartre citée est une copie du 17^e siècle et, pour Sanvoyné, il faut lire Souvaing. Cette seigneurie de la Chalonnaire disparue, du moins ayant perdu ses droits majeurs, il n'en subsista pas moins une importante maison noble qui, au 16^{ème} siècle, fut la résidence de campagne du maire de Nantes, Yvon Rocaz. Au début du 17^e siècle, le relevé qui en fut fait nous la montre en mauvais état. Elle fut rasée et, à sa place, on construisit le château que beaucoup de Rezéens d'aujourd'hui ont connu. Siège du comté de Rezé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, il a donné son nom, le Château de Rezé, à un quartier de la ville. Le plus haut immeuble de cette dernière (après la Cité radieuse de Le Corbusier) est construit en lieu et place de cette bâtisse.

La seigneurie des Pallets avait son château au bourg de Rezé. L'auditoire, les halles et le carcan se dressaient à côté. Un autre carcan se trouvait au village du Chêne, en Vertou. Le gibet à quatre piliers a laissé son nom dans la toponymie actuelle, la Carrée, ce que l'on peut rapprocher de la Carrée de Biesse, gibet de la ville de Nantes. Le gibet rezéen fut partagé avec la Maillardière lorsque cette seigneurie obtint la haute justice.

La terre du Petit-Villeneuve s'étendait au bourg de Rezé entre les actuelles rues de Saint-Lupien et Georges Boutin. Elle a été coupée en 1927 par la rue des Treilles dans le cadre d'un lotissement. Des bâtiments s'y voyaient autrefois que les habitants du bourg nommaient la ferme Rontard. C'était elle le Petit-Villeneuve.

Le passage des Lusignan à Rezé avait laissé d'autres traces mais le temps les a fait disparaître.

Au 17^e siècle le voyageur Dubuisson-Aubenay signale les ruines d'un fort que les habitants

nomment le Château et qui se situe à l'ouest du Port-au-Blé, près du Seil et du ruisseau de la Balinière. Ces terres relevaient des Pallets et les Lusignan y avaient manifestement fait construire une forteresse relevant des défenses avancées de la ville de Nantes et barbant l'angle formé par la Loire et la Sèvre (en bord de Loire, c'était le fort des Templiers).

Près du village des Chapelles, à proximité de l'actuelle rocade, se situait aussi à coup sûr, un autre fort, lui aussi sous les Pallets (avant de passer sous la Maillardière). La toponymie ancienne l'indique et, il y a une vingtaine d'années, un monsieur qui y construisait sa maison, me dit qu'il n'avait cessé de trouver de gros murs sous son terrain.

Nous ne savons pas où se faisaient inhumér les vicomtes de Rezé mais Constance, Alix et Yolande de Bretagne avaient choisi Villeneuve, fondation de Constance.

Curieusement, nous ne savons rien d'autre sur le tombeau de cette dernière. Par contre, nous avons des dessins en couleur du tombeau commun d'Alix et Yolande, ainsi que ceux de plusieurs seigneurs de la Maillardière et du Chaffault inhumés dans la même abbaye.

Dubuisson-Aubenay a décrit ces monuments tels qu'ils se voyaient dans la première moitié du 17^{ème} siècle. Les dessins ont été faits un peu plus tard et heureusement conservés par le collectionneur Roger de Gaignères (1642-1715). Ils se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France.

Les tombeaux ont été détruits lors des guerres de Vendée. Villeneuve fut un lieu de combats entre les insurgés royalistes et les troupes républicaines et ceci à plusieurs reprises. Les gisants d'Alix et Yolande étaient en cuivre plaqué or et ils ont probablement fini à la fonderie d'Indret. Dubuisson-Aubenay écrit :

« Le cloître est petit et peu majestueux. L'église ne l'est guère davantage, mais dans le milieu du ault du chœur, il y a une sépulture longue de 6 piés ou environ et large de 4 à 5, élevée sur terre de deux piés, couverte d'une couverture entière ou lame qui débordé sur les costés, de cuivre doré, émaillé de moresques, orné d'escussons de aultres alliances et seigneuries comme Bretagne, Angleterre, Navarre etc. tout autour, et portant deux statues de cuivre doré, gisantes et vestues, celle du côté gauche coronnée d'une coronne aulte, mais simple et unie, sans fleurons, et tenant en sa main droite un sceptre fleuronée. Celle de main droite est vestue à la matronale, sans aucune marque de principauté, à l'entour de laquelle, sur le ault de la lame qui la porte, il y a écrit d'encre d'émail noir :

[l'inscription est en latin et j'en donne la traduction de l'historien Alain Croix]

Ici est Yolande, la noble descendante du duc de Bretagne, Pierre de Braine, que ce monument magnifique recouvre. L'honneur du comté de la Marche étincela de sa jeunesse. Dans tant de beauté, elle brûla de l'amour de Dieu, modeste au milieu des richesses, sage, amie de la piété, constante, pure par le corps, chaste dans l'âme, douce, féconde en vertus, agréable de visage, élégante en tout, sage, éloquente dans ses paroles. Que sainte Marie, mère de Dieu, brillante étoile, lui accorde un lieu pour son repos.

Comtesse de la Marche. Le dimanche après la fête de saint Denis, mourut dame Yolande, comtesse de la Marche et d'Angoulême, l'an du seigneur 1272.

Mais au-dessous de l'autre statue coronnée et le long du costé de la sépulture, il y a écrit :

[Alain Croix traduit]

L'heureuse comtesse de Bretagne dont le corps est placé en la présente tombe, semblable à la simplicité de la colombe, au milieu des richesses elle vécut humble ; pour elle, le monde était méprisable depuis longtemps... mais il la retenait.

Enfin, sa vie étant finie par une heureuse mort, elle entretient les frères de ce couvent et les a rendus fameux... »

Ainsi était l'épithaphe d'Alix retirée en religion. Le tombeau de Briant Maillard, sénéchal de Nantes, Rezé et le Pallet, fondateur de la seigneurie de la Maillardière, décédé en 1284, se situait dans la sacristie. Sur la muraille voisine, on lisait l'épithaphe. Rédigée en latin, elle a été traduite par Alain Croix :

« Sous ce monument gît Briand Maillard, pleuré par beaucoup, grand parmi ses concitoyens, sage, homme riche, cher à ses proches car généreux, opulent et non pas avare, homme célèbre de réputation, économe de propos superflus, respectueux du plus âgé, homme croyant au Christ bon, homme ne faisant du tort à personne, homme se tenant à l'écart de toute ruse, homme suivant les honnêtes assemblées, plein de piété, homme aimable pour tous, il demeure ici, occasion de pleurer, lui qui gagnait souvent les seuils des saints, consolant par ses dons les gémissiments des miséreux, habile en parole. L'an 1280 et quatre, à la fête de la saint Martin où l'on célèbre les joies du Seigneur vivant, il paya ses dettes à la mort. Que le père lui soit consolation et le Fils appui et aussi le saint Esprit, Dieu unique. Amen. »

Les aînés des Maillard se prénommaient Briand comme les Rezé avaient Sylvestre et les Lusignan Hugues. À Villeneuve, on pouvait voir la tombe d'un second Briand Maillard, décédé en 1321, probablement le fils du précédent. L'épithaphe était infiniment plus sobre et rédigée en français : « *Cy-gist humble, sage, dévôt et heur Briand Maillard.* » Dubuisson-Aubenay a noté sur un mur une inscription en latin qui semble concerner un troisième Briand Maillard. Elle est traduite : « *Pain des pauvres, source de sagesse des voyageurs, ennemi des honneurs, prenant soin de tous, libéral et aimable, jeune et sage, Briand Maillard mort honoré git ici inhumé.* »

Macé Maillard, lui, décédé en 1291, était probablement un frère de Briand I^{er}. L'épithaphe, en français, indique :

« Cy-gist Macé Maillard qui trépassa le jour de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, en l'an de grâce mil deuz cens et septante et un. L'ame de lui soit en répons. Amen. »

On voyait une dernière tombe Maillard, mais on ne sait avec certitude de qui il s'agit. On a proposé Raoul Maillard, cité en 1359 et 1388, conseiller à la Chambre des monnaies de Bretagne.

Les du Chaffault, eux, se font représenter en armes quand ils peuvent mourir chez eux. Ainsi, Sylvestre I^{er} n'est pas aux côtés de son épouse, Marie de Barnel, décédée en 1321. Mais Sylvestre II accompagne Agnès de Champcartier, lui étant décédé en 1332. Sylvestre III, de même, décédé vers 1377, a retrouvé Isabelle de la Jaille, morte bien plus tôt (vers 1353). La pierre tombale montre aussi une épligie de leur fils Yvon décédé dans l'enfance. Le grand-père maternel d'Isabelle était Guy de Thouars.



Briand Maillard (Figure de bourgeois représenté debout, coll. BNF)

La Jaille-Yvon est aujourd'hui une localité du Maine-et-Loire.

Le seigneur des Naudières dans la ligue en Bretagne

Un épisode des guerres de religion à Rezé (1589-1598)

En 1517, Martin Luther remet en cause l'Église catholique. C'est le premier acte de la Réforme protestante. En 2017 la presse régionale s'est largement faite l'écho du cinq centième anniversaire à Nantes de l'événement. En juin 1996, j'avais écrit un article dans *l'Ami de Rezé* n°24 intitulé « le protestantisme à Rezé aux 16^e, 17^e et 18^e siècle ». Cela m'avait permis de montrer la relative faible présence de l'église réformée à Rezé mais aussi l'attitude modérée des nobles et bourgeois catholiques nantais du corps de ville se refusant au massacre des protestants lors de la Saint-Barthélémy en 1572. Dans sa majorité la bourgeoisie nantaise restait hostile aux novateurs – elle craignait trop de voir ses rapports commerciaux avec l'Espagne troublés par l'essor de l'hérésie – sans pour autant pousser à la guerre civile. Yves Rocaz, seigneur de la Chalonnaire en Rezé (actuel Château de Rezé), maire de Nantes de 1565 à 1567, parent d'André Rhuis, le « Rothschild nantais » représente bien à Rezé ces négociants établissant leur fortune par les échanges commerciaux. Je reviens ici sur cette époque et en particulier sur les guerres de la Ligue entre 1588 et 1598 qui vit le sire des Naudières en Rezé (de l'Esnaudière, du nom du premier sire du lieu, Jehan Esnaud, un serviteur du duc François II de Bretagne, en 1485) participer activement aux troubles ainsi que quelques autres seigneurs du sud Loire.

Rezé et les guerres de religion (1567-1588)

L'attitude modérée du corps de ville nantais ne saurait refléter complètement l'attitude globale des catholiques comme des protestants dans notre région et singulièrement à Rezé durant les guerres de religion au 16^e siècle. Ainsi, en 1567-68, répondant à l'appel du prince de Condé, quelques nobles protestants (Lanoué Bras de Fer, du Chaffault...) commirent des violences en pays nantais. En novembre 1568, un coup de main – du sire du Chaffault – força les carmélites des Couëts à se réfugier à Nantes avec leurs reliques et le corps embaumé de Françoise d'Amboise¹. Les découvertes archéologiques de 2004 dans les Champs Saint-Martin à Rezé, particuliè-

rement de squelettes de femmes datés du 16^e siècle, à la dentition parfaite, laissent à penser, que les protestants auraient bien poursuivi les moniales en exécutant une vingtaine d'entre elles, ensevelies, loin de leur couvent, dans les ruines de la basilique paléochrétienne des Saint-Martin de Rezé.

Mais les catholiques ne seront bientôt pas en reste. En août 1585, répondant à l'appel du fameux duc de Guise, le duc de Mercœur, beau-frère du roi Henri III et gouverneur de Bretagne depuis trois ans, se fait le porte-drapeau de la Sainte-Ligue dans notre région. Il dirige ses troupes sur la rive gauche de la Loire pour couper les églises huguenotes bretonnes — de Blain et Guérande notamment —

¹ *La Commune et la milice de Nantes*, C. Mellinet, 1840.

de leurs défenseurs attirés (au sud Loire, Vieilleville et Montaigu acquises aux protestants). Les troupes du roi Henri de Navarre (héritier du trône, le roi de France n'ayant pas d'enfant, et chef du parti huguenot) poussent jusqu'à Vertou, obligeant les paysans réfugiés à s'entasser dans les îles de Loire. La guerre civile apporte la désolation à Rezé, comme en témoigne cette remontrance du procureur syndic nantais le 6 septembre 1588 : « *comme journellement les ennemys font coursses pilleries et gastent tout autour de cette ville, ranczonnent le peuple, lèvent des tailles et deniers ordinaires, baillent des communissions pour ce faire par les paroisses, et contraignent les refuzans entre aultres les pauvres paysans par emprisonnemens et longue captivité de leurs personnes, leurs beufs et bestails et aultres gaiges qu'ils enlèves de force* ».



Gravure de Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, par H. Jacobsen

Les troupes de Mercœur, établies à Pont-Rousseau ripostent : « *[elles] vivent aussi sans payer et à discrétion.... Et ce qui est plus estrange au deçza de la rivière de Loyre ou tout est paisible, la regyment du sieur de Jarsay et aultres troupes*

se sont ralliées qui consomment tout et uzent de grandes viollances et extorsions tellement que la liberté du commerce est cessée et le plat pays est tout ruyné »². Enfin le recteur de Bouguenais note effectivement en marge d'un acte de baptême du 26 octobre qu'il « *fut faict quand les fouregements du capitaine Gerse estoit au bourgt... furent neuff jours en ce bourgt tout foullement* ».

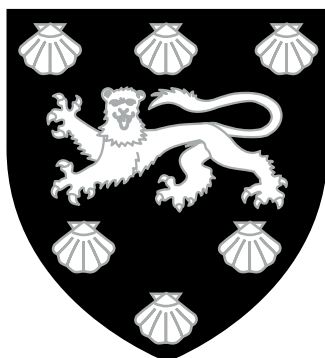
Les seigneurs de Rezé et du sud Loire durant la guerre de la Ligue

Tandis que la France va plonger dans dix années d'une nouvelle guerre civile, le vicomte de Rezé est Thomas de Guémadeuc, un gentilhomme, grand écuyer de Bretagne, allié à la puissante famille de Beaumanoir, qui vit essentiellement sur ses terres bretonnes plutôt qu'en pays nantais. Il restera loyal au roi et suivra Henri IV. Plusieurs seigneurs se partagent quelques terres nobles et feront des choix divers. Claude Brossard de la Trocardière, échevin de Nantes, maire de la ville en 1583-84, sans doute comme ses collègues, tout en prêtant serment à l'Union dans la Sainte Ligue (sa devise était « *les yeux de tous espèrent en toi seigneur* ») semble adopter une posture plutôt modérée. Il n'en est pas de même de Jean de Gueheneuc (ou de Guiheneuc) seigneur de l'Esnaudière (les Naudières), terre qu'il tient de sa mère, Jeanne Texier femme (veuve ?) de Claude de Guéhéneuc. Cette famille, originaire du pays de Châteaubriant, possède entre autres terres, celles de Saint-Julien de Vouvantes et de la Meilleraie. Le capitaine de L'Esnaudière prendra le parti de l'Union ou de la Sainte-Ligue. Un autre grand seigneur du sud Loire sera de ce parti, Gabriel de Goulaine, allié à une grande famille bretonne, les d'Avaugour, tandis que Gilles de Ruellan, seigneur de Rocheportail (près du Mont-Saint-Michel) dont trois des filles épouseront des seigneurs de Rezé ultérieurement (Jeanne avec Thomas II de Guémadeuc, Vin-

² Archives municipales de Nantes BB20 F°454-2

cente avec Jacques Barrin de la Galissonnière et Barbe avec Gabriel II de Goulaine) se mettra au service des deux camps ! Enfin Pierre de L'Espinau, seigneur du Chaffault — dont la mère Marie du Chaffault (en Bouguenais) est l'une des héritières d'une branche cadette de l'ancienne maison des vicomtes de Rezay — sera l'un des capitaines protestants aux côtés de François de Lanoue, seigneur de Briord en pays de Retz (le fameux Lanoue Bras de Fer) et du duc de Rohan.

Le but de la Sainte-Ligue est clair : extirper définitivement le protestantisme de France ! En Bretagne la guerre est conduite par le duc de Mercœur, le propre beau-frère du roi, gouverneur de la province. Par son mariage avec Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, descendante de Charles de Blois — l'un des instigateurs de la seconde guerre de succession de Bretagne au 14^e siècle — Mercœur fait de la guerre un véritable mouvement séparatiste.



Blasons des sires de Guémadeuc vicomtes de Rezé
 (« de sable au léopard accompagné de six coquilles, trois en chef et trois en pointe, le tout d'argent »)

Parmi les défenseurs de la cause protestante en Bretagne figure en bonne place le duc Henri de Rohan (petit-fils d'une sœur de Jeanne d'Albret, la mère d'Henri IV) dont un cousin, Hercule, duc de Montbazou jouera un rôle à Nantes au moment de la signature de l'Édit mettant fin à la guerre civile. Le succès de la Ligue est tel qu'elle devient un danger pour la monarchie. En mai 1588, elle parvient à chasser le roi Henri III de la capitale. Ce der-

nier ripostera en décembre en faisant assassiner le duc de Guise. La ligue proclame alors la déchéance du roi et reconnaît comme souverain le cardinal-duc de Bourbon (catholique mais frère des protestants Antoine, père du futur Henri IV, et Louis prince de Condé). L'assassinat d'Henri III par un moine fanatique en août 1589 achève la division : tandis que le roi de Navarre, héritier proclamé du roi défunt, prend pour nom Henri IV, le cardinal de Bourbon est reconnu roi par la Ligue sous le nom de Charles X ! Au parlement de Rennes reconnaissant le « roi hérétique », Mercœur répond par la création du parlement de Nantes. Il n'a que faire du « roi de paille » qu'est le duc de Bourbon — qui, en outre, décédera en mai 1590 à Fontenay-le-Comte — et se rêve déjà en nouveau duc d'une Bretagne indépendante, fondée sur le succès des armes et les droits de Penthièvre. Il tient la ville de Nantes, dispose de troupes nombreuses, le clergé lui obéit et le peuple le flatte et le fanatise.



Blasons des sires de Gueheneuc (« d'azur au lion léopardé d'argent surmonté de deux fleurs de lys du même »)

Parmi les capitaines désignés par Mercœur pour défendre la ville de Nantes et pour conquérir les places bretonnes restées fidèles au roi Henri IV on trouve donc Jean de Guehéneuc, seigneur de l'Esnaudière et autres lieux, jeune écuyer d'une vingtaine d'années (il serait né vers 1570) à qui l'on confie une centaine d'hommes qui tiennent garnison sur ses terres rezéennes, sur le « plateau » des Naudières, poste avancé pour la défense de Nantes. Il est par ailleurs nommé capitaine de Guérande.



Écu frappé à la monnaie de Nantes au nom de Charles X.

Autour de l'entrée de Mercœur à Rennes

Le duc de Guise est mort, Henri III règne encore tandis que Mercœur, le gouverneur de Bretagne, homme fort de Nantes, entend réduire les résistances bretonnes, nombre de seigneurs étant restés fidèles au roi. L'entrée dans Rennes le 13 mars 1589 est l'occasion de noter le comportement du capitaine rezéen seigneur de L'Esnaudière. Entré dans la suite de Mercœur, il se livre au pillage et à la rançon lors du siège de Vitré. Un témoin nous raconte qu'il rançonne en la paroisse de Janzé la dame Rollande Naschart et qu'après avoir pillé sa maison « *L'Esnaudière (...) capitaine de la troupe desdits voleurs, pour sçavoir la cause de la détention répondit ainsi que le rapporte la dicte femme qu'il ne lui fallait qu'argent* »³ réclamant 800 écus et ajoutant que « *si la somme ne lui voulait accorder derechef (...) menace (ladite femme) de lui couper les doigts et de lui donner du pistolet à la tête* ». Ce faisant, notre homme conduisit le propriétaire de la maison en la ville d'Acigné « *et le lendemain jusqu'aux faubourgs de Vitré où il fut 5 jours où il est entre leurs mains et finalement fut contraint par leurs menaces et intimidations de composer pour sa rançon à 110 escus qu'il envoya emprunter en cette ville d'avecques le sieur de Bron Godet advocat en la cour. Et fut ladicte somme de 110 escus portée audict Vitré par les sieurs de la*

Bouestelière et Bussonaye son beau-frère et baillée au sieur de l'Esnaudière, capitaine, lequel eu 30 escus et les reste le bailla à un nommé Lessart de Vern (...) lequel eut sa part du butin ».

L'Esnaudière et l'émeute du Bouffay, la mort du vicomte de Rezé

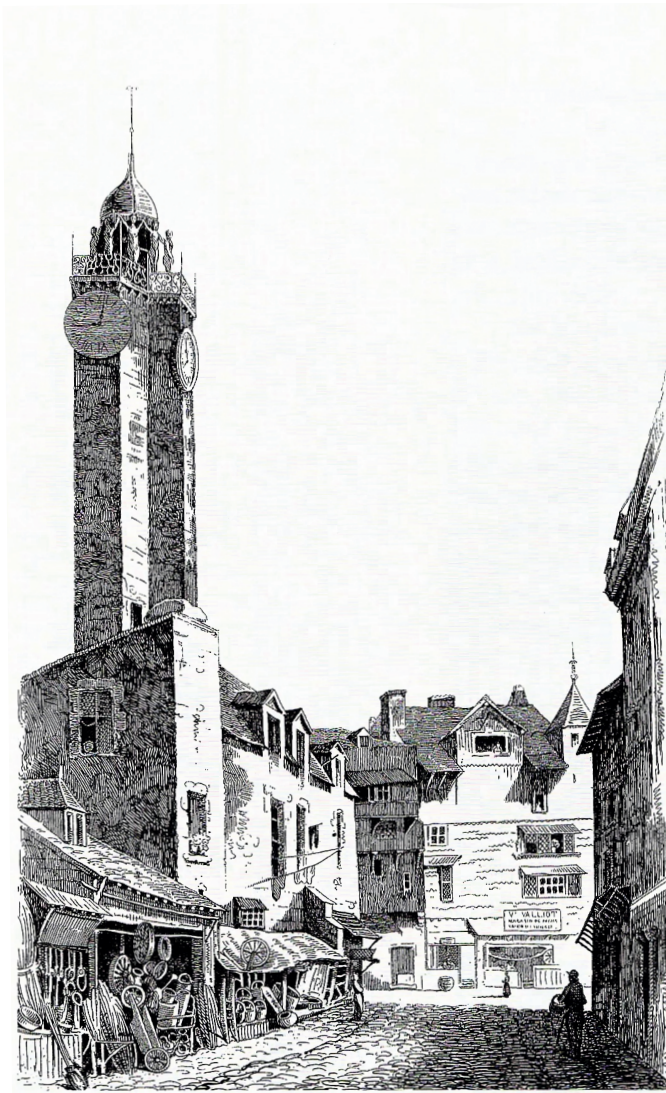
« Le capitaine Lesnaudière » fait, à l'occasion de son périple en Bretagne, nombre de prisonniers parmi les calvinistes, prisonniers qui sont enfermés au château de la Juliennaise à Saint-Étienne-de-Montluc. En juillet 1590, les royalistes tentent de passer l'Erdre et, vainement, de reprendre Nantes. À la tête de deux cent arquebusiers⁴, L'Esnaudière défend la ville qui est gardée à Mercœur. Le mois suivant, une émeute populaire survient place du Bouffay à Nantes. L'Esnaudière, qui a fait des prisonniers lors du siège, et s'appuyant sur le parlement de Nantes, entend les punir « *comme des voleurs* » en les faisant mettre à mort, le peuple se ruant sur la place pour « *exiger la potence, qu'autrement ils en seraient quittes pour une rançon qui ne profiterait qu'à quelques privilégiés* »⁵. Mais, prudent, le bureau de ville (municipalité) de Nantes, pourtant acquis au gouverneur, par crainte de représailles probables parvient à calmer l'émeute en conduisant les prisonniers à la geôle du Bouffay. Passé l'effervescence, quelques mois après, les prisonniers furent remis au capitaine de L'Esnaudière, sans toutefois l'obliger à acquitter les frais faits à la geôle « en récompense de son zèle ». C'était un bon moyen d'assurer leur remise en liberté, le capitaine n'entendant pas s'acquitter des frais en question.

En 1591, c'est un lieutenant de Mercœur, Laurent d'Avaugour, qui tue Guémadeuc, vicomte de Rezé, près de Moncontour.

³ *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, Nicolas Travers, 1836.

⁴ *Autorité et société nantaise durant les guerres de la Ligue*, Elizabeth C. Trugle, 2013.

⁵ *Le Bouffay, Nantes - 1472-1622 3^e partie*.



La tour du Bouffay à Nantes 17^e siècle (Peter Hawke, musée Dobrée)

Cette année-là est féconde en combats. Les belligérants reçoivent des renforts. Philippe II d'Espagne envoie aux ligueurs 5 000 Espagnols, sous le commandement du général Juan d'Aquila. Les royaux reçoivent 2 500 Anglais commandés par Norris.

En mars, les ligueurs, qui tiennent la ville de Moncontour, mettent le siège devant le château tenu par des troupes fidèles au roi. Les royaux ripostent en envoyant au secours des assiégés les troupes sises à Loudéac de Coëtquen et Guémadeuc, au-devant desquelles

se porte pour les contrer le ligueur Saint-Laurent (propre gendre de Coëtquen). Mais les « royaux » mettent en déroute le prétentieux. À cette nouvelle, les Ligueurs se retirent de Moncontour avec précipitation. La forteresse demeure au roi mais Guémadeuc y a perdu la vie. C'est aussi à Moncontour que Lanoue Bras de Fer perd la vie au début août 1591. L'année suivante ce sont les Espagnols qui battent les « royaux » qui assiégeaient Craon tenu par les Ligueurs. Un échevin nantais, Pierre de Monti (qui acquiert la terre de la Chalonnaire à Rezé en 1601) sera d'ailleurs fait prisonnier alors que, dans la suite du maréchal Strozzi, il participait au siège avec les « royaux ».

Aux États de la Ligue de Bretagne

Pendant la Ligue de Bretagne, le duc de Mercœur, qui exerçait les fonctions souveraines dans la province, en « *attendant un Roy très crestien et catholicque* »⁶,

convoqua trois années de suite à Vannes, en 1592, 1593 et 1594, les membres ligueurs des États, tandis que les anti-ligueurs tenaient leurs assises à Rennes. Parmi les membres de la Noblesse, citons : Gabriel de Goulaine, Jean d'Avaugour, Jean de Rosmadec, François de Carné, René de Thalouet et Jérôme d'Aradon. La troisième tenue des États de la Ligue à Vannes eut lieu du 2 au 12 mai 1594. L'évêque de Saint-Malo, Charles de Bourgneuf, présida avec Jean d'Avaugour. Les évêques de Saint-Brieuc et de Léon se firent représenter.

⁶ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine – PV des États de la Ligue en Bretagne C 3198.



Procession de la Ligue

À ce moment, le duc de Mercœur commence à s'isoler dans sa guerre face au roi. Après le long siège de Paris et une victoire écrasante sur les catholiques ligueurs, Henri IV abjure le protestantisme à Saint-Denis le 25 juillet 1593 et est sacré à Chartres le 27 février 1594, entrant dans Paris le lendemain. Les États de la Ligue de Bretagne ⁷ ouverts le 2 mai témoignent d'ailleurs des difficultés de Mercœur et des députés aux États. Parmi ces députés siège — comme en 1592 d'ailleurs — Jean de Guehéneuc seigneur de l'Esnaudière. Le capitaine, qui s'est marié l'année précédente à Louise de Callac (fille d'Olivier de Callac, d'une famille de receveurs et de gens des comptes depuis plusieurs générations), a fortune faite ! Et, vraisemblablement, il a obtenu la confiance du gouverneur de la province. Ainsi, lors de ces États, le 7 mai 1594, Mercœur le désigne parmi une délégation constituée avec deux autres députés (l'abbé de Meilleraye et Jean Rozerech, sieur de Pénanrun, conseiller au présidial de Quimper) envoyée à Don Juan d'Aquila, chef des troupes espagnoles, aux fins de demander

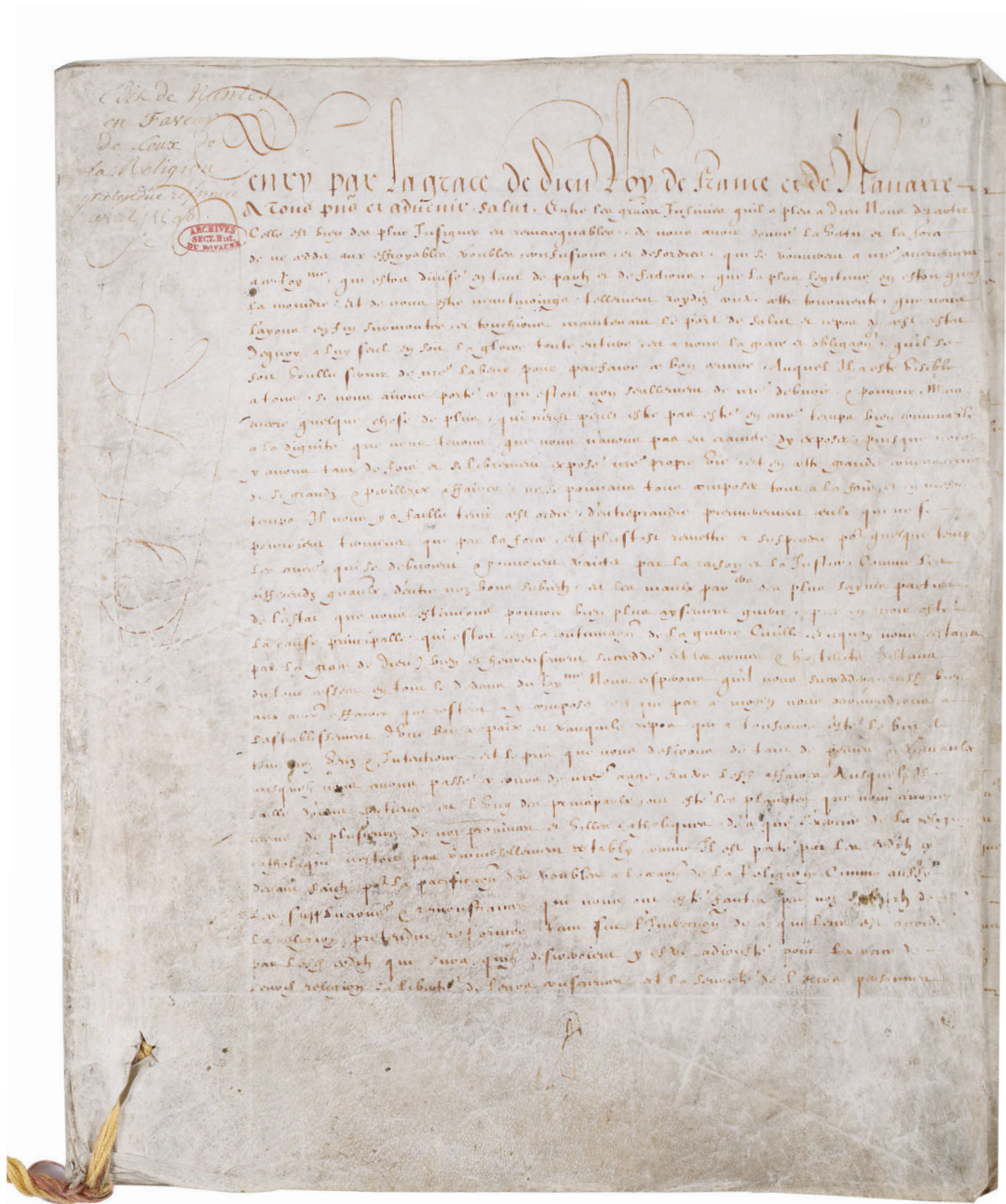
à leur encombrant soutien l'arrêt des fortifications que les Espagnols — qui tiennent la presqu'île de Crozon — ont entrepris à Roscanvel, vu « l'opposition de la population locale ». On verra d'ailleurs au fil des semaines plusieurs seigneurs bretons se rallier peu à peu « au panache blanc » d'Henri IV ! Autre signe des difficultés des ligueurs, cette même année 1594, L'Esnaudière représente le duc de Mercœur aux États « royaux » de Rennes pour discuter des trêves !

Parmi les membres présents aux États de la Ligue de 1594 ⁸ on trouve également un certain Gilles Ruellan sieur du Rocher Portail (ou Rocheportail) député de Fougères. Agissant dans le négoce — pour ne pas dire le trafic — des armes, il semble à la fois fournir les troupes de Mercœur comme celles d'Henri IV ⁹ si l'on en croit Tallemant des Réaux et la carrière fulgurante qu'il fit la paix venue : anobli par le roi, devenu baron, fermier général, conseiller d'État et ami du roi mais également de Richelieu ! C'est d'ailleurs peu après la signature de l'Édit de Nantes, en 1598, qu'il

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Les Historiettes*, Gédéon Tallemant des Réaux, 1834



L'Édit de Nantes, Archives nationales.

mariera ses cinq filles avec de hauts personnages : Jeanne avec le fils du vicomte de Rezé tué du côté de Moncontour en 1591, Thomas II de Guémadeuc lui-même vicomte de Rezé (qui sera décapité en place de Grève à Paris en 1617) ; Vincente qui épousera vers 1604 Jacques Barrin de la Galissonnière et transmettra à son époux la vicomté de Rezé ; Barbe unie à Gabriel de Goulaine qui deviendra ainsi vicomte de Rezé avant de vendre à Yves

de Monti seigneur de la Chalonnaire en 1652. Les deux autres sœurs, Gillette et Guyonne épouseront respectivement René de Coëtlogon et François de Cossé duc de Brissac. L'amitié du sieur de Ruellan avec le cardinal de Richelieu explique sans nul doute ce curieux mariage de Jeanne de Ruellan veuve de Guémadeuc, exécuté pour cause d'assassinat, avec le propre neveu et héritier du principal ministre de Louis XIII !

La fin de la guerre et l'Édit de Nantes

Après avoir obtenu la soumission du duc de Mayenne (frère cadet du duc de Guise) après la défaite de Fontaine-Française le 5 juin 1595, ainsi que l'absolution du pape, l'acceptation d'Henri IV pour roi grandit chez les catholiques. De plus en plus, en Bretagne, la guerre de Mercœur apparaît pour ce qu'elle est, une guerre séparatiste. Si les Espagnols restent alliés avec le gouverneur rebelle de la province – des troupes espagnoles remontent encore la Loire rejoignant Nantes en 1597 – tout en commençant à négocier avec Henri IV une paix séparée, nombre d'aristocrates et de bourgeois s'interrogent quant à l'attitude à adopter envers le roi. Il est ainsi de Jean de Guihéneuc, seigneur de l'Esnaudière, pourtant fidèle capitaine de Mercœur depuis les débuts de la guerre.

Le 16 avril 1597 les royaux et les protestants dirigés par le sieur de Saint-Gilles reprennent Châteaubriant aux partisans de Mercœur dont les troupes sont commandées par Jacques de Kerboudel, sieur d'Erbray et par le sieur de l'Esnaudière. C'est à l'occasion de cet événement que Saint-Gilles — issu de la famille qui donna quelques vicomtes à Rezé au 15^e siècle — poussa Jean de Guihéneuc de l'Esnaudière à trahir son camp et rejoindre le parti d'Henri IV ¹⁰ ! La proximité avec Rezé des deux hommes y est-elle pour quelque chose ? Cela est tout à fait possible.

Le 25 septembre 1597, avec la chute de la ville d'Amiens, tenue par les Espagnols depuis six mois, Henri IV porte un coup décisif aux alliés de Mercœur. Aussi les ralliements se font plus nombreux. La soumission du duc rebelle n'est plus qu'une question de semaine. À la fin de l'année, la guerre a cessé.

¹⁰ *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Dom Hyacinthe Morice, 1746.

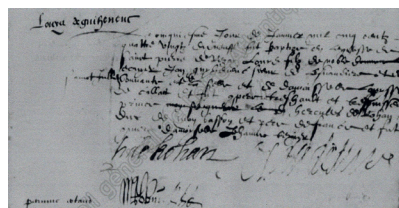
¹¹ Archives municipales de Nantes – GG396.

¹² Archives municipales de Rezé – GG 1.

Aussi lorsqu'Henri IV, au printemps suivant, se rend à Nantes pour y obtenir sa reddition, Mercœur envoie son épouse avec le seigneur de Goulaine au-devant du roi, à Angers pour se soumettre le 20 mars 1598 en échange d'un pactole de 4 millions de livres. Le 13 avril, le roi entre à Nantes par la porte Saint-Pierre.

Le 20, l'édit de pacification est signé. Outre le mariage prévu de la fille de l'ancien gouverneur rebelle avec le « bâtard » du roi et de Gabrielle d'Estrées, César (futur duc de Vendôme), plusieurs alliances, parrainages entre proches du roi et nobles seigneurs anciens rebelles sont enregistrées. Il en est ainsi en l'église Saint-Vincent de Nantes le 12 mai avec le baptême de Gabriel, fils du seigneur de Goulaine (né au château du Loroux Bottereau le 14 mars précédent) où signe Gabrielle d'Estrées comme marraine de l'enfant, le parrain étant César de Vendôme ¹¹. Ce Gabriel de Goulaine, par son mariage avec Barbe de Ruellan 15 ans plus tard deviendra vicomte de Rezé ! Enfin, le 5 janvier 1599, le sire de l'Esnaudière baptise son fils Louis en l'église Saint-Pierre de Rezé, en présence du nouveau gouverneur de Nantes – et du château de Pirmil – Hercule de Rohan, duc de Montbazou, un proche du roi ¹².

« Le cinquième jour de janvier mil cinq cent quatre-vingt-dix-neuf fut baptisé en l'église Saint-Pierre de Rezé Louis fils de noble homme écuyer Jan Guyheneuc sieur de l'Esnaudière, de Saint Julien de Vouvantes et de la Salle, et de damoiselle Louise de Callac ; fut compère très hault et très puissant seigneur prince Hercule de Rohan duc de Montbazou, pair de France et fut commère damoiselle Jehanne Texier. »



Baptême de Louis de Guyheneuc.



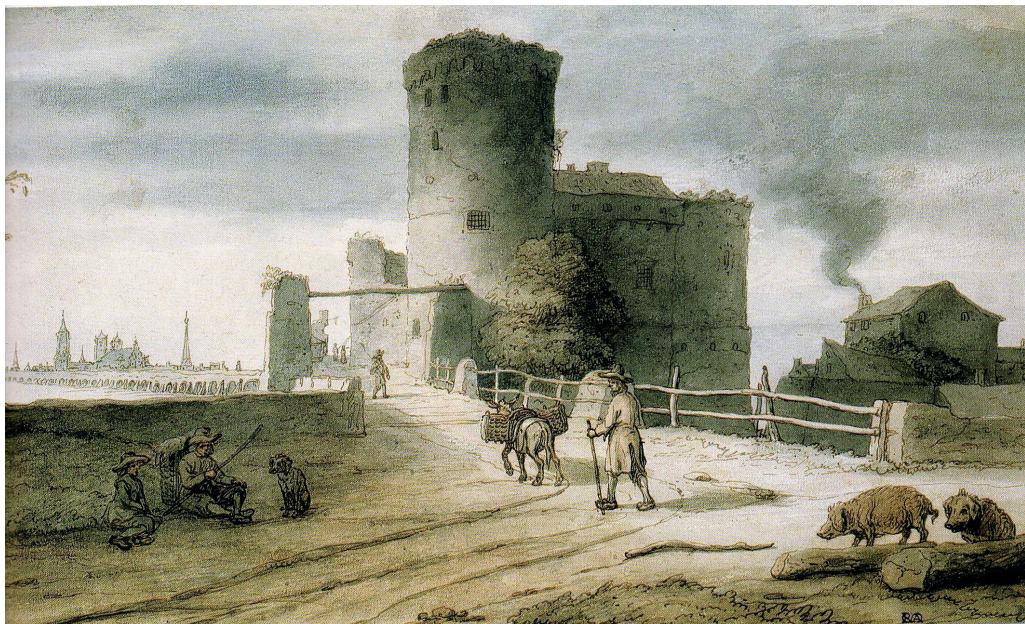
Hercule de Rohan, duc de Montbazon

Les fléaux de la guerre et le destin des seigneuries rezéennes

Outre les dévastations de la guerre – les garnisons ne manquaient jamais de piller et rançonner on l’a vu avec le sire de l’Esnaudière – les années 1595, 1596, 1597 et 1598 furent des années de disette consécutives à de très mauvaises récoltes. Il faut dire qu’en pays nantais les pluies furent abondantes : « *elles détruisirent les moissons ; et ce fut le commencement de la famine qui engendra fléaux que furent la peste, la famine et les bêtes farouches* » écrira

le chanoine Moreau témoin oculaire de « *ce qui s’est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue* »¹³. Le discrédit porté sur l’Église est à son comble si l’on en croit le même témoin décrivant un « *état ecclésiastique marqué par l’ambition, l’avarice, le luxe (...) refroidissant la piété* ». Il faut dire que déjà, en 1554 le recteur (curé) de Rezé se distinguait en s’affichant avec sa concubine Françoise Recoquillé de laquelle il avait d’ailleurs un enfant, ladite concubine « *in ecclesia se ponit ni eminentiori loco etiam ante pudicas mulieres* » (se place dans l’église au lieu le plus éminent, devant les honnêtes femmes)¹⁴.

La paix avec les Espagnols signée en mai 1598 (paix de Vervins), après celle obtenue du duc de Mercœur amena une relative tranquillité. Le seigneur de l’Esnaudière rentra dans le rang mais on ne sait s’il s’installa durablement à Rezé. Il décèdera en 1650 dans le pays castelbriantais. Il avait eu deux filles, Barbe de Guihéneuc, qui fut mariée en 1609 à Jean Brossard, seigneur de Riaillé) et Claire de Guihéneuc qui épousa Julien de Bruc, sei-



Le château de Pirmil au début du 17^e siècle (Lambert Doomer, Edimbourg, National Gallery of Scotland)

¹³ *Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, Henri Waquet, 1960.

¹⁴ *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Alain Croix, 1981.

gneur de Salles en Mésanger. Quant à son fils Louis (né à Rezé on l'a vu en 1598), il ne reprendra pas les Naudières, privilégiant ses terres de la Meilleraie dans lesquelles il décèdera en 1665. Pierre de Monti par son mariage avec Marie Fyot (petite-fille de Yves Rocaz l'ancien propriétaire) rachètera la Chalonnaire à Rezé (l'actuel quartier du château). Son petit-fils Yves II fera ériger la terre en comté par Louis XIV. Jacques Barrin de la Galissonnière, beau-frère du dernier des Guémadeuc fut vicomte de Rezé de 1617 à son décès le 11 août 1645, date à laquelle, un autre beau-frère, Gabriel de Goulaine (le fameux filleul de Gabrielle d'Estrées) pren-

dra alors la suite jusqu'à la vente à Yves de Monti sept ans plus tard ! Peu à peu les Monti devaient acquérir toutes les anciennes seigneuries, notamment celles de la Trocardière et de la Jaguère en exerçant la suzeraineté sur les Naudières, entrée dans le domaine des Cornulier.

La paix ne dura pas vingt ans ! Après l'assassinat d'Henri IV, la régence exercée par Marie de Médicis (dont Pierre de Monti fut l'un des maîtres d'hôtel) entraîna une réaction des princes et seigneurs et l'Ouest fut à nouveau le théâtre de la guerre civile. Mais cela est déjà une autre histoire.

Biographie de Jean de Guéheneuc, écuyer, seigneur de l'Esnaudière en Rezé, de Saint-Julien de Vouantes, de la Meilleraie et de Salles en Mésanger (vers 1570 - + 1650)

Fils de Claude de Guéheneuc et de Jeanne Texier.

Marié en 1593 à Louise de Callac d'où 3 enfants connus : Barbe, Louis et Claire.

Capitaine de la Ligue de Bretagne à Guérande, à la tête d'une compagnie de 100 hommes arquebusiers, participe au siège de Vitré (1589), à la défense de Nantes (1590).

Député aux États de Bretagne à Rennes en 1594, où il représente le duc de Mercoeur, pour discuter des trêves, il est présent aux États de la Ligue à Vannes en 1592 et 1594 et, cette dernière année, participe à une délégation auprès du général espagnol don Juan d'Aquila.

Se rallie à Henri IV au lendemain de la prise de Châteaubriant par les « royaux » (avril 1597).

En 1599 (le 5 janvier) à Rezé, fait baptiser son fils Louis, en présence du duc de Montbazou, parrain de l'enfant.

Le charnier des Champs- Saint-Martin

Dans son numéro du 22 février 2017, sous la plume d'Elsa Gambin, le journal *Ouest-France* publiait un article intitulé : « les secrets enfouis de la basilique Saint-Martin ». Il était centré sur l'exceptionnelle découverte archéologique que fut celle de la base de cet édifice chrétien des débuts du 6^e siècle.

Le responsable des fouilles, Lionel Pirault, a écrit en rapport un article documenté paru en mai 2005 dans le n° 422 de la revue *Archéologia* sous le titre : « La basilique paléochrétienne de Rezé ».

L'article de *Ouest-France* reprend un échange d'informations que j'ai eu avec la journaliste à propos d'une autre découverte faite en même temps que celle de la basilique mais qui est alors passée totalement inaperçue, vu l'intérêt des fouilles voisines.



Fouilles de la Basilique Saint-Martin de Rezé (Photo *Ouest-France*)

Au nord de l'ancien édifice religieux, les archéologues avaient fait donner un coup de pelleuse, lequel permit de dégager une fosse commune où une bonne vingtaine de squelettes apparurent entassés en trois couches. Tous avaient appartenu à des femmes. Le long du mur nord de la basilique, très proche quoique isolé, se voyait encore un autre squelette, celui d'une jeune fille d'une

quinzaine d'années. Ces restes étaient trop bien conservés pour être datés du haut Moyen Âge. Le responsable des fouilles me téléphona alors pour savoir si un lien pouvait être fait avec un événement de la Révolution française. Mais on en aurait trouvé une trace archivistique et il n'y avait rien.

Évidemment, je rejoignis rapidement Lionel Pirault au fond de la fosse. Je remarquai qu'un des crânes avait un trou parfaitement rond de la taille d'une pièce de monnaie. Cette personne était-elle donc morte d'un coup porté sur la tête ? Les dentitions étaient exceptionnellement bonnes et excluaient des personnes du peuple ainsi que les victimes d'une épidémie. Une autre particularité était qu'il n'y avait pas la moindre trace de vêtements ni de bijoux. Il n'y avait aucun objet permettant de dater ces restes humains.

Les archéologues prélevèrent alors des ossements pour les faire dater en laboratoire, ce qui indiqua le 16^e siècle, ce qui amenait inévitablement aux guerres dites de religion et à la guerre de la Ligue initiée par le duc de Mercœur. Les troubles durèrent à peu près de 1551 à 1598 et eurent des conséquences désastreuses tant pour l'économie du pays que pour les populations victimes de tueries et d'épidémies diverses, dont la peste.



Le massacre de la Saint-Barthélémy à Paris en 1572 - François Dubois

L'état des dépressions nous montre des personnes particulièrement bien nourries pour l'époque, donc privilégiées. Il nous montre qu'elles sont mortes « en bonne santé », du moins pour beaucoup d'entre elles, et qu'elles avaient donc été tuées puis dépouillées de leurs vêtements, à en juger par l'absence de toute trace de ceux-ci. L'enclos de l'ancienne maison de retraite dite de la Tanière où était cet ensemble archéologique est bordé de hauts murs de pierre. Existait-ils au 16^e siècle ? La question se pose parce que la fosse bordait exactement le mur du fond et que, si la construction avait été plus récente, les maçons n'auraient pas manqué de découvrir les pieds des squelettes. On ne sait pas ce qu'il y avait alors sur cette parcelle. Y avait-il une maison religieuse de femmes ? Elles étaient trop nombreuses pour un prieuré et c'est pour cela que j'ai pensé aux carmélites des Couëts et ai parlé de cette hypothèse à la journaliste d'Ouest-France en précisant bien que ce ne serait jamais qu'une hypothèse.

Cet enclos ouvre sur l'ancien chemin menant du bourg de Rezé au monastère des Couëts, à 1 500 mètres de celui-ci, ce qu'il faut souligner.

La guerre civile larvée à couvert les années 1550 à 1560 avec des affrontements armés sans généralisation. Le massacre de Vassy en Normandie où les catholiques massacrent les protestants marque une rupture. Ces derniers prennent les armes un peu partout. À Nantes, ils sont chassés de la ville. Des regroupements se font à Blain pour le nord, à Montaigu pour le sud et menacent dès lors la cité.



19 TRENTEMOULT (L.-Inf.) — L'Ancien Séminaire des Couëts
Artaud et Nozais, Nantes

Séminaire des Couëts à Trentemoult bâti à l'emplacement du monastère

Le 17 janvier 1568, le monastère des Couëts était envahi par les huguenots venus du sud. On doit signaler que la population de Vieille-vigne (qui incluait la Planche) était acquise, comme ses seigneurs, à la religion réformée.

Dans son ouvrage *La Commune et la Milice de Nantes*, Camille Mellinet écrit : « Rien n'arrêta l'audace des calvinistes ; ils pénétrèrent dans le couvent des Couets, en rendant les religieuses l'objet de lâches insultes. Elles vinrent se réfugier à Nantes, en apportant avec elles le corps embaumé de Sainte Françoise d'Amboise, dont le nom était resté populaire. À la vue des restes vénérés qui semblaient encore pleins de vie, et que le peuple accompagna jusqu'au château, les cris de fureur et les menaces de vengeance reten-

tirent dans toutes les bouches contre les calvinistes qui se présentèrent devant Nantes. »

Les religieuses trouvèrent refuge sur la Fosse, mais toutes avaient-elles quitté le couvent ? Rien n'est moins sûr.

En 1569, trois prêtres du Bignon furent tués par les huguenots. On ne mentionne rien aux Couets, mais il est très possible que le massacre ait eu lieu à l'insu de tout le monde. Pendant les guerres dites de Vendée on a ainsi eu le cas de tout un groupe de Rezéens raflés par la cavalerie de Charrette et amené par la route de Pont-Saint-Martin et disparu à tout jamais, sauf l'un qui s'est échappé et a pu raconter l'histoire.

Des évacués italiens à Nantes le 6 août 1914

Le 7 août 1914, quatre jours après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, les Nantais apprennent par la presse, l'arrivée d'un étrange et lamentable convoi à la gare de l'État, dans la nuit du 5. Deux journaux relatent cet événement. *Le Populaire* se contente de le signaler à ses lecteurs en quelques mots, tandis que *Le Phare* y consacre une colonne titrée « Les pauvres gens ».

Les autorités municipales ont en effet découvert, dans des wagons de marchandises non couverts, des familles d'Italiens avec femmes et enfants, tous dans un état pitoyable. Ils sont 2 500, évacués des zones du front. Trois documents décrivent l'arrivée de ces migrants dont la description est parfois apocalyptique :

– Le quotidien *Le Phare* : « Des hommes amaigris par les fatigues pouvaient à peine parler ! [...] Des enfants se serrent contre leur mère pour retrouver un peu de vie, qu'elles avaient été incapables de leur donner, n'ayant plus pour elles-mêmes qu'un souffle ! » ;

– Paul Bellamy, le maire de Nantes, dans un livret intitulé *La Municipalité et son œuvre*

(1920) : « Après trois jours de voyage, de privations et de souffrances, les malheureux évacués, transis de froid, transpercés par la pluie, affamés et épuisés, parvinrent à quitter les wagons découverts où ils étaient parqués pêle-mêle, dans la boue gluante de charbon » ;

– Enfin, Émile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure : « Dans les wagons trop étroits, sur la paille, au milieu de leurs déjections, des familles hâves, malades n'ayant plus même la force de se lever, étaient couchées pleines d'une morne indifférence ».

Nantes n'était pas la destination de ces immigrants, mais la ville de Modane, à la frontière franco-italienne. Le convoi devait leur permettre de rejoindre leur patrie. La guerre donnant la priorité aux convois militaires, le train va errer de gare en gare pour échouer à Nantes où les autorités ne furent prévenues de son arrivée que la veille.

Malgré tout, elles surent répondre aux besoins vitaux de ces gens dès leur descente du train. Un buffet improvisé permit de restaurer tout le monde.



Gare de Modane — Réfugiés italiens

Mille kilos de pain furent distribués ainsi que des conserves de poissons et des fruits secs ; les enfants reçurent du lait. Puis ils seront installés provisoirement, pour la journée, dans la gare, les femmes dans les salles d'attente, les hommes dans d'autres locaux. Les enfants malades furent isolés et les femmes ayant accouché durant le voyage ou sur le point de l'être, dirigées vers les hôpitaux.

Le lendemain, les familles seront conduites par train à l'ancien séminaire des Couëts en Bouguenais, tout près de Rezé. Elles y trouvent refuge trois semaines — avant de repartir vers Modane via Sète — durant lesquelles elles bénéficient de la solidarité des Nantais. La municipalité se charge de l'intendance qui aurait dû incomber à l'État. L'autorité militaire assure la police intérieure mais aussi la surveillance médicale, et les « dames » de la Croix-Rouge, l'assistance des mères et de leurs enfants.

Les Bouguenaisiens et les Rezéens les croisent comme ils croiseront les prisonniers allemands internés quelques jours plus tard

dans les mêmes lieux. Les réfugiés italiens, en majorité des hommes, sont libres de circuler et leur présence semble déranger une partie de la population locale. Dans un article du *Phare*, daté du 14 août, consacré à l'arrivée des premiers prisonniers allemands au séminaire des Couëts, on peut lire : « *Nous avons interrogé plusieurs habitants ; pour tous, il nous fut répondu qu'ils préféreraient de beaucoup avoir ces prisonniers que les étrangers qui y avaient séjourné voilà quelque temps* ».

Nous avons tenté de connaître ces immigrés italiens, les raisons de leur venue en France, de l'exode précipité et misérable de certains d'entre eux vers leur pays d'origine, dès le début du conflit. Par ailleurs, nous questionnons les raisons du peu d'humanité dont les autorités françaises ont fait preuve dans l'organisation des convois d'évacuation.

Qui sont ces immigrés italiens ?

À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, l'Italie connaît une forte croissance démographique que son économie ne peut absorber,



Arrivée d'un convoi d'évacués à Annemasse

et la France, pour assurer son essor industriel, a besoin de main d'œuvre étrangère. Notre pays devient alors la troisième destination pour ces émigrés italiens après les États-Unis et l'Argentine. De 63 000, en 1851, ils atteignent 330 000 cinquante ans plus tard, et en 1914, ils seront 420 000. C'est la première nationalité étrangère sur notre territoire (36 % des étrangers). Pour la très grande majorité, ce sont des hommes dans la force de l'âge, originaires du Piémont ou de la Toscane. Ils occupent très souvent des emplois peu qualifiés et sous-payés, dans l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics, le textile, la métallurgie, la chimie et les mines. Le midi méditerranéen, la région lyonnaise, la région parisienne, enfin le Nord et la Lorraine sont leurs régions de prédilection.



Mineurs italiens en Lorraine

lienne, de 30 000 en 1911, ils seront 46 000, en 1914. Les Transalpins sont aussi présents dans la Lorraine allemande (département de la Moselle en 1918) où ils représentent plus de 40 % des mineurs.



Émigrés italiens en attente dans une gare

Les évacués échoués à Nantes sont des mineurs du Nord et surtout du Bassin de Briey, en Lorraine. À la fin du 19^e siècle, cette région est avant tout rurale, mais son économie est vite bouleversée par la découverte du minerai de fer et la mise au point du procédé Thomas permettant de déphosphorer la fonte. Des puits de mines et de grandes usines sidérurgiques se multiplient et la région connaît alors une très forte croissance. Pour compenser le manque de main-d'œuvre locale, les sociétés minières font appel à des travailleurs immigrés et notamment des Italiens. En 1911, elles créent le comité des Forges pour intensifier les recrutements. L'arrondissement de Briey devient alors une véritable enclave ita-

Ces travailleurs étrangers participent à la prospérité de toute l'économie de la région. Ils construisent les infrastructures, les logements, les casernes et les fortifications, le long de la frontière, tant pour l'armée française qu'allemande.

Le retour des Italiens dans leur patrie à la veille de la guerre

L'évacuation de ces Italiens arrivés à Nantes est la conséquence d'événements politiques et militaires des mois de juillet et d'août 1914. Le jeu des alliances et l'imminence de la guerre les ont en effet contraint à quitter les régions frontalières.

De la Triplice à la neutralité italienne

Les tensions entre les grandes puissances européennes à la fin du 18^e siècle et au début 19^e amènent celles-ci à créer deux alliances militaires qui s'opposent. La Triplice, ou la triple alliance, regroupe l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, et la triple entente, la France, la Russie et le Royaume-Uni. L'alliance de l'Italie avec les empires centraux



L'Italie courtisée par les puissances belligérantes, 1914

place donc ses ressortissants vivant en France dans une situation très inconfortable qui va jusqu'à parfois déclencher des réactions italophobes. L'assassinat, le 28 juin 1914, de Ferdinand-François, archiduc héritier de l'Autriche-Hongrie et l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie accusée de complicité, rend la guerre inévitable. Par le jeu des alliances, la Russie mobilise ses troupes le 30 juillet et l'Autriche-Hongrie fait de même le lendemain. L'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1^{er} août et à la France deux jours plus tard. L'Italie se proclame alors neutre dès le 2 août, considérant que l'Autriche est l'agresseur et que son engagement dans une guerre n'était valable que dans un cadre défensif. L'Italie va, pourtant, négocier son éventuelle intervention dans la guerre auprès de ses ex-alliés en exigeant les territoires italophones (Trente, le Trentin,...), occupés par l'Autriche-Hongrie, mais qui refuse de les lui céder. Dès le début du conflit, cette neutralité laisse espérer aux Français et aux Britanniques, un revers d'alliance qui sera effectif le 26 avril 1915 par le traité de Londres et l'entrée en guerre de l'Italie le 23 mai de la même année.

Expulsion ou évacuation ?

Durant tout le mois de juillet 1914, des centaines de milliers d'Italiens, par crainte de représailles ou de combats à venir, fuient alors

précipitamment la France, mais aussi la Belgique et l'Allemagne pour se réfugier dans leur pays. Tant que l'Italie faisait partie de la Triplice, ses ressortissants pouvaient être expulsés à tout moment, mais, à partir du 2 août, date de la déclaration de neutralité, la France ne les considère plus comme des ennemis potentiels. Leur expulsion aurait alors pu

provoquer de graves tensions avec les Français au patriotisme exacerbé. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, soulagé de la décision prise par le gouvernement italien, écrit d'ailleurs : « *Si l'Italie avait été au nombre des belligérants, de véritables massacres se seraient produits dans l'arrondissement de Briey* ». Ordre est donc donné de n'expulser que les individus suspects d'espionnage.

De plus, la France accueille en juillet, des Italiens qui fuient l'Allemagne, alors alliée de leur pays, pour ne pas être rapatriés de force et mobilisés ; puis, après le 2 août, ce seront les agressions de leurs anciens alliés qui les pousseront à passer la frontière. Ils seront « *des bénéficiaires privilégiés pour la délivrance de permis de séjour* », comme leurs compatriotes vivant en France.

Face à l'imminence de la guerre, les autorités françaises décident d'évacuer tous les migrants de la zone frontalière pour les mettre à l'abri des combats. Ce geste humanitaire est perçu pour certains comme un acte de méfiance envers ces milliers d'étrangers si près des frontières. Les autorités françaises et italiennes se félicitent du bon déroulement des évacuations entreprises, bien qu'entachées d'incidents. Ainsi les Chemins de fer de l'Est colportent une rumeur (non fondée) selon laquelle des évacués auraient pillé la

gare d'Hussigny lors de leur départ. C'est sous les huées de la population du Pays d'Haut, au nord du département lorrain, que les Italiens quittent la région dans des wagons à bestiaux. Le comportement des Lorrains, mais aussi des autorités locales et les conditions du départ des Italiens ressemblent plus à une expulsion qu'à une évacuation humanitaire. La désorganisation du trafic ferroviaire et la priorité donnée à l'acheminement des hommes et du matériel de guerre à la hâte vers le front ne peuvent justifier à eux seuls le transport des familles dans ces wagons non couverts. Les autorités ont sans doute considéré que les civils, de surcroît étrangers, devraient se contenter de ce type de convoi utilisé parfois par les soldats. Cependant, ces familles sont abandonnées sans nourriture et sans hygiène durant plusieurs jours. Défaillance logistique ou comportement xénophobe ?

Certains historiens y voient le prolongement d'actes italo-phobes. Ils se réfèrent ainsi aux tensions entre ouvriers français et italiens en Lorraine, en juillet 1914 et aux violences de la fin du 19^e siècle. À Aigues-Mortes, en 1893, des altercations entre travailleurs des deux nationalités se transforment en lynchage d'ouvriers italiens ; l'année suivante, des manifestations violentes auront lieu à Lyon après l'assassinat, par Caserio, un anarchiste italien, de Sadi Carnot, président de la République.

Cependant, l'italophobie n'est sans doute pas la cause première des conditions difficiles d'évacuation. La mobilisation exceptionnelle et la priorité aux convois militaires l'expliqueraient davantage. Ainsi, de l'autre côté de la frontière, en Lorraine allemande, l'organisation des convois des évacués vers l'arrière

autrichien montre que les autorités locales, comme en France, sont débordées. Anne-Marie Blanc, dans *Marie Romaine, Metz*, décrit l'un de ces trains qui ressemble par bien des aspects à celui arrivé à Nantes : « *Le trafic est monstrueux entre les trains de soldats, de munitions, de prisonniers, de réfugiés. Pendant des journées entières, ils [les évacués italiens] ont roulé, enfermés dans leurs wagons pour aboutir enfin dans un village de Bohème, loin du front. Répartis et cantonnés par vingtaines dans des granges sur des paillasses d'herbe sèche, les réfugiés reçoivent chaque jour une ration de soupe épaisse et du pain noir. Qui n'a pas vécu le drame de l'exode avec le dépouillement matériel et moral qu'il impose aux êtres, l'angoisse des familles disloquées et des orphelins perdus, la peur et le chaos qu'il engendre, ne peut comprendre* ».

Les réfugiés italiens participent à l'effort national



Wagon tombereau- 1914

Cependant, en 1914, un bon nombre d'Italiens ne rentrent pas au pays et continuent à travailler en France, en particulier dans les industries de guerre, le pays manquant cruellement de main-d'œuvre. D'autres s'engagent dans l'armée française.

Ainsi, dès le soir du 3 août 1914, à Paris, 8 000 volontaires remplissent leur fiche d'enrôlement pour toute la durée de la guerre et forment un régiment, « les Garibaldiens »,



Les Garibaldiens

en l'honneur de Garibaldi, héros de l'indépendance italienne qui s'est battu aux côtés des Français contre les Prussiens en 1870. Ils tiennent à défendre la liberté et leur pays d'accueil. En 1915, l'Italie devenue notre alliée, réclame alors ses ressortissants pour les incorporer dans son armée. La France s'engage à n'accepter dans la sienne que ceux dégagés de leur obligation envers leur pays d'origine. Les ouvriers travaillant dans les usines d'armement échappent au rapatriement.

Quelques familles, évacuées du Nord et de l'Est de la France, trouvent refuge dans notre département ; l'une d'elles s'installe sur la commune de Rezé. Ils obtiennent le statut de réfugié parce qu'évacués d'une place-forte ou d'une zone de combat, et ressortissants d'une Italie devenue neutre. Un document des archives départementales de Loire-Atlantique sur ces réfugiés italiens en 1914, donne le nom de vingt-six personnes. Ces derniers viennent des régions minières du Nord -Mazingarbe, Henin-Lietard, Drocourt- et des bassins miniers de Meurthe-et-Moselle. Ce sont surtout des hommes jeunes, entre 18 et

40 ans, auxquels s'ajoutent dix enfants de 3 à 15 ans portant, pour moitié, deux patronymes, Pavolucci et Tani. Il s'agirait donc de deux familles nombreuses. Les communes d'accueil sont Varades (pour douze réfugiés), Batz-sur-Mer (pour sept), Saint-Gildas-des-Bois (pour un), Saint-Lyphard, ...

En 1916, une famille italienne est répertoriée à Rezé. La famille Fédérici, originaire d'Esine en Lombardie, a quitté Bouligny dans le bassin minier de la Meuse. Le père, Jean, né en 1872, est employé en 1916 dans l'usine de cartons bitumés à Norkieuse ; son épouse Catherine, née en 1870, est ménagère. Ils ont deux enfants, Orlando, né en 1908 et Amédée, né en 1910 à Bouligny. Les parents et le premier enfant sont nés en Italie. Le dernier, né en France, est Français, selon la loi de cette époque. La mère et les deux enfants perçoivent des aides financières attribuées aux réfugiés.

Nom	Âge	Origine	Commune d'accueil
Lelli	50	Kar (Piemont) Stabie	St Gildas des Bois
Barnasse	47	S. Christophe (Piemont)	Varades
Molino	55	Stabie - Savelle (Piemont)	Batz
Ghidini	49	Stabie de Savelle et Savelle	Varades
Languanini	24	St. -	Varades
Breda	46	St. -	Varades
Felipponi	39	Stabie	St-Lyphard
Servieri	40	Stabie	St-Lyphard
Montecchi	36	Stabie	St-Lyphard
Dioli	33	Stabie	St-Lyphard
Miquel	40	Stabie	St-Lyphard
Prade	47	Stabie - Mozambique (Pde.C)	Varades
Prade, nie née	47	Stabie - Mozambique (Pde.C)	Varades
Pavolucci - Poupier	35	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci - Melloni	35	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci	45	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci	41	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci	4	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci	5	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Pavolucci	3	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani - Saville	24	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	27	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	15	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades
Tani	10	Henin-Lietard (Pde.C)	Varades

Liste des Réfugiés en 1914 - ADLA

Au début du 20^e siècle, pour certains Français, l'étranger, qu'il soit Belge, Italien ou Polonais, est le bouc émissaire de tous les maux d'une nouvelle société, née du capitalisme industriel. La menace de la guerre et la proximité avec la frontière allemande, pour les Lorrains, ont provoqué des peurs dont l'étranger est toujours responsable. Se sentant vulnérables, ces Français essaient ainsi de trouver un refuge identitaire en rejetant l'immigré. Le patriotisme proclamé devient alors un nationalisme teinté de racisme. Jugés trop catholiques pour les uns, anarchistes pour d'autres, les immigrés italiens sont accusés de faire baisser les salaires ou de prendre le travail des Français et, en 1914, ils sont même soupçonnés d'espionnage. Cependant, malgré des actes xénophobes épars d'une minorité de ses habitants, la

France demeure une terre d'asile et, beaucoup de ses citoyens montrent leur empathie et leur solidarité envers tous les réfugiés issus de la guerre.

À propos du drame des évacués arrivés à Nantes, Émile Gabory écrit : « *Il eût été à la fois inhumain et impolitique de ne pas traiter ces étrangers avec tous les égards dus à des hôtes. En France, le cœur mis en face d'une infortune vraie n'hésite jamais. Les personnes présentes ne virent point des suspects dans ces malheureux que la mauvaise marée de la guerre apportait comme une épave à leur ville* ». Quant au journaliste du *Phare*, il conclut son article ainsi : « *Et voilà comment à côté des horreurs de la guerre et des haines imprévisibles, nous verrons pour l'honneur de l'humanité, des actes de charité et d'amour sublimes qui nous consolèrent* ».



Émigrés italiens en France 1914

Sources

- Archives municipales de Rezé (5H7).
 Archives départementales de Loire-Atlantique.
Nantais venus d'ailleurs - Nantes-Histoire- PUR.
Le Phare, Le Populaire du 7 août 1914 (Médiathèque de Nantes).
La municipalité et son œuvre - Rapport présenté au conseil municipal par le maire, Paul Bellamy 1920.
La Grande Guerre en Loire-Inférieure, Émile Gabory.
Réfugiés de guerre, les Italiens en 1914, Christophe de Vuillemer.
Les immigrés italiens dans le Toulous pendant la Première Guerre mondiale, Pierre-Louis Buzzi.
Les immigrés italiens en Lorraine pendant l'entre-deux-guerres, du rejet xénophobe aux stratégies d'intégration, Gérard Noirel.
Histoire des immigrations en Lorraine, Pier-Dominique Galloro.
L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914, Jérôme Scarabello.
 Les Italiens en France - Musée de l'histoire et de l'intégration.

Un résistant rezéen : Victor Fortin

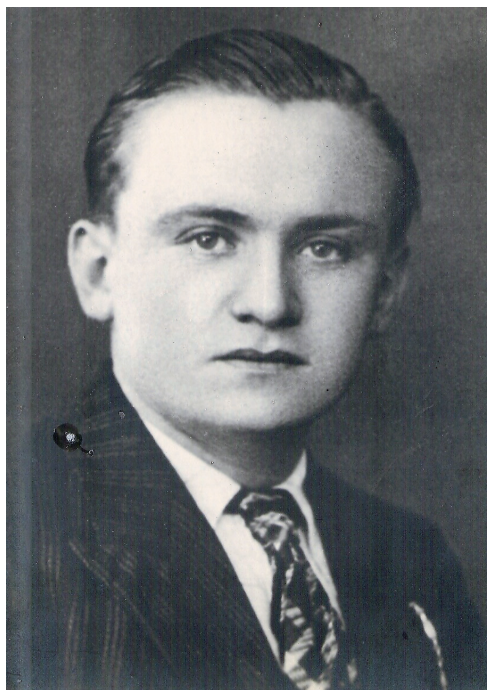
À Rezé, entre le rond-point de la Renaissance et celui de la Croix-de-Rezé, à la limite des quartiers du Château et de la Houssais, une rue porte le nom de Victor Fortun depuis 1957. Ce patronyme, mal orthographié, est celui du résistant Ferdinand, Jean-Marie, Léon, Victor Fortin. En décembre 1944, le conseil municipal avait décidé de donner son nom et celui de douze autres résistants fusillés par les nazis, à des rues afin d'honorer leur mémoire¹, Le Comité local de Libération avait été l'initiateur de cette décision.

Pour connaître la vie et les actes de résistance de Victor Fortin, nous avons interrogé des Rezéens et une de ses filles, Viviane Fortin, âgée aujourd'hui de 77 ans et vivant dans l'Eure. Elle nous a adressé une lettre chargée de beaucoup d'émotion. Elle nous apprend que son père est né le 1^{er} septembre 1914 à Saint-Paul-Mont-Penit, au Sud-Ouest de Challans en Vendée et que ses grands-parents avaient quitté la



Victor Fortin en communion
(cliché G.Chauvin)

Vendée pour Rezé (rue Jean Jaurès) avec leur fils alors âgé de 4 ans. Son grand-père était employé des chemins de fer à la gare de Pont-Rousseau ; il perdit son épouse Aimée, née Guilbaud, lors de l'épidémie de grippe espagnole en 1919.



Victor Fortin (coll. J. Hégron)

Victor Fortin appelé familièrement « Totor » a vécu une grande partie de son enfance et de son adolescence à Pont-Rousseau. Il avait environ 18 ans lorsque ses parents construisirent une maison au Fougan-de-Mer en Bouguenais, tout près du bourg de Rezé. En février 1933, il s'engagea dans la marine pour 4 ans, mais en 1935, il sera versé dans l'armée de terre.

Peintre dans les chemins de fer, il demeurait à Châteaubriand en 1937 puis à Rennes lorsque, le 30 avril 1938, il épousa Gabrielle Rontard, demeurant à Mauperthuis (Rezé).

¹ Georges Barbeau, Albert et Marcel Brégeon, Marcel Boissard, Jean Fraix, Victor Fortun, Claude Gaulué, André Guinoiseau, Pierre Legendre, Guy Le Lan, Maurice Jouaud, Félicien Thomazeau et Maurice Lagathu.

Le couple eut deux filles, Jacqueline née en 1939 à Rezé et Viviane en 1941 à Rennes.

Rappelé lors de la mobilisation générale en 1939, il fut affecté au 235^e régiment d'artillerie divisionnaire. En juin 1940, l'armée française était en pleine déroute lorsque le 17, le maréchal Pétain demanda l'armistice et invita les Français à cesser les combats. Le lendemain, notre soldat fut fait prisonnier à Vannes et interné au Frontstalag 182 à Savenay (Loire-Atlantique). Mis « en congé de captivité », il put rentrer chez lui, à Rennes, le 4 septembre 1940. Sa démobilisation sera effective le 22 novembre 1941.

Membre très actif du parti communiste, Victor Fortin s'engagea dès 1940 dans la résistance à Rennes et sera arrêté à Mauperthuis, le 26 décembre 1942, quatre jours après avoir déclaré le décès de sa belle-mère à la mairie. Il fut condamné à Rennes et fusillé la même année à Saint-Jacques-de-la-Lande. Sa fille nous rapporte qu'avant de mourir, il avait écrit : « *Je ne regrette rien. J'ai le moral ; tout ce que j'ai fait, c'est pour que les gens vivent mieux.* »

Victor Fortin avait conservé des liens étroits avec la commune où demeuraient sa belle famille et ses amis. Ses camarades lui rendirent hommage après sa mort, en donnant son nom à une cellule rezéenne. Viviane Fortin le découvre par hasard : « *Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu une forte émotion. J'étais à Rezé avec ma famille pour Noël. Devant l'Intermarché (Château de Rezé), un militant (communiste) invitait les Rezéens au repas de fin d'année organisé par la cellule Victor Fortin du P.C.F.* ».

À la fin de la guerre, en juin 1945, à la demande des familles de fusillés, la municipalité de Rezé rapatria les corps des résistants inhumés hors de la commune pour les placer au carré aux morts pour la France au cimetière Saint-Paul. Celui de Victor Fortin repose au cimetière Saint-Pierre dans le tombeau de ses

beaux-parents. Son nom est inscrit sur le monument aux Morts pour la France. Viviane Fortin écrit : « *Après la guerre, son corps (celui de son père) a été ramené à Rezé. Des hommages lui ont été rendus sur la place de Rezé. J'ai retrouvé l'article paru dans le journal de l'époque.* ».

Cependant, il nous manquait le parcours de son père en tant que résistant. Nous l'avons trouvé dans *le Maitron*, nom qui désigne un ensemble de dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier dirigé par l'historien Jean Maitron (mort en 1987) puis par Claude Penneret.

Le Maitron est divisé en cinq parties dont un dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et aussi comme otage ou guillotiné en France pendant l'Occupation. Nous y trouvons une biographie très complète du résistant et avec l'autorisation de Claude Penneret que nous remercions, nous la publions.

Le résistant, Victor Fortin — Alain Prigent (Le Maitron)

Engagé dans l'activité résistante à partir du mois de septembre 1940, Victor Fortin participa en 1941 à l'organisation d'un groupe du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France (FN), mouvement de résistance fondé et dirigé par le Parti communiste français (PCF), à la SNCF dans le secteur de Rennes et à la diffusion de tracts clandestins. En 1941 et 1942, au sein des Francs-tireurs et partisans français (FTP), organisation militaire du Front national, il contribua à la récupération d'armes dans la région de Redon pour l'armement des groupes FTP de Rennes et à des actions contre l'ennemi : sabotages de voies ferrées et de matériel roulant, notamment sur la ligne Rennes/Saint-Malo et — probablement, si l'on se réfère à l'acte d'accusation — à des attentats contre les locaux des groupes collaborationnistes. Selon

l'acte d'accusation, il participa aussi à un vol d'explosifs dans le magasin de la carrière Roalini à Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine), explosifs qu'il détint à son domicile avant de les enterrer dans le jardin de Pierre L'Hotellier à Saint-Jacques-de-la-Lande.

Il fut arrêté par la Sipo-SD le 26 septembre 1942 au Mauperthuis de Rezé (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique) sous les yeux de sa femme et de son beau-père, M. Rontard. La police allemande arrêta environ cinquante personnes. Internés à la prison Jacques-Cartier de Rennes, ils furent trente à passer en jugement à partir du 15 décembre devant le tribunal militaire de la Feldkommandantur 748 siégeant au palais de justice de Rennes. « La défense des inculpés fut assurée par trois avocats français assistés d'un professeur d'allemand faisant office de traducteur ».

Le 22 décembre, vingt-cinq des inculpés, dont Victor Fortin, furent condamnés à mort comme « francs-tireurs ». Le président du tribunal justifia la sévérité du verdict en déclarant que « les peines qui sont prononcées serviront à la population française, puisqu'elles

éviteront à l'avenir de nouveaux attentats... Le tribunal est certain qu'il trouvera la compréhension chez les Français raisonnables ». Ce verdict suscita une émotion intense à Rennes, mais c'est en vain que l'archevêque, Monseigneur Roques, et le maire de Rennes, François Château, intervinrent auprès de la Feldkommandantur de Rennes pour obtenir la grâce des condamnés. Le jugement devint exécutoire le 29 décembre.

Le 30 décembre 1942, les condamnés furent emmenés dans deux camions cellulaires jusqu'au lieu d'exécution, le stand de tir de la Maltière à Saint-Jacques-de-la-Lande. Jean Pont, maire de Saint-Jacques à la Libération, a raconté : « J'ai vu passer sous mes fenêtres le cortège des patriotes allant à la mort. Ils étaient parqués dans des voitures cellulaires, encadrés par des motards de gendarmerie allemande. Les pauvres futurs suppliciés chantaient à tue-tête des chants patriotiques. Arrivés sur place, ils furent liés à trois poteaux et fusillés toutes les 5 minutes. Le jeune Fourrier, âgé de 18 ans, demanda à être fusillé le dernier et pendant toute la durée du carnage, soutint le moral de ses camarades ».



Maison de la famille Rontard à Mauperthuis

Entre 9 h 20 et 10 h 18, ils furent donc passés par les armes par groupes de deux ou trois. Tombèrent successivement sous les balles du peloton, à 9 h 20, Jean-Marie Bras, Léon Jaffre et Pierre L'Hotellier ; à 9 h 30, Yves Déniel, Ernest Moraux et Louis Moraux ; à 9 h 35, Henri Déro et Jean Belliard ; à 9 h 42, Albert Déniel et Albert Martin ; à 9 h 47, René Nobilet, Georges Riandière et Henri Bougeard ; à 9 h 55, René Hirel, Albert Gérard et Victor Fortin ; à 10 h 02, Joseph Vaillant, Yves Le Bitous et Maurice Leost ; à 10 h 08, Jean Jaffres, Joseph Boussin et Albert Deshommes ; enfin, à 10 h 12, Maurice Fourrier, Pierre Langais et Édouard Hervé.

« En janvier 1945, des obsèques solennelles sont organisées à Rennes. Une chapelle ardente, installée dans la salle des pas perdus du palais de justice, accueille les corps des suppliciés. La population assiste nombreuse à cet hommage. Les corps de quatorze des vingt-cinq résistants, fusillés à la Maltière, sont transférés au “Carré des fusillés” du cimetière de l’Est. Les onze autres sont inhumés dans leur ville natale ».

Victor Fortin reçut la Médaille de la Résistance à titre posthume. Il fut déclaré « Mort pour la France » le 13 février 1950 et reconnu « Interné Résistant » le 19 mars 1954...

Entre 1940 et 1944, soixante-seize résistants ont été fusillés au stand de tir de la Maltière à Saint-Jacques-de-la-Lande. Un monument et une stèle y rappellent aujourd’hui leur mémoire.



Hommage aux fusillés à la Maltière en 1947

Sources

M^{me} Viviane Fortin
Archives municipales de Rezé
Archives départementales de Loire-Atlantique
Site Internet Mémoire de guerre. Alain Prigent
– <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?Article=49580>, notice FORTIN Victor [FORTIN Ferdinand, Jean, Marie, Victor]

Remerciements

M^{mes} H. Chevrier, Thullier et J. Hégron pour leurs témoignages et J. Hégron pour les photos.

1946 : la deuxième tentative nantaise d'annexion de la commune de Rezé

Dans le bulletin n°74 de *l'Ami de Rezé*, daté de juin 2014, nous avons analysé les raisons, les enjeux et l'échec de la première tentative d'annexion de notre commune par sa grande voisine, Nantes. Dès 1904, Nantes a voulu ajouter trois communes, Chantenay, Doulon, et Rezé à son territoire. La raison principale évoquée par la municipalité nantaise pour annexer Rezé était l'agrandissement de son port sur la rive gauche du bras de Pirmil afin de permettre le développement de l'industrie et du commerce nantais. Lors de l'enquête publique de juillet 1905, les Rezéens se prononcèrent contre cette union et créèrent une ligue anti-annexionniste. Ils craignaient une augmentation des impôts qui seraient, pensaient-ils, alignés ultérieurement sur ceux de Nantes. Ils étaient aussi d'avis que le coût élevé des travaux prévus et l'approfondissement effectué du vieux port à 7-8m rendraient caduc le projet d'aménagement au sud du fleuve. En novembre de cette même année, devant cette crainte d'annexion, le conseil municipal, jusqu'alors divisé, réagit et prit un avocat pour défendre les intérêts de la cité. Le conseil d'État rejeta finalement l'annexion de Rezé, mais autorisa celles de Chantenay et Doulon qui deviendront nantaises en 1908.

Dans cet article, nous abordons la deuxième tentative d'annexion en analysant les nouveaux arguments évoqués par la ville de

Nantes, les réactions des Rezéens et de leurs représentants ainsi que les raisons de ce nouvel échec.



La rive sud convoitée (Rezé) vue de Chantenay

Une demande d'annexion surprenante

La ville de Nantes est à peine sortie de la Seconde Guerre mondiale quand, le 8 février 1946, M. Aubert, conseiller municipal, propose à ses collègues et au maire, M. Jean Philippot, de renouveler la demande d'annexion de Rezé faite quarante ans plus tôt. M. Aubert était alors commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique et avait été accusé de partialité par les Rezéens. Dans son exposé, il insiste d'abord, sur l'opportunité et l'urgence de l'annexion. Il fait ensuite un bref historique de la première tentative de 1905, en affirmant que son échec auprès du conseil d'État était dû aux prétentions trop gourmandes de la ville de Nantes, qui avait voulu absorber simultanément trois de ses communes voisines.

En 1946, selon l'édile, la situation a changé. Les responsables municipaux ont l'obligation de reconstruire leur ville après les destructions causées par les bombardements et les actes de sabotage des Allemands. Un plan d'urbanisme a été conçu l'année précédente par les services municipaux compétents, puis revu et corrigé par un architecte gouvernemental, M. Roux-Spitz.



Reconstruction de Nantes — Quai Malakoff

Le plan prévoit de créer de grandes artères ainsi qu'une gare routière pour améliorer la circulation et faciliter l'accès à la ville. De nouveaux immeubles seront construits pour reloger les sinistrés et des hôpitaux modernes pour soigner la population. Les urbanistes

souhaitent « aérer » la ville en créant des places, jardins et squares et envisagent de détruire certaines maisons pour rendre les quartiers « populaires » plus salubres.

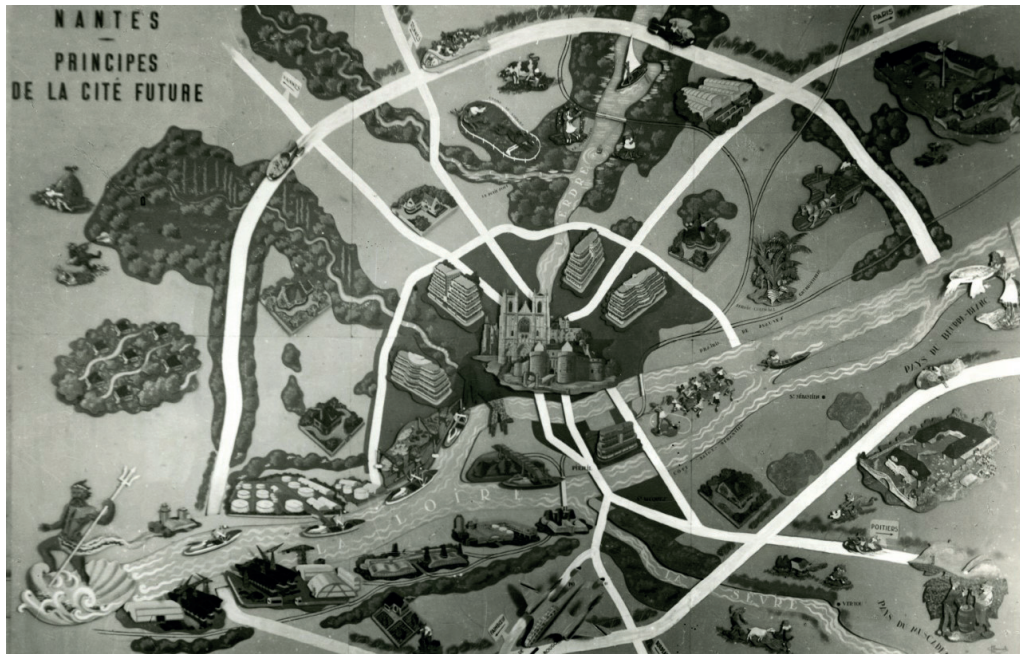


Bombardement de Nantes — Place Royale

Si ces projets peuvent être réalisés sur le territoire nantais sans trop de difficultés, le transfert des usines et l'extension du port ne peuvent se faire qu'en annexant Rezé, pour ne pas perdre les revenus fiscaux tirés des activités portuaires et des usines. Il est en effet prévu que les grosses industries souvent polluantes de l'Île-Sainte-Anne seraient déplacées vers la rive sud du fleuve, ce qui permettrait de libérer l'espace nécessaire pour les constructions de logements. Des quais et des entrepôts occuperaient alors la rive gauche du bras de Pirmil, à la Haute-Île en Rezé.

Pour justifier cette union forcée, le conseiller municipal nantais reprend les trois principaux arguments avancés en 1905 :

- l'obligation d'étendre le port sur la rive gauche de la Loire pour développer le commerce et l'industrie et assurer la prospérité de Nantes ; les mutations du transport maritime, depuis le début du siècle, nécessitent de lourds investissements afin de lutter contre la concurrence d'autres ports français. C'est la raison pour laquelle celui de Nantes doit se doter d'infrastructures adaptées, en particulier de nouveaux quais suffisamment longs pour recevoir des navires au tonnage de plus en plus important, pressés de charger et décharger leurs cargaisons ;



Projet du plan d'urbanisme de Nantes- Leroux-Spitz - 1946 (A. M. de Nantes)

- L'évidence de la continuité de l'espace urbain nantais avec le quartier de Pont-Rousseau. La Sèvre ne constitue pas une frontière naturelle ;
- l'interpénétration économique des deux communes comme l'abattoir à la confluence de la Sèvre, le prolongement des canalisations d'eau, d'éclairage et du tramway et l'utilisation par les Rezéens des ressources artistiques et culturelles nantaises ;
- La participation financière nantaise pour le redressement et pavage de la route nationale qui traverse Pont-Rousseau, le projet d'une ligne de chemin de fer de Pont-Rousseau à Indret longeant la Loire et la suppression de l'octroi, impôt impopulaire que les commerçants rezéens redoutent.

Comme en 1905, il avait d'abord été envisagé une annexion partielle de la commune, uniquement l'espace urbanisé comprenant les Iles et Pont-Rousseau. Mais finalement, le conseiller opte pour l'annexion de l'ensemble du territoire, car selon lui, les industries nantaises transfé-

rées sur la rive gauche entraîneraient la construction de nombreuses cités ouvrières, et feraient disparaître le caractère rural du reste de l'agglomération. Il ne devait pas ignorer qu'un tel dépeçage du territoire de Rezé aurait soulevé l'indignation de la population et un refus du Conseil d'État.

Enfin, M. Aubert affirme que le projet est mieux préparé que celui de 1905 et donc qu'il aboutira. Son optimisme repose sur le fait que la gare de Pont Rousseau est assimilée à celles de Nantes. En effet, deux décrets du Conseil d'État (1935 et 1939) autorisent la S.N.C.F à percevoir des surtaxes locales sur tous les transports pour les gares nantaises, y compris celle de Pont-Rousseau.



Ile de Nantes – les chantiers et le quai Wilson au sud

La bataille entre les deux cités

Une réaction prompte et sans ambiguïté du maire de Rezé

Arthur Boutin, maire de Rezé, apprend par la presse la proposition de M. Aubert. Il reçoit ensuite une lettre de son confrère nantais qui le convoque et lui déclare d'emblée que « *l'annexion de Rezé est primordiale pour l'intérêt vital de Nantes* ». Surpris mais aussi choqué, Arthur Boutin, lui répond par écrit quelques jours plus tard, le 14 février, sur un ton ironique et indigné. Il reprend dans sa lettre, un à un, les arguments du conseiller, en soulignant les erreurs d'analyse et les affirmations erronées, déjà faites en 1905. Il refuse catégoriquement l'annexion. En annexe, nous donnons la transcription de cette lettre dans son intégralité.

Nantes entame la procédure d'annexion le 29 mai 1946

Suite à la lettre du maire de Rezé, le conseil municipal de Nantes, réuni le 29 mars, décide d'ajourner la décision d'annexion à une prochaine séance pour permettre à ceux de ses membres qui le désireraient de se faire une opinion sur la question.

Une vaste enquête sur les incidences et répercussions de l'annexion sur les deux villes est alors ordonnée. Le préfet, par courrier daté du 17 avril, demande au maire de Rezé de vouloir se prêter à toutes les investigations et communications de documents indispensables à l'élaboration du projet.

Pour ne pas perdre de temps, Nantes entame la procédure administrative pour l'annexion dès le 29 mai.

Un comité de défense des intérêts rezéens

En réaction, la population rezéenne, majoritairement anti-annexionniste, organise la défense. Ainsi, l'Association des prisonniers

de guerre, soutenue par la municipalité, fonde en juin le Comité de défense des intérêts rezéens. Regroupant diverses associations (groupement des commerçants, des mutualistes...) et les partis politiques de gauche comme de droite, ce comité « *invite la population à oublier toutes les discordes pour faire front et à protester, par voie de référendum, contre le danger qui la menace* ».

Son action consiste à informer la population via des affiches, des tracts, des pétitions et des réunions publiques dans tous les quartiers. Lors des huit réunions organisées, la proposition de M. Aubert est lue et critiquée et la réponse de M. Boutin, expliquée et discutée. À la fin de chacune de ces réunions, les participants votent une motion où les participants protestent contre l'annexion et affirment leur confiance au comité pour mener, en commun accord avec la municipalité, tout ce qui est nécessaire pour éviter le rattachement de la commune. Les réunions s'achèvent aux cris de « *vive la commune de Rezé, républicaine, libre et indépendante* ».

Le Comité décide de faire voter les Rezéens par un référendum le 13 octobre ; c'est plutôt une consultation, car le vote n'a qu'un caractère officieux. Les bureaux de vote habituels ne disposent ainsi ni d'isoloirs ni d'enveloppes pour glisser les bulletins. Une plainte de M. Armentimier, des Trois-Moulins, envoyée au préfet, dénonce ce manquement et accuse M. Bernard, membre du comité, d'inciter les personnes à voter « NON ».

Sans surprise, les $\frac{2}{3}$ des Rezéens se prononcent contre l'annexion. La municipalité, devant ce franc succès, tient à prendre à sa charge les frais des tracts et affiches imprimés à cet effet par le comité. Beaucoup de Rezéens pensent alors que la décision prise démocratiquement mettra un terme aux ambitions de Nantes ; c'était sans compter sur l'opiniâtreté de cette dernière ville.



Des Rezéens à la mi-carême de Nantes- 1947- CHT (coll. Fernand Heurtin)

En juillet 1947, le conseil municipal de Nantes approuve définitivement l'annexion

L'année suivante, précisément le 21 mars 1947, le conseil municipal de Nantes relance les hostilités en créant une commission spéciale qui remet un rapport le 18 juillet. Les principaux points du plan d'urbanisme déjà évoqués en février 1946, y réapparaissent. Ce rapport, très complet, tente aussi de répondre aux critiques faites les mois précédents par le Comité de défense des intérêts des Rezéens. Il insiste donc sur les intérêts que Rezé pourrait tirer de cette union.

Les Nantais rappellent à nouveau que la situation a changé depuis quarante ans : le quai Wilson, sur la rive nord du bras de Pirmil, a été construit depuis 1905 et prouverait que ce n'est pas « chimère » de croire à l'installation d'une zone portuaire sur la rive opposée. Les dettes de Chantenay et de Doulon ont été absorbées dans le budget de la ville nantaise. Il est fait promesse qu'il en sera de même pour Rezé. Les Rezéens conserveraient durant cinq ans, les mêmes impôts qu'en 1946

et auraient une mairie annexe avec la nomination d'un « adjoint spécial ». Le rapport prévoit, à terme, la création d'un centre administratif annexe à Pont-Rousseau rendant service à tous les Rezéens et aux Nantais du Sud-Loire.

Le rapport est adopté par le conseil municipal qui se prononce pour l'annexion. Le 28 juillet, la ville de Nantes demande au préfet d'ordonner d'urgence l'ouverture d'enquêtes sur les communes et de lui faire parvenir des pièces administratives détenues par la mairie de Rezé.

Les Rezéens résistent et les Nantais abandonnent

Devant cette nouvelle offensive, les Rezéens résistent. La municipalité dispose d'un avocat, Maître Caillard, de Nantes, et d'un conseiller juridique, M. Beaupère, ancien secrétaire général de la ville de Rezé et correspondant du quotidien *Ouest-France*. Ce journal consacre d'ailleurs de nombreux articles à cette affaire à rebondissements qui passionne les lecteurs.

Le 6 août, un long article sur trois colonnes, titré « La commune de Rezé sera-t-elle un jour annexée à Nantes ? », rapporte les récents propos du maire de Rezé. Celui-ci reprend l'historique du différend l'opposant à la municipalité nantaise et les arguments qu'ils avaient présentés, 18 mois plus tôt, dans sa lettre. Il conclut en dénonçant la volonté nantaise d'imposer cette union, sans demander l'avis de ses concitoyens. Les Rezéens veulent être seuls maîtres de leur avenir.

Deux mois plus tard, le 27 octobre, de nouvelles élections municipales ont lieu : à Nantes, Henri Orrion, liste RPF (droite) remplace M. Philippot qui conduisait une liste à majorité communiste. Quant à Arthur Boutin, il est réélu à Rezé. Le projet d'annexion est abandonné.

Les raisons de l'échec de l'annexion de 1946

La persévérance de la municipalité et les actions du Comité de défense des intérêts rezéens ont été déterminants. Ils ont su diffuser et convaincre la population du bien-fondé de leurs arguments déjà énoncés en 1905.

Parmi eux, celui qui avait touché le plus les Rezéens fut, sans aucun doute, la hausse inévitable des impôts, minime soit-elle. Cependant, l'argument le plus convaincant restait l'inutilité et le coût exorbitant de l'extension et de l'exploitation du port de Nantes, sans oublier sa dangerosité. En effet, le dévelop-

pement du transport maritime à Nantes paraissait en 1946 encore plus hypothétique qu'au début du siècle, « une chimère » si on prenait en compte le rôle grandissant de Saint-Nazaire, l'absence d'un « Hinterland » nantais qui aurait permis des flux de marchandises ainsi que la concurrence du transport routier, ferroviaire et aérien.

Arthur Boutin avait proposé une alternative au projet : le réaménagement des quais existants. De plus, un port et l'installation d'usines à la Haute-Île en Rezé auraient entraîné la destruction du village avec expulsion des habitants ainsi qu'une pollution de l'air pour les villages voisins comme Trentemoult. Inacceptable pour des Rezéens qui tenaient à préserver leur patrimoine et une certaine quiétude pour les bords de Loire.

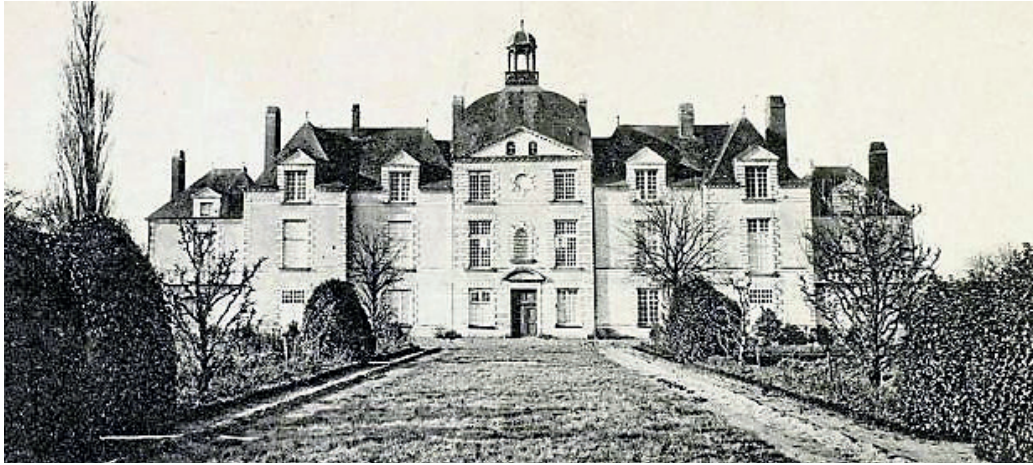
Par ailleurs, la commune de Rezé possédait son propre projet d'aménagement pour pallier aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse. Le 22 février 1946, quelques jours après la demande d'annexion par monsieur Aubert, le conseil municipal accueillait MM. Roux-Spitz et Noël pour leur présenter son plan d'urbanisme. Une zone industrielle était prévue entre la Haute-Île et Trentemoult.

Les aménageurs précisaient, pour rassurer les édiles, que ce serait une zone portuaire pour entrepôts et magasins ; l'emplacement réservé aux usines serait plus en aval à partir de l'île

Cheviré, appartenant à Nantes. La municipalité envisageait de créer un Centre administratif attractif sur le domaine du château de Rezé (30 hectares). Les bâtiments du château seraient aménagés en hôtel de ville et deviendraient le cœur où se regrouperaient d'autres services tels que police, gendarmerie, contributions, centre social, terrains de sports, groupes scolaires, etc.



Haute-Île, un havre de paix. (A.M. Rezé)



Le château de Rezé

Dès le début, la tentative d'annexion était très mal engagée et mal comprise. Les édiles nantais sont ambitieux et pressés; ils pensaient bien profiter de la reconstruction de leur ville pour réussir une annexion à laquelle leurs prédécesseurs avaient échoué et résoudre facilement l'emprise foncière des aménagements prévus. Ils auraient, sous leur mandat, agrandi le territoire, augmenté la population et réussi ainsi à faire de leur cité la capitale incontestable du Grand Ouest. Leur mandat de courte durée (deux ans) les obligea aussi à précipiter les procédures sans prendre le temps de convaincre les Rezéens.

Face à cette fièvre annexionniste, les autorités rezéennes se devaient de leur côté, de transmettre à leurs successeurs l'intégralité du « bien » que leur avaient confié leurs électeurs qui avaient vu, dans cette fusion, plus d'inconvénients que d'avantages.

Nous pouvons aussi nous interroger si des raisons politiques avaient interféré dans cet échec. En 1905, elles paraissent évidentes car les deux municipalités sont de couleurs politiques opposées, mais, en 1946, les deux maires appartiennent à des partis politiques de gauche.

Le maire de Nantes, Jean Philippet (1901-1995) adhère à la S.F.I.O (socialiste) de 1933 à 1935 puis il s'engage durant la guerre dans le mouvement antifasciste du « *Front National* », un groupement de Résistants. Il est membre du Comité départemental de la Libération. En mai 1945, il est élu sur la liste « Union républicaine et antifasciste », (fusion de plusieurs listes de gauche). Il conduit une liste à majorité communiste en 1947 et adhèrera au P.C de 1967 à 1982.

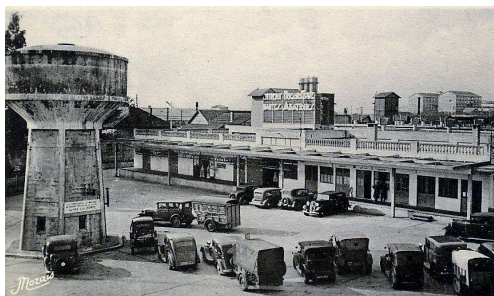
Le maire de Rezé, Arthur Boutin (1903-1980) est un militant socialiste de la première heure, il est élu conseiller municipal pour la première fois en 1933. En 1945, il conduit une liste d'union de Gauche (Socialistes et Communistes), « La liste d'Unité Républicaine et de la Résistance ». Il est élu conseiller général en 1945. Il sera réélu en 1947 et démissionnera en 1949.



Jean Philippet, maire de Nantes et Arthur Boutin, maire de Rezé

Le facteur affectif aura été sans doute décisif dans le choix des Rezéens. Une part de leur identité était liée à l'appartenance à la commune et même à un quartier. Pour ne pas la perdre, ils ont préféré renoncer au changement, d'autant qu'ils se seraient privés aussi de la proximité des services administratifs et du contrôle sur ceux qui les dirigeaient. Enfin, certains conseillers municipaux, ayant brigué plusieurs mandats comme le maire, véritables notables, pouvaient être réticents à céder leur poste. Seuls les employés municipaux avaient intérêt à la fusion : leurs indemnités étaient inférieures à celles de leurs collègues nantais.

Notons que dans les documents consultés, qu'il n'est fait aucune allusion à la cession d'1,5 hectare faite à Nantes en 1932. En effet, en 1917, Nantes et Rezé projetaient de construire, un abattoir intercommunal entre la Sèvre et l'actuelle rue Éric Tabarly, à l'emplacement des Nouvelles Cliniques. La Société des abattoirs chargée de la construction sera dissoute après des déboires financiers en 1927. La ville de Nantes se retrouvant seule, à assumer la suite des travaux, proposa alors à la ville de Rezé, qui accepta, la somme d'environ 41 300 francs pour l'achat du foncier et le remboursement des frais qu'elle avait déjà engagés dans l'opération.



L'abattoir intercommunal à Pont-Rousseau

Durant plus de quarante ans, Nantais et Rezéens avaient espéré ou redouté la fusion des deux communes. En 1955, le conseil municipal de Rezé aurait aimé ajouter « lès-Nantes » au nom de la commune pour faciliter l'acheminement du courrier, mais le ministère de l'Intérieur refusa, faute d'arguments valables. Cependant, on prend l'habitude de l'écrire sur les documents officiels comme le livret de famille. Déjà utilisé depuis le Second Empire en référence à la proximité géographique avec la grande ville, ce rajout apparaît à Jacques Floch, maire de Rezé, comme une marque de dépendance envers Nantes. Pour justifier sa suppression, il écrit le 7 novembre 1987 : « Cette appellation est quelquefois utilisée alors qu'elle n'a aucune raison d'être -ni légale, ni historique, politique et administrative. Elle ne correspond d'ailleurs nullement à la réalité indépendante de Rezé, commune autonome qui possède son identité propre ».

Les deux cités ont depuis développé des liens si étroits que le centre-ville (de Nantes) leur est devenu commun. Au fil du temps, les collectivités locales ont dû s'adapter aux évolutions économiques et politiques et se sont peu à peu rapprochées. En 2001, les deux cités consentent à vivre librement leur union sous contrat au sein de la Communauté urbaine dont le président est pendant deux ans, Gilles Retière, maire de Rezé (2012-2014) et, aujourd'hui, elles appartiennent aux mêmes structures métropolitaines, Nantes-Métropole, présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes.

Sources

Archives municipales de Nantes ;
Archives municipales de Rezé ;
Archives départementales de Loire-Atlantique ;
Article de M. Impinna paru dans *L'ami de Rezé*, n°74 ;
Articles de Yann Vince parus dans les *Annales de Nantes et Pays nantais*, n°214 ;
Rezé la Républicaine, Yann Vince.

Réponse du maire de Rezé à son confrère nantais

« Le conseil municipal de Nantes va se prononcer vendredi sur le projet de l'annexion de Rezé.

J'ai lu le rapport de votre collègue Aubert, mais celui-ci ne m'a pas convaincu, pas plus que les conseillers municipaux de Rezé. Aucun argument, et aucun fait nouveau pour nous, car, si vous trouvez bon de défendre les intérêts de Nantes, je désirerais savoir en quoi ces mêmes intérêts pour Rezé sont pris en considération pour vous.

Vous nous traitez de pauvres gens négligeables et vous concevez très bien que nos impôts et nos futurs revenus aillent grossir les finances nantaises.

Votre collègue Aubert prétend que le moment n'a jamais été aussi favorable pour l'annexion, mais en quoi la situation a-t-elle changée ? Je ne crois pas que le plan d'urbanisme vous ai si profondément conquis ; car soyons plus raisonnable, et dans combien d'années ?

Vous avez connu le trafic d'avant-guerre dans notre port ; à quoi serviraient des kilomètres de quais lorsque l'on sait que Saint-Nazaire sera aménagé et outillé pour absorber une grande partie du trafic, et dans l'état de nos finances, compte tenu des travaux d'urgence, dans combien de temps ces projets seront-ils réalisables ?

Mon cher collègue, regardons autour de nous, et sachons voir clair, les méthodes de travaux n'ont malheureusement pas changé, seule la paperasserie règne en maîtresse, ne vivons pas des chimères comme beaucoup.

Ces travaux, compte tenu du règlement, du remblaiement, du rétrécissement du lit du fleuve, de la construction des quais, des dragages, demanderont, sans doute, des dizaines d'années. Quels résultats pourront donner ceux-ci à cette époque avec l'accroissement de l'aviation, question transport de passagers et de frets légers.

La production de notre pays et des pays européens n'exigera pas les importations massives que nous allons connaître pendant quelques années, et alors, à quoi serviront ces millions engloutis pour la construction de quais déserts, leur placement serait mieux employé dans l'assainissement du pays. Revenons maintenant aux intérêts des Rezéens que nous défendons ; le rapport de monsieur Aubert reconnaît que les charges de nos habitants seront accrues,

mais que les commerçants verront leurs commerces prendre de la valeur en compensation ; ceci n'est pas raisonnable, l'annexion n'amènera pas l'accroissement du commerce de notre ville, et aucune plus-value ne jouera sur ceux-ci, cela est fonction du nombre d'habitants qui ne peut guère changer dans notre partie urbaine.

Nous nous sommes attelés à la réalisation d'un programme complet ; Rezé pourra, d'ici quelques années, être dotée sur toute l'étendue de son territoire, des services publics, eau, gaz, électricité, tout à l'égout. Mais, allez-vous m'objecter, c'est grâce à Nantes, sachez que vous nous vendez l'eau avec bénéfice, et que nous pourrions facilement faire des forages.

Pour le gaz, c'est bien une compagnie européenne et non une régie communale, ainsi que l'électricité ; pour les transports, l'exploitation départementale, très onéreuse pour Rezé, nous sommes en pourparlers pour la dénonciation du contrat. Nous n'acceptons pas que toutes les réalisations qui seront effectuées d'ici quelques années, tombent dans l'oubli, au profit du centre de la grande cité.

Le rapport mentionne également l'intervention de M. Brunellière en 1901, lors du rattachement de Chantenay qui est assez maladroite ; il est reconnu le contraire des faits évoqués. Les ouvriers habitant Rezé contribuent au développement de l'industrie nantaise, dont une grande partie des impôts directs et indirects, vont à la ville de Nantes, sur laquelle se trouvent ces usines ; de même pour le commerce, sauf évidemment pour le petit commerce local qui subsiste sur les lieux d'habitation.

Vous évoquez le repli de votre zone industrielle, mais vous avez pu remarquer que la zone de relogement la plus importante, située près de votre territoire de l'île de Cheviré, sera sur la commune de Bouguenais ; donc, ce que vous voulez trancher en annexant Rezé se reproduira pour Bouguenais, donc annexion également de cette partie d'agglomération ouvrière. Il serait logique également d'annexer la partie urbaine de Saint-Sébastien, peuplée d'ouvriers travaillant sur Nantes, sans séparation naturelle et bénéficiant des mêmes services publics que Rezé.

Vous parlez de votre contribution au pavage de la route nationale-non exécuté d'ailleurs- mais ceci est sujet d'utilité, pour votre ville, d'avoir une sortie ou une entrées conforme à la circulation actuelle.

Quant aux établissements d'enseignement, je croyais que ceux-ci étaient un bienfait de l'Etat et non de la ville de Nantes. Qu'il me soit permis de vous faire remarquer que des élèves nantais fréquentent nos cours supérieurs de Pont-Rousseau.

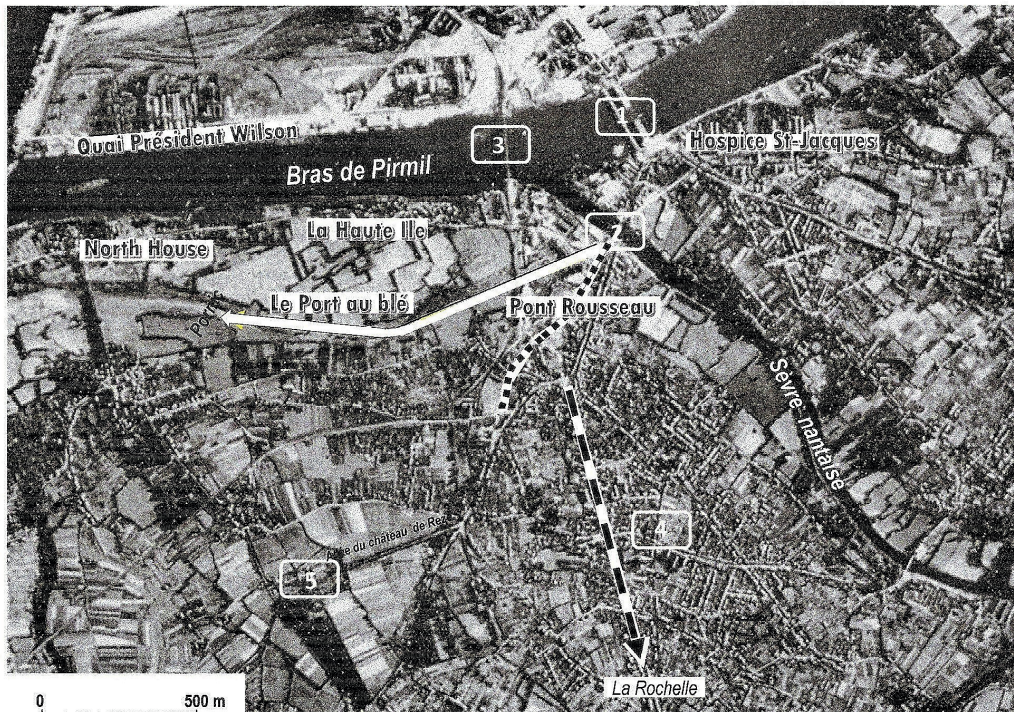
Nous ne croyons pas, à Rezé, car nous sommes surtout réalistes, que Nantes pourra rivaliser avec Marseille et Rouen, et la proportion de 6 775 mètres contre 14 km et 10 km, me semble très raisonnable. Le plan d'urbanisme de Rezé a été accepté par le conseil municipal sous réserve qu'aucune usine insalubre ne vienne s'installer, et nous n'acceptons pas la translation des industries de l'île Sainte-Anne. Notre population ouvrière ne serait peut-être pas charmée de respirer les miasmes délétères. Prenez votre territoire de l'île Cheviré, et interdisez les habitants dans un périmètre de tant.

En conclusion, je me refuse à admettre que certaines questions d'ordre politique puissent pousser activement à l'annexion de la commune de Rezé. Sachez que nous lutterons pour conserver l'autonomie de notre ville qui est conforme à ses intérêts.

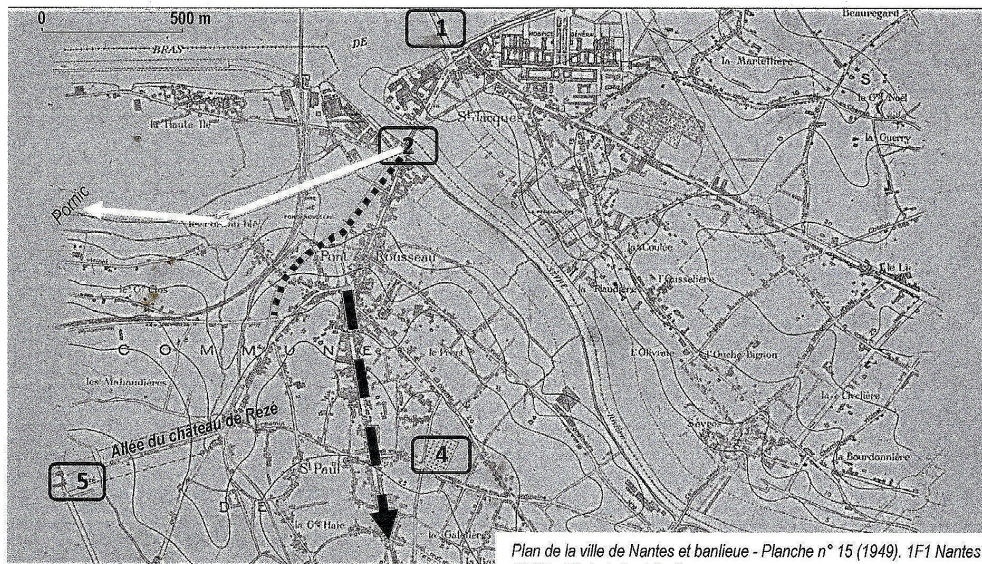
Vous pourrez donner connaissance de cette lettre à votre conseil municipal.

Veillez croire, monsieur le maire et cher collègue, à nos sentiments très distingués. »

La commune de Rezé en 1947



Cliché non daté - A.M. de Rezé



Plan de la ville de Nantes et banlieue - Planche n° 15 (1949). 1F1 Nantes 32/15 - AD de Loire-Atlantique.

1	Pont de Pirmil	4	cimetière St-Paul	←	futur tracé de la route de Pormic
2	Pont de Pont-Rousseau	5	le château de Rezé encore debout	→	tracé de la route de La Rochelle depuis 1771
3	Pont SNCF			⋯	future avenue de la Libération

Vue aérienne et plan de Rezé vers 1945. Composition V. Brémont

Le 18 juillet 1947, la commission spéciale nommée le 21 mars par le conseil municipal de Nantes présente une étude complète et très précise sur le projet d'union de Rezé à la ville de Nantes. Durant trois mois, la commission dont le rapporteur est M. Aubert, initiateur du projet, a analysé toutes les répercussions et les incidences sur les deux communes. Dans ce document apparaît un état des lieux de la ville de Rezé dont nous extrayons les informations les plus intéressantes.

Les Rezéens

La commune compte 16 395 habitants (Nantes : 200 265 habitants). Le taux de croissance de la population est supérieur à celui de Nantes mais la mortalité infantile est aussi plus élevée (19,08% contre 11,08%). Beaucoup de décès ont lieu dans les hôpitaux nantais et les naissances dans les maternités.



Mariage à Saint-Paul en 1947 (col. Girard)

La population ouvrière est très importante : 4000 ouvriers sont employés par des entreprises nantaises. Celles de Rezé profitent de la proximité immédiate de Nantes et sont en général de petite taille... Trois établissements emploient cinquante travailleurs et plus ; dix entre 20 et 50 ; quarante-et-un entre 5 et 20 et une centaine moins de 5.

Le logement et le ravitaillement

Le problème du relogement est moins important qu'à Nantes en partie détruite par les bombardements mais il manque, comme partout, des matériaux de construction, de la main d'œuvre et surtout des capitaux.

La pénurie de biens de consommation perdure et les tickets de rationnement instaurés durant la guerre sont encore distribués à la mairie et dans un bureau, au parc municipal près de l'église Saint-Paul.

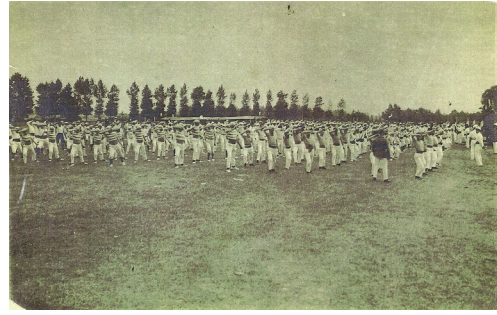
Les poissonniers rezéens se ravitaillent normalement aux halles centrales de Nantes, c'est à dire à la poissonnerie municipale du Champs-de-Mars. Mais, depuis la guerre, la commune est approvisionnée par le comité de réception et de répartition du centre de Nantes qui fonctionne à la poissonnerie municipale de Nantes.

Poste Télégraphe Téléphone

Le service postal est assuré par un seul bureau de poste, situé rue Thiers et la remise des télégraphes, par un particulier et aux frais de la commune. Deux cabines téléphoniques sont installées, l'une au bourg, l'autre à Ragon, dans un café.



Les chevaliers de Saint-Paul (1935)



Terrain de sport, près du château de Rezé

Le sport

Il n'existe qu'un seul terrain de sport scolaire, cependant deux sont en projet ; un stade comportant un terrain de football et une piste d'athlétisme sont en cours d'aménagement. « L'Étoile Rezéenne et les « Chevaliers de Saint-Paul » sont les deux sociétés sportives auxquelles il faut ajouter l'Amicale laïque de Ragon qui possède une section sportive.

Les écoles

En ce qui concerne l'enseignement, la commune dispose :

- Au centre-bourg, d'une école de garçons de six classes et d'une école de six classes pour un effectif de 400 élèves ;
- À Pont-Rousseau, d'une école de garçons de onze classes et d'une école de filles de dix classes pour un effectif total de 250 élèves ;
- À Ragon, d'un groupe scolaire de sept classes pour 250 élèves ;
- À Trentemoult, d'une école maternelle de deux classes pour 80 élèves.

Les deux premières classes de garçons de Pont-Rousseau forment les cours complémentaires et la première classe de l'école de filles, une classe de sixième des lycées et collèges. Certains bâtiments d'école sont sinistrés partiellement, d'autres sont vieux et beaucoup nécessitent de gros frais d'entretien. Par ailleurs, ils sont insuffisants ainsi que les cours de récréation pour accueillir les 733 garçons, 737 filles et 175 enfants des classes enfantines...

Des cantines, en dehors des locaux des salles de classe, accueillent 400 enfants, sous la responsabilité des directeurs d'école. Le prix des repas varient suivant la situation des familles. Il y a très peu de gratuité, 2% de l'effectif global. Le prix de revient du repas est considéré comme peu excessif pour un potage, un plat garni et un dessert. Il est de 9 à 13 francs (Nantes 13 à 18). À Trentemoult, il n'y a pas de cantine.



École de Trentemoult, 1946



Classe de l'école de Trentemoult, 1947



Avenue de la Libération en construction avant la guerre, achevée après 1947

Les transports

La voie de pénétration allant de Pont-Rousseau à la rue Félix Faure, actuellement l'avenue de la Libération et la rue de la IV^e République, ne sont pas achevées et la rue Alsace Lorraine, trop étroite est toujours encombrée. Des gendarmes règlent la circulation par intermittence au carrefour, rue Alsace-Lorraine, rue Félix-Faure, route de Pornic.

La ligne de Tramway de Pont-Rousseau aux Trois-Moulins est départementale tandis que celle de Pirmil à Pont-Rousseau dépend à la fois de la Société des Tramways et du département.

Le service des transports par vedettes (les Roquions) de Trentemoult-Chantenay et Trentemoult-Nantes, est assuré depuis 1931 par la commune à la suite de la défection de la Compagnie des Messageries de l'Ouest. Une régie a été créée et ne reçoit aucune subvention.

Le tarif Trentemoult-Nantes est passé en 1947 de 5 à 7 francs pour assurer un budget équilibré. Le personnel se compose de vingt employés et la flotte, de trois vedettes dont deux en service quotidien ; le troisième est utilisé en plus le dimanche.

Les pontons sont au nombre de six dont quatre sont utilisés pour le service, le cinquième sert de magasin, le sixième est loué à l'année à des tiers.



Roquio - Trentemoult

Les cimetières

La commune a signé un contrat avec la Société des pompes funèbres. Les familles peuvent choisir entre deux cimetières. Celui de Saint-Paul, plus grand, est beaucoup plus utilisé que celui de Saint-Pierre, 195 inhumations contre 55. Le sous-sol est mauvais, détrempé, l'ossuaire insuffisant. Dans les fosses communes, les corps s'entassent. Le cimetière est géré par un fossoyeur qui est en même temps entrepreneur et fleuriste. Les inhumations sont enregistrées sur de petits cahiers avec des renseignements rudimentaires.

Le personnel municipal

La répartition entre titulaires et auxiliaires :

- Personnel de bureau : 4 et 20 ;
- Personnel de services 11 et 9.

Soit un total de 44 employés. Ces derniers travaillent 45 heures par semaine et bénéficient de trois semaines de congés payés. En cas de maladie ou de blessures, ils perçoivent un traitement intégral durant 6 mois...

Leur régime de retraite est celui du régime général de la Sécurité sociale.

Les projets :

- Agrandissement de l'école de filles du bourg et de l'école de garçons de Pont-Rousseau ;
- Acquisition du château de Rezé (30 hectares) pour l'installation d'un important centre administratif, l'aménagement de terrains de sport et d'un parc public ;
- Construction d'une crèche à Pont-Rousseau ;
- Élargissement de la rue Séverine et de la nouvelle voie Pont-Rousseau, carrefour rue Thiers ;
- Travaux d'assainissement (égouts).

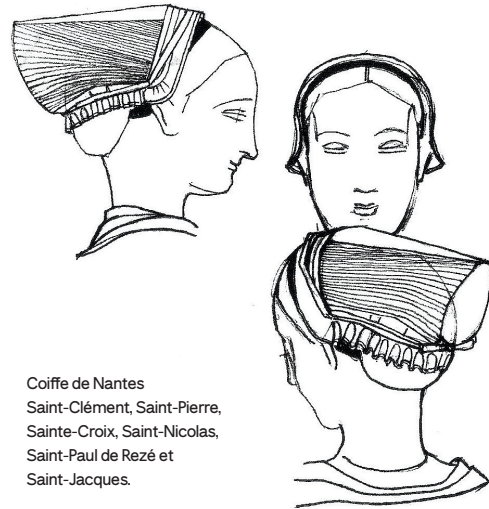


Le château de Rezé

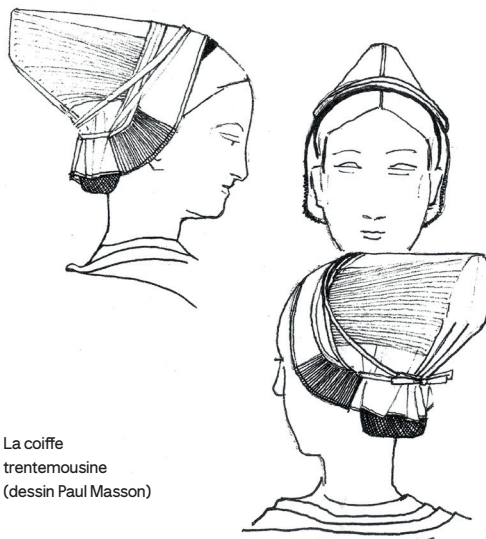
Les costumes populaires d'autrefois

Sous vitrine, à l'accueil de la mairie, se voient trois coiffes rezéennes. Elles proviennent de la famille Lefeuvre, de Ragon, derniers cultivateurs de la commune. Lorsque M. et M^{me} Lefeuvre nous les ont confiées, nous avons pensé qu'elles pouvaient être présentées en témoignage à la mairie et, pour commencer, sommes allé voir la seule repasseuse du secteur, Mme Herfray, à Saint-Jean-de-Boiseau, qui nous a fait le travail avec soin. Il y a longtemps qu'il n'y a plus de repasseuse à Rezé.

La coiffe était le dernier vestige de l'ancien costume féminin. À Rezé, on trouvait trois coiffes différentes, celles de Trentemoult, la campagne et Pont-Rousseau, cette dernière n'étant autre que celle de la ville de Nantes (Saint-Nicolas, Sainte-Croix, Saint-Pierre, Saint-Clément, Saint-Jacques). On distinguait les coiffes de Chantenay, Barbin, le Pont-du-Cens, Saint-Donatien, Doulon et encore les coiffes de métiers : jardinières (maraîchères), blanchisseuses, poissonnières.



Coiffe de Nantes
Saint-Clément, Saint-Pierre,
Sainte-Croix, Saint-Nicolas,
Saint-Paul de Rezé et
Saint-Jacques.



La coiffe
trentemousine
(dessin Paul Masson)

Vertou avait aussi une coiffe des lingères en blanchisserie et il en était vraisemblablement de même à Rezé, mais plus personne ne peut en témoigner.

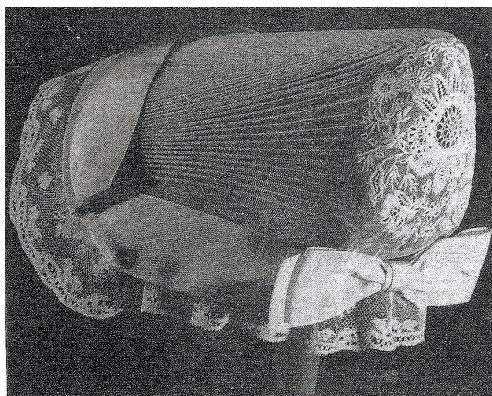
Toutes ces parures étaient les variantes d'un type commun au Pays nantais débordant au nord vers Redon, Langon, le Grand-Fougeray, en Ille-et-Vilaine, au sud vers Montaigu, Rocheservière d'une part, le pays maraîchin, d'autre part, en Vendée.



Trentemoult —
Reine-Amanda Lancelot
et sa fille Amanda-vers 1867

La ville de Guérande se rattachait à ce groupe. Par contre, la campagne et surtout les marais salants avec Saillé et Batz possédaient des coiffes et costumes particuliers.

Dans les années 1930, Paul Masson, ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Nantes, a eu la bonne idée de répertorier et dessiner les dites coiffes sur des fiches. En 1979, deux

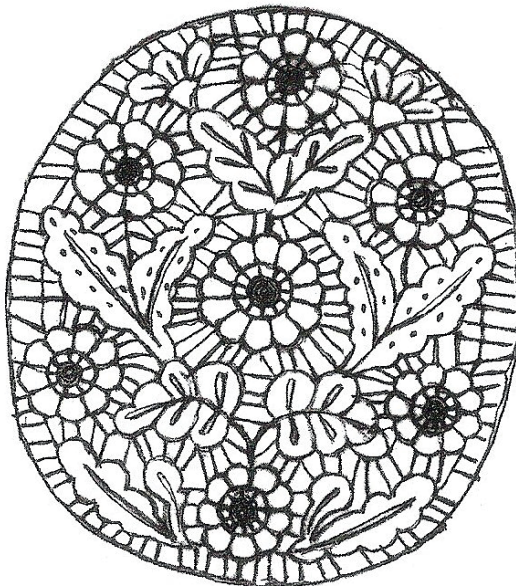


Coiffe de Nantes-ville, ornée d'un ruban de paille

Trentemousins, Jacqueline et Henri Landreau, ont classé celles-ci et les ont réunies dans un petit ouvrage intitulé la Dormeuse, paru aux éditions du Pays de Retz. Nous pouvons ainsi découvrir que, sous l'apparente uniformité, il y avait une diversité n'ayant rien à envier à celle de la Basse-Bretagne.

La coiffe apparaissant le plus souvent sur les cartes postales relatives au costume nantais était dite la Câline, mais il y avait encore la Dorlotte, plus chère et prisée par les personnes aisées, enfin la Dormeuse que l'on mettait pour les sorties et cérémonies.

Le fond de la coiffe de mariée, que les femmes portaient souvent pendant longtemps, était orné de motifs en dentelle représentant sept fleurs symbolisant les vertus que l'on attendait d'elles : foi, espérance, charité, tempérance, justice, force et prudence.



Fond de coiffe nantaise avec les sept fleurs symbolisant les sept vertus demandées aux femmes

Les fillettes allant à l'école portaient déjà la coiffe et on le voit sur une photo de classe prise à Mouais, près de Derval. Trois élèves seulement ne la portent pas.

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, les Nantaises, comme les femmes de tout le pays concerné, portaient une grande coiffe, ce qui provenait de deux « battants » qui, dépliés, tombaient jusque sur les bras et, repliés, étaient fixés sur la coiffe de base, lui donnant l'essentiel de son volume.

Comment tout ceci s'inscrit-il dans l'Histoire ? C'est ce que nous allons tenter d'appréhender. Il faut d'abord faire table rase des assertions de René-Yves Creston sur la question. Ses travaux sur le costume bas-breton font encore autorité et ceci a des incidences sur l'histoire générale des costumes populaires en France.

Nazairien, Creston a étudié à l'école des Beaux-Arts de Paris. Au lendemain de la seconde Guerre mondiale, il a entrepris d'étudier les costumes de Basse-Bretagne. En 1972, bien après son décès, ses travaux ont été regroupés en un seul volume intitulé le Costume breton, paru chez Tchou. Creston y apparaît comme un bon technicien du costume mais, pour ce qui est de l'histoire, étranger au monde bas-breton, il accumule les contre-vérités. Par exemple, il assure que le costume était strictement paysan. Mon album photo familial dit le contraire. Qui plus est, mes parents étant natifs de Quimperlé, j'ai été entouré de proches portant ou ayant porté le costume, ainsi mon père jusqu'à ses 20 ans ou presque. Quant à ma mère, elle a brodé les costumes de ses cousines et comme ma grand-mère était repasseuse de coiffes, de même qu'une grand-tante, j'ai un gros avantage sur Creston.

La plus ancienne photo de famille — hélas disparue — remontait au baptême de ma grand-mère maternelle, à Mellac, près de

Quimperlé, en 1884. Tout le monde y portait le costume du pays, à la seule exception du parrain, le jeune abbé Adolphe Duparc, un parent, futur évêque de Quimper. Les très nombreux invités alignés sur trois rangs, appartenaient à la paysannerie aisée, mais aussi au monde des notables : artisans, commerçants et fonctionnaires. En 1910, l'aîné de mes oncles paternels, ouvrier typographe au journal de Quimperlé et syndicaliste, portait aussi le dit costume à l'ordinaire.



Quimperlé en 1905. Famille Kervarec

Les vêtements définissaient l'appartenance à un groupe, ici les Quimperlois qui se distinguaient de leurs voisins d'en face, ceux du pays de Lorient. Une photo de famille montre que les choses étaient parfois subtiles. On y voit trois proches parentes avec trois costumes bien différenciés. Debout à droite, Jeannie Kervarec, sœur de mon grand-père, porte le costume classique de Quimperlé. Assise devant elle, sa fille porte un costume d'artisanne. Debout à gauche, sa nièce, Ursule Kervarec, sœur aînée de mon père, porte le costume de la paroisse dispa-

rue de Lothéa, annexée avec la formation des communes à la ville de Quimperlé. La ferme familiale dépendait autrefois de Lothéa. Nous étions vers 1905 et, en 1910, ma tante adoptera le costume quimperlois qu'elle portera jusqu'à son décès en 1972. C'est à cette époque, 40 ans après le Pays nantais, que disparurent les costumes féminins du pays quimperlois.



Quimperlé en 1909. Famille Kervarec

Creston affirme que la diversification des costumes ne s'est faite qu'après la Révolution et l'abolition des lois somptuaires de l'Ancien Régime. Or, celles-ci étaient largement inapplicables et les grands bourgeois affichaient le même luxe que les aristocrates fortunés. L'obligation faite aux députés du Tiers-État de porter un uniforme noir aux États Généraux de 1789 était une mesure vexatoire qui ne pouvait être que ponctuelle.

On remarque que Corentin Le Floch, cultivateur, député d'Hennebont, a eu l'autorisation de conserver le costume de son pays, Lignol, près de Guéméné-sur-Scorff. Sur le portrait que nous avons de lui, on reconnaît un « mille boutons » comme on appelait les habitants de ce secteur, à cause de la profusion de boutons décoratifs sur leur costume. Le Floch et les deux prêtres assermentés de Li-



N° 99. — GUÉRANDE.
(Photo Hamonic).

Coiffe de Guérande

gnol furent assassinés par les Chouans en décembre 1794. À leur costume, ils furent identifiés comme des habitants de Guern ou Melrand, près de Pontivy. Comme quoi les costumes particuliers étaient bien en place au moment de la Révolution et sans doute depuis longtemps.



1896 — École de Mouais près de Derval (coll. Chapeau)

Dans son *Dictionnaire de Bretagne*, édité en 1778, Ogée écrit :

« On déclame beaucoup contre la variété de nos modes ; je ne déciderai point si c'est bien ou mal à propos : j'observerai seulement que, sur toute cette côte de Bretagne, il n'est pas deux villages dont le costume, surtout pour les femmes, soit semblable : leurs habillements et leurs coiffures, qui ne sont pas toujours de bon goût, n'en sont pas moins chers. Les marchés des villes voisines où affluent les habitants de ces côtes, offrent en ce genre, un spectacle très bizarre et très varié.

La fortune ne leur fait pas encore quitter leur costume, et la seule différence entre les habits de la femme d'un colon riche et d'un colon moins opulent consiste en ce que les uns sont de soie quand les autres sont de laine, mais tous sont de la même forme ».

Ogée écrit ce texte remarquable au chapitre consacré à Quiberon. Il balaie complètement les assertions de Creston.



Paysans du Pays nantais vers 1840 (coll. Chapeau)

Concernant le Pays nantais, nous nous référons au médecin clissonnais Michel Duboueix, contemporain de Ogée, préoccupé par les ravages de l'alcoolisme dans le vignoble nantais et qui cherche à comprendre les origines pour tenter d'y remédier. Il écrit :

« Les paysans de ces cantons (où l'on ne cultive pas la vigne) qui sont du sud et de l'est, sont tous vêtus de serge bleu clair, d'une couleur assez gaie et portent des bonnets rouges, au lieu que ceux des paroisses vignobles, au nord et à l'ouest, ont des habits de la même étoffe, mais toujours d'un brun lugubre, couleur de suie. Cette observation pourra paraître futile, mais peut-être tient-elle au moral plus qu'on ne pense ».

La sociologie et la médecine ont fait des progrès depuis, mais, pour notre propos, nous constatons que les vignerons portaient un costume particulier et les cultivateurs un autre. Il en était de même dans le monde maritime où la marinière et le maillot rayé sont attestés depuis longtemps. Une gravure datable du Second Empire ou environ représente un enterrement à Trentemoult pendant une crue de la Loire. On va probablement enterrer la maîtresse de maison.

Ses deux filles, en coiffe de deuil, pleurent. Le veuf et son fils, ont revêtu forcément leur meilleur costume et c'est celui de marin.

Concernant le monde citadin, nous possédons un témoignage du voyageur normand La Vallée au temps de la Révolution. Il s'agit d'un personnage d'origine noble mais rallié à la république. Il écrit à propos des costumes :

« Les femmes à Nantes, ainsi que celles de Vannes, Rennes etc. portent des espèces de mantelets ou capes dont la forme n'est connue que dans ces cantons. Elles descendent jusqu'aux pieds, sont assez larges pour envelopper et communément faites de taffetas (soie) de diverses couleurs : jaune, bleu, brun, blanc etc. ce qui donne un coup d'œil assez original aux promenades fréquentées par les femmes. Les capes sont plutôt une parure qu'un objet d'utilité, car elles ne garantissent ni du froid ni de la pluie et malgré leur ampleur, il n'est pas



Enterrement par jour de crue dans les îles de Rezé (coll. Chapeau)

d'usage de les fermer par devant ; on les laisse flotter négligemment au vent. Les femmes en ont cependant d'une étoffe plus commune lorsqu'elles sortent au matin pour aller au marché ou pour quelque autre besoin de leur ménage. Sous l'ancien régime, les femmes de la noblesse ne portaient point de ces capes et c'était à cette parure que l'on reconnaissait une femme de la bourgeoisie ».



La Croisicaise (Coll Herzog August Biblio Wolfenhüttel)

C'est là un témoignage exceptionnel et, sans lui, on ne connaîtrait pas cette volonté des bourgeoises de Bretagne de se distinguer des dames de la noblesse. Ceci nous montre la puissance des marques vestimentaires, mais à quand peut-on les faire remonter ?

Pour le 17^e siècle, il existe une gravure, actuellement dans un fonds allemand, datable des environs de 1650. Elle représente une bourgeoise du Croisic avec coiffe et riche costume. L'historien Gildas Buron l'a utilisée dans le bulletin n° 146 de la Société archéologique et historique de Nantes pour illustrer une étude consacrée au commanditaire de la dite gravure, René Le Gentilhomme, sieur de l'Espine et de Kervaudu en Piriac, né au Croisic en 1610, poète un temps au service de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Dans la gravure de son ami Catreux, Le Gentilhomme a écrit quelques vers bien dans l'esprit de son temps et de son milieu :

*« Cypris n'a jamais eu d'attraits plus ravissants
 Que les célestes yeux de cette Croisicaise
 Son habit non pareil n'a rien qui ne me plaise
 Mais ce qu'il couvre a bien des charmes plus puissants ».*

Cette dame arbore donc un costume particulier au Croisic. La coiffe du lieu appartenait au groupe nantais et il n'est pas impossible qu'il y ait un lien avec celle qui est représentée ici. Il nous faudrait donc remonter au 16^e siècle pour vérifier si la diversification existait, mais les documents se raréfient forcément.

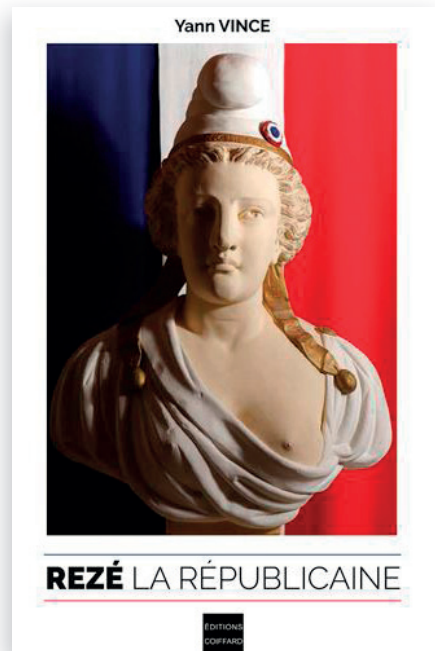
Rezé la républicaine

Un ouvrage de Yann Vince
récemment paru aux éditions Coiffard

Rezé doit son organisation en commune à la Révolution française, comme les quelques 41 000 communes de la France de l'époque. En un peu plus de deux siècles, le fait communal, souvent mis en cause par le pouvoir central, devint une réalité. S'il fallut deux siècles aux communes pour gagner en autonomie, étendre leurs domaines d'intervention, choisir leur maire, il n'en fallut pas moins à Rezé, ville riche d'une histoire bi-millénaire, pour imposer une identité spécifique dans la métropole nantaise.

Longtemps ville de banlieue, à la confluence de la Loire et de la Sèvre, dépendant largement du développement de Nantes, qui tenta par trois fois d'annexer sa voisine, Rezé est riche d'une diversité de quartiers aux identités distinctes qui, de velléités « séparatistes » affirmées par certaines dans leur histoire, irriguent aujourd'hui la vivacité de la ville. Les personnalités des maires successifs — qu'ils soient désignés au 19^e siècle ou élus depuis 130 ans — et de leurs équipes municipales ont enrichi une vie démocratique locale marquée par un engagement républicain tranchant souvent avec celui des communes rurales mais rapprochant Rezé de la ville-centre.

Rezé la républicaine présente ici deux siècles de cette histoire et de cette vie, s'attachant à préciser le contexte historique national voire local, à présenter les personnalités des maires à travers leurs biographies, à expliciter enfin les choix et décisions des différentes municipalités, depuis la tourmente de la guerre civile durant les révolutions jusqu'à la construction métropolitaine actuelle, à l'aube du 21^e siècle.



Le nouvel ouvrage de Yann Vince *dédié* vous sera envoyé après réception d'un chèque de 28 euros (20 € plus 8 € de frais de port) à l'ordre de la Société des Amis de Rezé.

Pour les adhérents de l'association et habitant Rezé, le montant est de 20 euros.

Prix public : 22,00 €

par courrier à
Michel Kervarec
Société des Amis de Rezé
95 rue de la Galarnière
44000 Rezé

Rejoindre les Amis de Rezé

Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 12 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins. Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

Comment adhérer ?

Vous pouvez nous contacter par :

internet : lesamisdereze@laposte.net

courrier : Société des Amis de Rezé
 95 rue de la Galarnière
 44000 Rezé

téléphone : 06 72 25 70 84

Merci d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email.
Nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

colophon

Responsables de la publication

Isidore Impinna
Michel Kervarec

Contact

Michel Kervarec
Président de la société des Amis de Rezé
95 rue de la Galarnière
44400 Rezé

02 40 75 47 60
lesamisdereze@laposte.net

Reprographie

Mairie de Rezé

Conception graphique et maquette

Émilie Bouchon

Composition typographique

Breite Grotesque
Spectral
Sporting Grotesque
Savate

Numéro ISSN

226-4012

Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ceux-ci. Si des illustrations apparaissent sans leurs auteurs ou leurs sources, sachez que nous nous sommes efforcés de les rechercher selon nos moyens.